HISTOIRE

DES

FAÏENCERIES DE BORDEAUX

AU XIX^{e} SIÈCLE

A

LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE BORDEAUX

Hommage de ma vive gratitude.

A. NICOLAÏ.

106 C

Alexandre NICOLAÏ

HISTOIRE DES FAÏENCERIES DE BORDEAUX AU XIX^{e} SIÈCLE

OUVRAGE ORNÉ DE 16 PLANCHES EN PHOTOTYPIE, DE 4 PLANCHES EN COULEUR
DE NOMBREUSES REPRODUCTIONS EN SIMILI-GRAVURE
ET DE 123 DESSINS DE L'AUTEUR



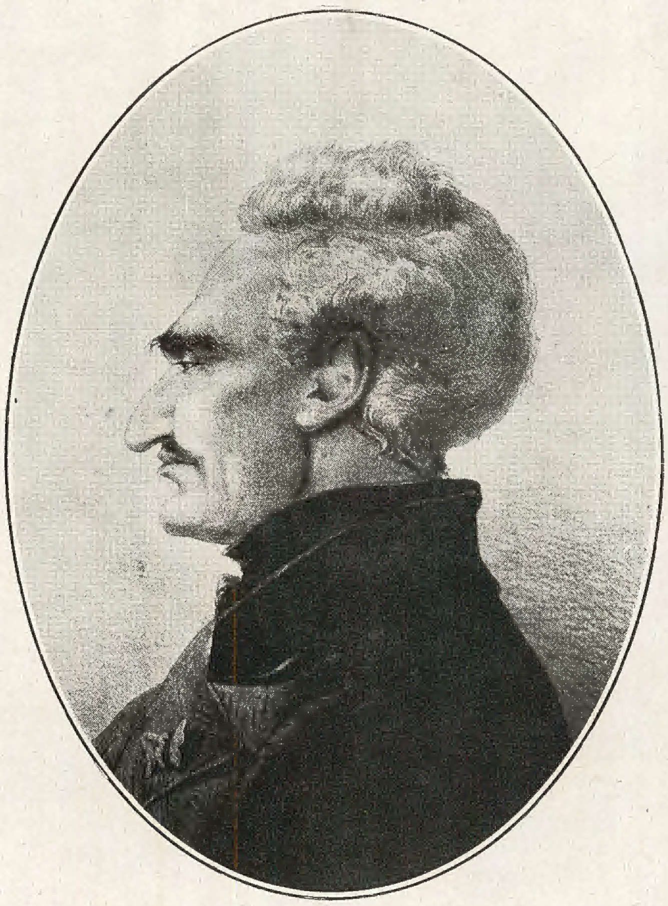
BORDEAUX
AUX DÉPENS DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

DELMAS, ÉDITEUR

MCMXXXII

VILLE DE BORDEAUX MUSÉE D'AQUITAINE

2937



JEAN HONORÉ BOUDON DE SAINT-AMANS

(1774-1858)

Fondateur des Faïenceries bordelaises de MM. Lahens et Rateau
et de David Johnston.

INTRODUCTION

Décadence des anciennes faïenceries françaises dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. — Révolution opérée par les Anglais dans l'art céramique par l'invention de la faïence fine, de terres de pipe, etc., de nouvelles glaçures et du procédé de décor par impression. — Le chevalier Honoré Boudon de Saint-Amans se place à la tête des manufacturiers français pour s'affranchir de la concurrence britannique. — Rapide coup d'œil sur les manufactures anglaises et françaises.

L'INDUSTRIE de la *faïence fine,* dite *anglaise,* a été introduite à Bordeaux en 1829-1830 par le chevalier Honoré Boudon de Saint-Amans.

Cela suffit pour que les premiers produits sortis des fours des Manufactures de Lahens & Rateau et de David Johnston rentrent dans le domaine de l'archéologie.

Ils se différencient tellement de nos faïences *prérévolutionnaires,* auxquelles seules amateurs et collectionneurs avaient jusqu'ici réservé leurs faveurs, qu'on serait presque tenté de s'excuser de les mettre à leur tour en vedette.

Au cours de ces dernières années, cependant, des hommes d'un goût averti, tels que MM. Ernest Labadie, le docteur Baudrimont, Georges Bouchon, avaient entrevu et dénoncé l'intérêt qu'il convenait de porter à cette nouvelle céramique.

C'est ainsi que l'on a vu M. E. Labadie relever de l'oubli dans lequel elle était tombée cette curieuse figure du chevalier Boudon de Saint-Amans — le fondateur de nos manufactures bordelaises du XIXe siècle — dans une plaquette qui ne manque point d'intérêt, en dépit des quelques inexactitudes qu'elle contient.

C'est un fait bien acquis aujourd'hui que nos vieilles faïenceries françaises étaient en pleine décadence déjà aux environs de l'année 1770. Tandis que nos manufacturiers, insoucieux de modifier leur technique, s'attardaient dans une mortelle routine, leurs concurrents anglais avaient réalisé une véritable révolution dans les arts céramiques. A notre faïence épaisse, à notre émail stannifère, dont les défauts n'avaient apparu que depuis trop longtemps, ils avaient, à force de recherches et d'expériences, souvent aussi aidés par le hasard, substitué des argiles blanches, fines, presque aussi dures que le kaolin des porcelainiers, qu'une glaçure, qu'un vernis suffisait à recouvrir et capables de recevoir tous les genres de décoration. Dans le même temps aussi, avec leur sens commercial aigu et en vue d'une production en grand

faite aux moindres prix de revient, ils avaient découvert et appliqué à leurs faïences le procédé du décor par l'application de la gravure sur cuivre, de la planche de bois, de la lithographie, du report. Une fois en possession de tous leurs moyens, on vit les fabricants anglais, à la faveur de traités de commerce avantageux, inonder le monde de leurs produits; la France était devenue l'une de leurs premières tributaires. Sous le Directoire, sous le premier Empire, la *terre de pipe* anglaise triomphait partout.

Or, comme il ne fallait point songer à revenir en arrière et remonter nos manufactures sur leurs errements anciens, le seul moyen de s'affranchir de l'emprise britannique était de la concurrencer en trouvant sur notre sol des argiles capables de rivaliser avec ces *iron-stone, stone-ware, earthen-ware, cornish-stone, cream-colour* et autres échantillons de son industrie, dont il faut bien reconnaître que l'on avait fini par s'engouer un peu partout.

C'est le but que se proposa Boudon de Saint-Amans : nous doter d'une *faïencerie fine* française qui nous affranchît de l'énorme tribut payé aux Anglais. Aussi verrons-nous le gouvernement impérial favoriser avec empressement ses essais.

Je sais bien de quelles particulières affections on entoure les roses de Strasbourg et de Marseille, les roses bleues de Montpellier et manganèse de Bordeaux ou de Samadet; les décors rayonnants, les lambrequins, les cornes d'abondance, les pagodes de Rouen; les dentelles, les guirlandes, les arabesques, les grotesques de Nevers et de Moustiers, tant d'autres encore qui s'effacent tout à coup devant cette fabrication nouvelle, à laquelle on reprochera de ne relever que du mercantilisme et de l'industrie.

Nous sommes de ceux qui attachent tout le prix qu'il convient à la conservation jalouse de ce qui nous reste des produits de nos manufactures prérévolutionnaires.

Mais ceci ne doit pas exclure cela. L'art céramique a évolué et l'on pourrait d'autant moins supprimer de son histoire la transformation qui s'est opérée dans ses méthodes dès la seconde moitié du XVIII^e siècle que l'on y surprend à ses débuts et dans ses premières manifestations une science jusque-là inconnue de la propriété des argiles, des glaçures et des émaux à laquelle notre Céramique moderne doit d'avoir atteint à un niveau d'art jamais encore égalé.

L'art plastique du potier ne va pas entrer en décadence; au contraire, il produira des formes de plus en plus gracieuses et variées, souvent inspirées de l'antique, influencées par des modèles égyptiens, grecs, étrusques ou pompéiens, où l'on puisera abondamment sous Louis XVI et Napoléon I^er.

Si, du galbe pur, de la forme proprement dite, on envisage la matière, un progrès non moins certain a été réalisé. Cette *faïence fine,* avec l'infinie variété d'argiles qu'elle comporte : *terres de pipe, de fer, de caillou,* donnant *biscuits* de toutes sortes, et *grès cérames fins,* se présente avec des qualités de pâte, de dureté et de légèreté qui lui assurent une incontestable supériorité sur les lourdes et cassantes poteries *prérévolutionnaires.*

Que dire de ces *vernis* et de ces *glaçures qui s'imposent, remplaçant, à n'y plus revenir,* l'épais *émail stannifère* d'antan ?

Cette nouvelle faïence serait-elle inférieure quant à sa décoration ? Il y a assurément abandon à peu près complet du décor peint à la main, qui ne se conservera que chez les porcelainiers, pour les services de luxe. Le *camaïeu* prédomine sur la *polychromie,* à raison de l'adoption des procédés de décoration par impression ou par voie de report.

Sans doute on ne reverra plus les roses de Strasbourg et de Marseille; l'œillet de Hannong; les jetés de fleurs de Bordeaux et de Samadet, attristés de manganèse; les décors rayonnants, les lambrequins, les cornes d'abondance, les pagodes de Rouen; les dentelles, les guirlandes, les arabesques et grotesques de Nevers et de Moustiers, tant d'autres !

Mais toute une *imagerie* nouvelle s'était créée, combien curieuse parfois ! A ne considérer

que les services de table — abstraction faite de ces pièces dites de forme — on les décorera, parfois même jusqu'à la surcharge, de jetés de fleurs, de rinceaux, de guirlandes, de paysages anglais, japonais, chinois, turcs, etc.; le service à dessert, surtout, engendrera une débauche de compositions dont il serait imprudent de tenter une nomenclature. Il se fait *encyclopédique;* des suites sont consacrées aux fastes de l'*Ancien Testament,* de *l'Histoire romaine,* de l'*Histoire de France,* aux portraits des *Empereurs,* des *Rois,* des *Héros et Héroïnes,* des *Grands Hommes,* des *Inventeurs* de tous les temps; des séries *géographiques* promènent à travers le monde : *Vues de ports,* de *grandes villes,* de *monuments* de la France et de l'étranger et — nous touchant de plus près — vues de *monuments de Bordeaux,* des *châteaux du Médoc,* etc. L'actualité revendique sa part; les événements contemporains sont enregistrés au vol : *Guerres du premier Empire,* de *Crimée,* d'*Italie,* du *Mexique,* sans oublier la conquête de l'*Algérie,* avec la prise de la smala d'Abd-el-Kader. Pour amuser et distraire, voici : les *assiettes à rébus,* les *fables* de La Fontaine et de Florian, les *caricatures,* etc.

Pourquoi donc, à la faveur du recul du temps, ne fût-ce qu'à titre documentaire, l'intérêt qui est allé à une assiette « *à la Montgolfière* » serait-il refusé à une assiette « *à la première locomotive* » ou au « *premier bateau à vapeur* », dont les spécimens sont déjà devenus rares ?

Il fallut un Champfleury pour sauver de la destruction et de l'oubli nos faïences *révolutionnaires,* dont la vogue est devenue telle que l'industrie des faussaires y gagne encore chaque jour.

Mais de nouveaux collaborateurs, que l'on a trop négligés jusqu'ici et dont l'œuvre menace de rester anonyme, ont apparu dans la faïencerie : les ornemanistes, les dessinateurs, les graveurs, les lithographes, aux côtés desquels est venu se placer le chimiste. Personne n'ignore que Josiah Wedgwood a tiré ses plus beaux modèles de la célèbre collection de céramique grecque qu'Hamilton avait réunie à Naples avant de la transporter en Angleterre, ni que l'illustre sculpteur Flaxmann, dont il avait été le mécène, lui avait fourni une quantité considérable de moules et de compositions.

A Bordeaux, nous avons été assez heureux pour retrouver, à la bibliothèque de la ville, un volumineux portefeuille empli de dessins à la plume et de croquis au crayon, tous motifs de décor pour services de table ou pièces de forme, spécialement composés par Pierre Lacour pour la fabrique de David Johnston, ainsi que la liste d'une suite de paysages girondins et landais demandée par J. Vieillard à Léo Drouyn, l'auteur de la *Guienne militaire,* pour un service à dessert.

Le Musée d'Agen nous a livré près d'une centaine de moules en bois sculpté ayant servi à Boudon de Saint-Amans pour ses impressions sur faïence.

Si nous ignorons encore les noms des graveurs sur cuivre dont les planches furent utilisées par Lahens et Rateau et par David Johnston, nous savons toutefois que c'est à Légé que l'on eut recours lorsque le procédé lithographique remplaça la planche de cuivre et le bois.

Aux contempteurs irréductibles de cette Céramique qui s'implante chez nous dès l'aurore du XIXe siècle, l'archéologue impartial a le droit d'opposer qu'elle constitue un *style* céramique, que ce *style* est entré dans l'histoire de notre art français et qu'il se continue encore; qu'il s'est intégré dans une époque où il s'est rendu inséparable du mobilier qui lui était contemporain. Nos arrière-grand'mères s'en sont entourées, elles en ont décoré à l'envi leurs tables, leurs vaisseliers et dressoirs, leurs cheminées et leurs salons; allez imaginer *romantiques* ou personnages de Balzac avec d'autre céramique ?

Sans doute, parmi l'énorme amas de ces productions figurées, une sélection s'impose, mais il en émerge de remarquables et dignes de conservation.

Depuis Bernard Palissy et ses continuateurs immédiats, la fabrication de la faïence avec *reliefs d'applique* et *émaux* de couleur avait été complètement abandonnée en France. Les Anglais s'y mettent vers le milieu du XVIIIe siècle; plus pratiques, toutefois, ils la rendront usagère, même dans leurs pièces de forme, pour ne pas tomber dans le travers de ces *rustiques figulines,* simples objets de *monstre* et de garniture pour crédences.

Est-il besoin de rappeler les inégalables transparences des camées de Wedgwood, avec lesquels Boudon de Saint-Amans a voulu rivaliser, sans y atteindre tout à fait, encore que restent extrêmement intéressantes et uniques en France les pièces qu'il fabriquera dans cette manière à Sèvres d'abord, puis à Bordeaux, chez LAHENS ET RATEAU et chez DAVID JOHNSTON. Pour n'avoir pas su les discerner à temps, on en a laissé faire la cueillette aux antiquaires parisiens qui, d'ailleurs, les ont prises et présentées à leur clientèle comme faïences anglaises du XVIIIe siècle.

Or ce sont ces assiettes à *contours* et *cream-colour,* ces jolis vases à fleurs, ces petits bouquetiers, ces théières bursiformes ou genre cucurbitacé, ces marabouts, ces cafetières et chocolatières, etc., décorés avec des *reliefs d'applique* et des *émaux de couleur* sur un fond uni qui comptent parmi les produits les plus originaux d'une fabrication si délicate à la cuisson et d'un prix de revient trop élevé pour avoir été abondante.

On y sent plus que l'influence anglaise; Boudon de Saint-Amans a plagié directement Wedgwood et l'on trouve sur maints de ses vases les mêmes sujets inspirés de l'antique que Flaxmann avait sculptés, modelés et moulés pour l'illustre potier d'*Etruria,* notamment : les Muses, Ganimède abreuvant l'aigle de Jupiter, des Amours vendangeurs et musiciens, des Faunes, le cortège de Silène, etc.

La céramique prérévolutionnaire ne présente rien d'analogue.

D'autre part, ces fines glaçures sur *cream-colour* ou *noir-égyptien,* ces engobes gris, bleus ou bistres; ces jaspés, marbrés et porphyres, comme les vernis et glaçures à reflets métalliques que Boudon de Saint-Amans fabriqua à la perfection, à l'instar des Anglais, constituaient autant de nouveautés.

Voilà déjà qui suffirait à justifier l'intérêt que méritent ces produits de nos manufactures bordelaises du début du XIXe siècle, par lesquels elles ont dépassé en originalité et en perfection leurs rivales d'Arboras, de Creil, de Choisy, de Montereau ou de Sarreguemines.

Que l'on ne reproche pas à notre *Essai* d'être prématuré. Nous avons au contraire le regret de venir déjà bien tard, et c'est à quoi seront dues, tout au moins pour partie, les lacunes que nous y sentons nous-même. Le temps œuvre plus vite qu'on ne pense. De nos manufactures bordelaises du XIXe siècle, tout a disparu : fours, matériel, moules, matrices, poinçons, modèles, cartons, archives, secrets de fabrication, formules, procédés. De leurs anciens directeurs comme de leurs collaborateurs : artistes décorateurs, ornemanistes et chefs d'atelier, même de la dernière manufacture de Bacalan, plus aucun ne survit. Il faut avoir pu admirer chez M. Jacques Vieillard les grandes et belles pièces de forme dont il a conservé le précieux héritage pour se faire une idée de la valeur des produits de grand luxe qui sont sortis des fours de son aïeul. Et si l'on remonte à DAVID JOHNSTON et à LAHENS ET RATEAU, que subsisterait-il si nous n'avions retrouvé quelques écrits de Boudon de Saint-Amans ?

Nos recherches ont dû, par suite, se reporter sur la fabrication; plus de deux mille pièces sont passées par nos mains et c'est ainsi qu'il nous a été possible de donner au remarquable ouvrage de M. Meaudre de Lapouyade sur nos faïenceries du XVIIIe siècle la suite qu'il appelait pour le XIXe siècle.

*
* *

Les Anglais avaient marché à coups d'inventions successives et dans un temps relativement court. Déjà la pâte de la *faïence fine* avait été obtenue sur la fin du XVII^e siècle, entre 1680 et 1685, dans les fours de Burslem et de Shelton, lorsque les frères Elers découvrirent les propriétés du sel marin pour les vernis et ils firent même de la porcelaine rouge sans vernis analogue aux grès-cérame chinois. Puis entre 1700 et 1725 Astbury, secondé par le hasard — l'histoire de son cheval est rapportée partout — trouva le moyen de blanchir la pâte de ses poteries avec un mélange de poudre de silex calciné. L'industrie faïencière prospéra à tel point qu'entre 1740 et 1760 les fabriques se mirent à pulluler, et c'est dans le Staffordshire qu'elles se groupèrent plus spécialement; on n'y en compta pas moins de 144 (1). Josiah Wedgwood, perfectionnant à la fois biscuit et vernis, arrivait vers 1763 à établir une incomparable fabrication, « fondée sur des moyens mécaniques, d'une faïence fine à biscuit très dense, très fin, recouvert d'un vernis transparent, dur, très bien glacé, d'un blanc légèrement jaunâtre », auquel il donna le nom de « queens-ware », pour rendre hommage à la protection dont l'avait honoré la reine Charlotte, femme de Georges III. A Wedgwood sont dus, en très grande partie, les définitives mises au point d'une fabrication qui s'était étendue à des produits extrêmement variés désignés dans le commerce d'après leur nature, leur couleur, leur mode de décoration : *bambou, basalte, jaspe, terre d'Egypte, gold-lustre, silver-lustre, purple-lustre, earthen-ware, iron-stone,* etc. On attribue à Sadler et Green l'introduction de ce procédé de l'impression sur glaçûre, qui devait se répandre par le monde entier, et à John Turner de l'impression en bleu sur faïence fine et sur porcelaine tendre, en 1780; d'autres attribuent à Baddeley de Shelton le premier emploi de l'impression en bleu.

La très courte notice que nous allons consacrer aux plus importantes de ces manufactures, dont bon nombre, encore en pleine activité, maintiennent le renom de leurs fondateurs, se bornera à donner l'indication sommaire de leur genre de productions, de manière à permettre de suivre plus facilement le développement parallèle de l'industrie française du jour où elle se trouva organisée pour la lutte contre la concurrence anglaise.

A tout seigneur, tout honneur, aussi mettrons-nous *Josiah Wedgwood* et son collaborateur Bentley à la tête de cette phalange de maîtres potiers dont l'Angleterre peut se montrer particulièrement fière. D'abord établi à Burslem, Wedgwood créa, par la suite, une véritable petite ville autour de ses établissements d'*Etruria,* où il se livra à une fabrication de grand luxe et d'où sortirent d'admirables pièces, sous la forme de vases ornementaux, de corbeilles, de jardinières, de cache-pot, de bouquetiers, de chandeliers, de médaillons, de camées en biscuit, de bibelots de toutes sortes; à Burslem était maintenue la production des faïences fines, de ces terres de pipe dites *cream-colour* ou *queens-ware* indifféremment, que nous avons nous aussi appelées *poteries à la reine,* toutes de formes recherchées et de contours gracieux, services de table, à dessert, à thé, etc.

— *Josiah Spode,* à Stocke, se spécialise dans la faïence fine à décor par impression, mais surtout en camaïeu bleu, et il commercialise de grands services ornés de motifs turcs ou chinois et aussi des services de luxe polychromes dits : Derby japonais, en bleu, rouge et or; il produisit également des *cream-colour,* des terres noires à décor de fine vannerie obtenu à la roulette avec ou sans lustre, etc.

(1) Saint-Amans avait dressé une *Carte des fabriques de poteries anglaises du Staffordshire,* restée inédite, mais qu'il avait déposée au musée de la Manufacture de Sèvres, où elle ne se retrouve plus aujourd'hui. V. Brongniart, t. II, p. 161.

— A Lane End, *John Turner* fait aussi des *queens-ware* et des services de faïence fine en camaïeu bleu avec décor kachemire dit au *saule pleureur;* des fonds jaspés, marbrés, des services à thé à fonds colorés et lustrés, etc.

— *Sewell* et *Donkin,* à Saint Anthonys, décorent leurs faïences fines par le procédé de l'impression avec report de gravures sur bois.

— *Toft* affectionne les décors imités de la vannerie disposés sur le rebord ou le marli des plats, des assiettes, des corbeilles, des plateaux et les faïences vernissées.

— Les frères *Green,* à Leeds, excellent dans les pièces découpées à jour, mais ils font aussi des terres de pipe crème ou de tons ivoirins.

— *Elijah Mayer,* de Hanley, fabrique de la faïence fine crème, des marbrés, des jaspés, des porphyres, etc.

— *Palmer,* de Hanley également, devient le digne rival de Wedgwood dans la fabrication de ses faïences fines et de ses camées.

— *Kishere,* à Mortlake, se distingue dans la production de faïences fines et de grès bruns avec des scènes de chasse, des types de buveurs ventrus, de sujets de sport, etc.

Il serait absolument superflu de citer un plus grand nombre de faïenciers anglais, ce qui serait facile, mais il est suffisant pour notre étude d'avoir énuméré les principaux types de la fabrication anglaise, qui sont vraiment nos *prototypes,* il faut le reconnaître, afin de les rapprocher de notre production similaire française (2).

Or, nous verrons que dans nos fabriques bordelaises, Saint-Amans, importateur des procédés anglais en France, a produit *avec des argiles françaises :*

1° De vraies terres de pipe à pâte blanche *cream-colour,* dites, chez nous : *poteries à la reine,* avec ou sans reliefs d'applique en émaux de couleur, ce qui implique aussi l'emploi des glaçures idoines;

2° De la faïence fine, souvent, quoique improprement, appelée : *mi-porcelaine opaque;* elle n'a eu aucun secret pour lui et il en a produit de toute première qualité, grâce à quoi David Johnston et J. Vieillard et Cie ont pu commercialiser leur entreprise:

3° Des *grès-cérames fins,* à « *coquille d'œuf* », avec ou sans lustre et aussi à chatoyants reflets métalliques et décorés en relief;

4° Des *majoliques;*

5° Des pièces du type *bambou* ou avec imitation de *vannerie* imprimée à la roulette;

6° Des pièces *ajourées;*

7° Des pièces avec rehauts de motifs de couleur au pinceau, avec emploi de l'or en filets ou putoisé;

8° Des pièces à forme comme à décor inspiré de l'antique;

9° Des marbrés;

10° Il a fait également de la porcelaine et du décor sur porcelaine.

En ce qui concerne les formes, il a aimé, lui aussi, les pièces dites « à contours ». Sans atteindre à l'idéale perfection de Wedgwood, il n'en a pas moins produit des pièces qui seront de plus en plus recherchées, mais on ne savait pas même les reconnaître ! Saint-Amans a non moins su employer avec un bonheur complet le procédé du décor par impression par le report

(2) Pour plus amples détails, v. dans Brongniart, *Traité des Arts céramiques,* t. II, p. 157 et s., le chapitre consacré à l'histoire de la poterie anglaise; *ibid.,* p. 131 et s., le chapitre consacré à l'histoire de la poterie française; *ibid.,* p. 109 et s., la classification des diverses sortes de faïences et de grès-cérames. Il n'a rien été écrit de plus complet ni de plus scientifique. Cf. également, pour la faïence anglaise et ses marques : Auscher, *Comment reconnaître les porcelaines et les faïences,* Paris, Garnier.

de gravures sur acier ou sur bois et aussi par la glyphographie, en noir d'abord, puis en bleu, comme les Anglais, puis en toutes nuances : vert, bistre, violine, marron.

Nous n'en voulons pour témoins et pour preuves que l'*Inventaire* que nous avons dressé des productions variées de nos manufactures bordelaises.

*
* *

LES FABRIQUES FRANÇAISES

Certes, nous n'avons pas eu en France cent quarante fabriques à opposer au seul groupe du Staffordshire; n'importe, l'effort avait été assez considérable chez nous, entre 1810 et 1830, pour que la production des quelques grandes manufactures de faïence qui s'étaient montées soit parvenue à suffire, à peu de chose près, à la demande de la clientèle française. En somme, nous avions récupéré notre marché. Chacune d'elles s'était imposée dans sa région, souvent bien au delà; les produits de l'époque, de Choisy, de Creil, de Montereau, débordèrent par toute la France, où ils abondent encore dans les vaisseliers; Bordeaux, avec David Johnston et Vieillard, a dominé dans tout le Sud-Ouest, de La Rochelle, Saintes, Poitiers, Périgueux jusqu'aux Pyrénées dans la direction de Tarbes et de Pau; Toulouse dans le Languedoc, le Rouergue, le Roussillon et le Quercy (3).

Les premières manufactures qui s'essayèrent à l'imitation des faïences anglaises paraissent avoir été celles du *Pont-aux-Choux,* à Paris, qui produisit une faïence glaçée en crème, et de *Sèvres,* où, de la fin du XVIIIe siècle aux premières années du XIXe, Lambert et Clavareau produisirent du décor imprimé sur faïence fine (1806).

Mais les suivantes devaient acquérir, dès 1824 ou 1825, une importance et un renom qu'elles soutiennent encore aujourd'hui :

— *Creil,* fondée et pendant longtemps dirigée par M. de Saint-Cricq, avec lequel on verra que Boudon de Saint-Amans fut en rapport avant que de fonder les faïenceries de Bordeaux. On y fit de la terre de pipe, de la faïence fine dure (mi-porcelaine, ou porcelaine opaque) et des grès-cérames fins.

— *Montereau,* mise en activité dans le même temps par l'Anglais Hall, pour passer ensuite aux mains de MM. Louis Lebœuf et Gratien Milliet, se spécialise dans la faïence fine commune et dans la faïence fine dure (*porcelaine opaque*).

— *Arboras,* près Givors, produit diverses sortes de poteries, et notamment de la faïence fine, entre 1830 et 1840, avec des procédés nouveaux signalés par Brongniart.

— *Sarreguemines* (Moselle), sous l'impulsion de MM. Utschneider et Cie, a jeté dans le commerce une quantité considérable de produits variés dont la fabrication n'a cessé d'aller en se développant : faïence commune à couverte stannifère; faïence fine ordinaire blanche (cailloutage ou terre de pipe); faïence fine ordinaire rouge brun, dite *carmélite,* unie ou marbrée; faïence fine ordinaire jaune, dite terre de Naples et terre à feu; faïence fine dure ou demi-porcelaine, quelquefois translucide; grès-cérames, blancs et gris à reliefs noirs, noirs à reliefs blancs, brun chocolat dits terre d'Egypte, parfois aussi translucides; grès jaspoïdes avec incrustation de grain de quartz blanchâtre, d'un poli aussi brillant que le porphyre.

(3) De Bordeaux, voici ce que disait Brongniart en 1843 : « M. Johnston, ancien maire de cette ville, y a fondé en 1834 une immense fabrique de faïence fine qui avait déja mis des pièces assez belles à l'Exposition de 1839. Elle s'est encore perfectionnée et vient d'envoyer au Musée céramique de Sèvres des pièces variées d'un façonnage et d'un éclat de glaçure qui ne paraissent pas inférieurs aux plus belles faïences fines anglaises. V. Brongniart, *op. cit.,* t. II, p. 169. De semblables efforts se produisaient dans le même temps partout en Europe, mais particulièrement en Allemagne.

— *Chantilly,* à la tête de laquelle se trouvait en 1830 un céramiste de grande valeur, M. Bastenaire d'Audenard, avec lequel Boudon de Saint-Amans entretint d'amicales relations, et qui, lui aussi, chercha à découvrir le secret des recettes anglaises.

— *Toulouse,* qui, sous la direction de Fouques et Arnoux, fut la première grande manufacture où, en province, et dans le Sud-Ouest de la France, on entreprit dès 1780 de fabriquer de la faïence fine dure et un grès-cérame noir remarquables.

— *Bordeaux,* dont nous ne dirons pas davantage à cette place, se plaçait en bon rang dès 1829.

Il y a dans cette reconstitution de notre industrie céramique française, entièrement rénovée au lendemain de la complète et subite disparition de nos manufactures *prérévolutionnaires,* un exemple magnifique de nos facultés de redressement sur le terrain économique. L'œuvre des premiers chercheurs qui s'attachèrent à résoudre les multiples problèmes que posait devant eux une fabrication aussi nouvelle qu'inconnue pour eux n'a certainement pas été suffisamment mise en relief jusqu'ici, et notre dette de reconnaissance en a été affaiblie. Sans doute, en parvenant à produire de la *faïence fine dure* en France, nous n'avons fait que suivre les Anglais, mais ce qui est la vérité et ce que Saint-Amans n'a jamais cessé de proclamer, c'est que nous avons dû *réinventer* la faïence fine. L'expérience a suffisamment démontré que, même tous secrets de la fabrication anglaise dévoilés, tout n'en restait pas moins à faire, car les argiles françaises différaient des anglaises par leur nature, leur composition chimique, la manière dont elles se comportaient au feu, leur plus ou moins de finesse ou de plasticité, et il fallait cependant arriver à en tirer cette pâte blanche analogue au kaolin porcelainier, ce biscuit propre à recevoir ensuite les glaçures et vernis idoines.

La palme devait donc revenir à l'homme qui, avec de la *terre française,* ferait de la *faïence fine anglaise!* Il ne s'en trouva qu'un, et ce fut *Honoré Boudon de Saint-Amans.*



CHAPITRE PREMIER

UN GRAND CÉRAMISTE

Le chevalier Honoré Boudon de Saint-Amans. — Les premiers essais en Lot-et-Garonne. — Le ministre Chaptal l'autorise à continuer ses expériences à la Manufacture impériale de Sèvres en vue d'enlever à l'Angleterre le monopole de la fabrication de la faïence fine (1812). — Voyages de perfectionnement en Angleterre (1820-1821). — Retour de Saint-Amans à Sèvres (1821-1824). — Passage de Saint-Amans dans les fabriques de Creil, de Choisy et de Montereau (1824-1826). — Nouvel établissement de Saint-Amans à Sèvres (1826-1829). — Ses succès aux Expositions de l'Industrie au Louvre en 1827 et en 1829. — Il quitte définitivement Sèvres pour fonder une manufacture de faïence fine à Bordeaux avec MM. Lahens et Rateau (septembre 1829). — Le Brevet d'importation de Saint-Amans. — Ses théories en céramique : recettes et procédés. — Saint-Amans a été un grand précurseur.

ISSU d'une famille noble de l'Agenais, le chevalier *Honoré Boudon de Saint-Amans,* dont le père était lui-même un savant distingué, s'adonna de fort bonne heure à l'étude de la céramique avec une passion qui devait le dominer durant toute son existence (1).

Il avait grandi parmi le fouillis des collections de toutes sortes amassées par son père dans son hôtel d'Agen et dans le manoir patrimonial de Lamarque; on y voyait des antiques gallo-romaines, des médailliers, des estampes, voisiner avec des vitrines encombrées de minéraux, de fossiles et de volumineux herbiers, le tout assorti d'une ample bibliothèque.

Ce beau milieu intellectuel exerça une incontestable influence sur ses aptitudes naturelles, car, à son tour géologue, chimiste, botaniste, dessinateur, nous verrons Honoré de Saint-Amans retirer profit de ces précieuses connaissances au cours de sa longue carrière de céramiste. Les

(1) Jean Honoré Boudon de Saint-Amans, né à Agen, le 9 ou le 11 mai 1774, est décédé à Lamarque, commune de Castelculier, le 1er mars 1858.

Son père, « Jean-Florimond Boudon de Saint-Amans, chevalier de la Légion d'honneur, président du Conseil général de Lot-et-Garonne, membre d'un grand nombre de sociétés savantes et agricoles, nationales et étrangères, etc.,

origines de sa vocation ne nous sont point autrement connues; son père, ayant lu l'*Emile,* avait-il pensé le doter d'un art manuel en lui faisant fréquenter l'officine d'un proche potier de campagne, ou bien s'initia-t-il au métier en Angleterre dans le temps qu'il y aurait séjourné comme émigré, — point qui n'a jamais été tiré bien au clair — c'est encore possible.

Quoi qu'il en soit, aux environs de 1800, nous le trouvons au travail aux lieux mêmes qui l'avaient vu naître. Il s'est fait construire un four tout auprès de Lamarque, et là, sans trêve ni répit, il expérimente les argiles de Lot-et-Garonne et des départements limitrophes à la recherche d'un biscuit irréprochable, d'émaux et de glaçures appropriées.

Maintes fois dut le hanter le souvenir des essais du maître Bernard Palissy dans ce même Agenais, à la Capelle-Biron, mais encore il avait vu et touché de près, en Angleterre, les chefs-d'œuvre de Wedgwood.

Quand, enfin, il crut avoir trouvé, il partit pour la capitale, en d'Artagnan, muni de bonnes recommandations à la faveur des hautes relations paternelles.

On est en 1812; l'Angleterre est toujours l'implacable ennemie; le projet de Saint-Amans d'affranchir la France du tribut qu'elle lui servait en dotant nos manufactures de procédés capables de produire avec nos argiles une faïence rivale de la faïence anglaise, la seule que l'on employât, séduit du premier coup le ministre Chaptal, qui l'autorise à s'installer à Sèvres pour y parachever ses expériences.

Avec Napoléon, il fallait aller vite en besogne; malheureusement pour lui, Saint-Amans n'était pas encore au point; il éprouva de tels déboires que Chaptal se désintéressa de l'entreprise. Loin de se décourager et comprenant l'utilité d'une nouvelle prise de contact avec l'Angleterre, il y fait deux voyages consécutifs, en 1820 et en 1821, au cours desquels il réussit à pénétrer dans les fabriques. Il en revenait muni de formules et de recettes obtenues notamment en échange d'un procédé de fabrication de cristaux avec émaux incrustés de sa manière et dans lequel il excellait. Le Musée d'Agen en possède de remarquables échantillons.

Voici déjà bien des années de perdues en expérimentations décevantes ! Cependant, les portes de la Manufacture de Sèvres s'ouvrent de nouveau à Saint-Amans (1822), et il y continue ses essais jusqu'au moment où, en 1824, il s'engagera dans un traité avec M. de Saint-Cricq, directeur de la Manufacture de Creil; il s'en séparait en 1826, pour faire deux stages encore très courts dans les fabriques de Choisy-le-Roi et de Montereau, après quoi il revient cuire derechef à son four de Sèvres (2).

En 1827, la chrysalide se fait papillon. Saint-Amans sort un superbe envoi destiné à l'Exposition universelle de l'Industrie, au Louvre, qui lui vaut la médaille d'or dans la Section de la Céramique, sur le rapport de Pouillet, de l'Institut, dont nous donnerons au moins cet extrait :

« M. de Saint-Amans, ayant obtenu la permission de construire un four à la Manufacture royale de Sèvres, a fabriqué quantité de pièces, soit en grès, soit en faïence et demi-porcelaine couverte d'un émail dur et inaltérable; ces objets, exposés dans le palais du Louvre avec les autres produits des manufactures royales et confectionnés avec des matières françaises, ont excité l'intérêt et l'attention du public; ils se distinguaient par la solidité et la dureté de la couverte, par l'élégance

naquit à Agen, le 24 juin 1748, de François Boudon de Saint-Amans et de Marguerite de Raymond; décédé le 28 octobre 1831. Par sa mère, il descendait de ce Florimond de Raymond, docte agenais, magistrat, littérateur, etc., qui a laissé, entre autres ouvrages, une traduction en vers français imprimée du *Culex*, de Virgile, sous le titre du *Cousin...* ». Extrait de la *Notice historique et biographique sur M. de Saint-Amans,* par M. le baron Chaudruc de Crazannes (Agen, Pr. Noubel 1832). Ses principaux ouvrages sont : *Une Flore Agenaise, Lettres sur les Pyrénées, Voyage agricole botanique et pittoresque dans les Landes, Essai sur les antiquités du département de Lot-et-Garonne,* etc.

(2) Nous pensons que c'est entre 1822 et 1824 qu'il faut placer la publication du *Mémoire,* sans date, que Boudon de Saint-Amans fit imprimer sous ce titre : *Exposé des faits relatifs à l'introduction en France d'une fabrication de poteries à l'instar des fabriques anglaises avec des matières françaises.*

et la variété des formes, le bon goût des dessins et des reliefs qui les ornaient et surtout par un prix extrêmement modique; aussi les personnes admises à visiter les salles du Louvre se sont-elles empressées d'acheter toutes les pièces qu'il avait été permis à M. de Saint-Amans de vendre, en regrettant de ne pouvoir s'en procurer davantage.

» M. de Saint-Amans s'est convaincu de la possibilité de fabriquer en France, si riche en matières premières de toute espèce, des poteries dont l'excellente qualité et le bon marché ne nous laissent plus rien à envier à l'industrie étrangère. Mais pour atteindre ce but, il ne suffit pas de suivre exactement les procédés anglais, il faut encore former des ouvriers habiles, actifs, ayant des habitudes d'ordre et l'amour du travail. Sous ce rapport, nos voisins ont une intelligence rare pour employer tous les bras. Personne n'entend aussi bien qu'eux l'art de classer les poteries dans les localités qui leur sont propres et d'en répartir les travaux selon les âges, les sexes et les facultés. Dans les manufactures de Staffordshire, on voit des vieillards, des femmes, des enfants, tous occupés à des travaux qui leur sont relatifs. La supériorité des faïences anglaises ne dépend pas, comme on l'a cru mal à propos, de la pureté et de l'excellence de leurs matières, mais bien de la bonne direction qu'on a su donner à la main-d'œuvre, de l'ébauche, du poli des pièces, du garnissage, de l'exactitude dans les proportions, du broyage, du tamisage, de la finesse extrême de leurs pâtes, de l'adresse des tourneurs, enfin de plusieurs moyens particuliers dont on se réserve la connaissance. Nous n'entrerons point dans le détail des manipulations dont se compose le système de fabrication de M. Saint-Amans, nous nous bornerons à faire mention de la perfection de ses couvertes, parce qu'en général la couverte est l'écueil des fabricants de poteries.

» On sait qu'elle doit être assez dure pour résister au tranchant du couteau et des autres agents mécaniques auxquels elle est exposée; il faut aussi que, par sa nature chimique, elle soit tout à fait inattaquable par les divers agens acides ou alcalins avec lesquels elle se trouve en contact dans les usages domestiques. Ces conditions seraient déjà assez difficiles à remplir; mais, en outre, il faut que la couverte puisse s'unir très intimement au biscuit; qu'elle se dilate, qu'elle se contracte comme lui et qu'elle en suive, en quelque sorte, tous les mouvemens dans les variations de température qu'il doit subir. Les pièces que M. Saint-Amans a présentées à l'Exposition ont été examinées avec le plus grand soin, et le jury a prononcé que ces couvertes n'étaient en rien inférieures à celles des Anglais.

» Nous pourrions ajouter, s'il était nécessaire, que nous les avons aussi soumises à l'action prolongée de l'hydro-sulfate d'ammoniaque et à d'autres épreuves des plus décisives, et qu'elles sont restées complètement inaltérables.

» Tous ces résultats nous ont paru d'un grand intérêt pour notre industrie, et nous avons l'honneur de vous proposer de décerner à M. Saint-Amans une distinction honorifique dans l'espérance que sa fabrication, qui n'est encore qu'un essai, pourra bientôt recevoir de plus amples développemens et produire une réforme utile dans nos ateliers. »

La grande notoriété était enfin venue couronner tant d'années d'un effort tendu au paroxysme; ce n'était encore pas la richesse..., elle ne devait jamais venir à Saint-Amans ! Il offrit son envoi à l'Etat, qui en confia le dépôt au Conservatoire royal des Arts et Métiers (3), où il se trouve encore, ainsi que nous l'avons vérifié.

Ainsi encouragé, Boudon de Saint-Amans se résolut à développer sa production, mais son four de Sèvres devenait insuffisant. Appuyé par le savant directeur de la Manufacture, M. Alexandre Brongniart, il recourut à son grand protecteur habituel M. de la Rochefoucauld, directeur des

(3) La lettre du ministre à Saint-Amans, alors domicilié à Passy, n° 66, en date du 4 octobre 1827, a été reproduite *in extenso* dans son *Mémoire contre MM. Lahens et Rateau.*

Beaux-Arts, qui lui donna aussitôt pleine liberté de procéder à toutes constructions et aménagements nécessaires, toutefois à ses frais et avec clause de retour à l'Etat à sa sortie de Sèvres. Saint-Amans y engagea 30.000 francs, dont il avait emprunté 20.000 (4).

Dès aussitôt installé, il se prépara fiévreusement pour l'Exposition de l'Industrie de 1829 dans l'espoir d'un succès décisif. Et il faut bien qu'il ait obtenu des produits de premier ordre puisque, avec l'assentiment de Brongniart, le ministre accordait à Saint-Amans l'insigne faveur d'exposer au Louvre à côté même de l'envoi de la *Manufacture royale,* ce qui ne s'était encore jamais vu (5).

Rien ne manqua à son triomphe. Le roi, qui, au cours de sa première visite, n'avait point vu sa vitrine, y fut conduit à sa seconde venue au Louvre; il fit appeler et félicita publiquement Saint-Amans, qui fut d'abord proposé pour une croix d'officier de la Légion d'honneur, puis pour un cordon de Saint-Michel, pour la première vacance dans l'ordre (6).

La Presse de toutes nuances fut unanime à s'associer au concert d'éloges qui montait de toutes parts (7).

En présence d'un aussi éclatant succès, il ne manquait plus à Saint-Amans pour l'exploiter que les moyens d'une expérimentation en grand dans une manufacture outillée en conséquence, but final auquel n'avaient cessé de tendre ses efforts. D'autre part, il commençait à prendre de l'âge, ses expériences avaient amoindri sa petite fortune, l'avenir devenait préoccupant.

Les tentatives faites en 1824 et en 1826 à Creil, à Choisy, à Montereau, n'avaient pas été heureuses; mais voici que, de tous côtés, les offres de concours lui affluent, à Paris, sur le théâtre même de ses succès, à l'Exposition du Louvre, et ce sont celles de M. Lahens, fils de l'aîné, et de Rateau, de Bordeaux, qu'il accepte pour se rapprocher de sa famille et de son pays natal.

De ses précédents rapports avec les grands manufacturiers, nous trouvons des souvenirs pleins d'amertume sous la plume de Saint-Amans :

« M. de Saint-Cricq, propriétaire de la manufacture de Creil, près Paris, me proposa de travailler avec lui au perfectionement de sa manufacture. Notre traité n'ayant pas eu d'exécution suivie, je m'adressai à celle de Choisy, où M. de Saint-Cricq paralysa bientôt tous mes moyens, ce qui me força à recourir à la Manufacture de Montereau, où M. de Saint-Cricq me poursuivit encore.

» Ce fut alors que les trois premiers manufacturiers de France, jaloux de mon industrie, se coalisèrent pour me faire une guerre à outrance et m'abreuvèrent d'amertume et d'opposition.

» Ces manufacturiers, surtout M. de Saint-Cricq, dont le frère, alors directeur des Douanes, savait si bien maintenir un système ruineux pour notre pays, se retranchaient derrière la prohibition, ennemie de tous les progrès. Nul d'eux ne voulait perfectionner, nuls ne le pouvaient d'ailleurs; il aurait fallu changer une grande portion de leurs établissemens.

» Ils avaient des magasins considérables de marchandises, qui se seraient trouvées presque sans valeur s'ils en eussent fabriqué de meilleures.

(4) V. *Mémoire de Saint-Amans contre MM. Lahens et Rateau* les trois lettres officielles relatives à cette nouvelle autorisation de développer les installations dans la Manufacture de Sèvres : 1° lettre du 28 février 1828 de M. le baron de Keutzinger, secrétaire privé du roi, à Saint-Amans; 2° lettre du même au même, du 4 mars; 3° de M. de Brongniart à Saint-Amans l'informant que toutes autorisations ont été accordées (du 6 mars 1828).

(5) V. *Ibid.,* lettre du 18 décembre 1828 du vicomte de la Rochefoucauld au baron Keutzinger accordant cette exceptionnelle faveur à la demande même de Brongniart.

(6) C'est à tous ces événements que se rapportent : 1° une lettre du baron de la Bouillerie, ministre d'Etat, pair de France, intendant général de la Maison du roi, au maréchal de camp baron de Keutzinger du 5 janvier 1829; 2° une lettre du 4 février du baron Lambert au général Keutzinger; 3° un extrait de la *Notice de l'Exposition des produits des Manufactures royales exposées au Louvre* (*Ibid.*).

(7) Cf. *Constitutionnel* des 20 juin et 29 juillet 1829; *Gazette de France* du 8 janvier 1830; *Messager des Chambres* du 9 janvier; *Moniteur* du 19 janvier.

» Un changement de système eût nécessité une lacune de fabrication pour établir de nouveaux modèles, former de nouveaux ouvriers, et avaient-ils encore à redouter la certitude du succès.

» Je fus donc repoussé par le préjugé, la routine et l'intérêt, car, lorsqu'on s'enrichit à vendre de la mauvaise poterie, à quoi bon prendre tant de peine pour en fabriquer de meilleure ? S'occuper de la santé et de la bourse des consommateurs, n'est-ce pas une philanthropie ridicule ?

» Je ne craignis pas ce ridicule. Rebuté par les manufacturiers, qui auraient dû m'accueillir, je m'adressai de nouveau à la Manufacture royale de Sèvres, dont la noble destination est de donner protection et asile à toutes les personnes qui, dans des vues d'utilité publique, font des tentatives pour introduire en France des industries nouvelles ou en perfectionner d'imparfaites.

» M. Brongniard seconda les vues du ministère de la Maison du roi. Je formai à mes frais une petite manufacture modèle dans l'intérieur de la Manufacture royale de Sèvres. Je rassemblai des ouvriers français et anglais et j'obtins de Sa Majesté la faveur spéciale d'exposer dans le palais du Louvre mes humbles produits, qui contrastaient avec la munificence des manufactures royales, mais qui ne les dépasseraient pas. M. le duc de Clermont-Tonnerre et M. Laurence, de Poitiers, avec lesquels j'étais en pourparlers pour établir des manufactures de poteries, vinrent y visiter les produits de leurs départements.

» Ce fut au milieu de ce triomphe, que le digne et bon M. Brongniard m'avait ménagé, que M. Rateau vint réunir son tribut d'éloges à l'hommage public que je recevais de toute la capitale et que, les yeux toujours fixés sur les produits des argiles du département de la Gironde, il me témoigna le désir d'entrer en rapport avec moi, relativement à un établissement à Bordeaux, et me promit une visite à ce sujet au retour d'un voyage qu'il allait faire au Havre; il se rendit à l'heure convenue pour voir mon établissement; nous fîmes une visite à M. Brongniard, qui lui fit l'éloge de mes travaux, et M. Rateau m'engagea, en nous séparant, de lui adresser un travail sur mon établissement de poteries projeté. »

Quoiqu'il ait souvent fait son panégyrique, Saint-Amans ne noircissait nullement le tableau qu'il faisait de l'infériorité des manufactures de Choisy, de Creil et de Montereau, pas plus qu'il n'exagérait lorsqu'il opposait à M. de Saint-Cricq la supériorité de ses méthodes et les résultats qu'il en avait obtenus. M. de Salvetat, le collaborateur de Brongniart, les appréciait avec autrement de sévérité dans ses *Leçons de céramique,* publiées en 1857, de longues années par conséquent après la rivalité qui s'était élevée entre eux et Saint-Amans (8) :

« *Les fabriques de faïence fine de Montereau, de Choisy-le-Roi, de Paris, de Chantilly et de Creil négligèrent leurs produits, qui ne constituèrent bientôt qu'une poterie honteusement médiocre, sale et de très mauvais usage... Dans ces circonstances, vers* 1824, *se placent les premières publications de M. de Saint-Amans* (*sic*) *sur les produits anglais recueillis et examinés par lui pendant plusieurs voyages en Angleterre.* D'après M. Brongniart, les premiers essais datent, d'une manière authentique, de 1824, 1827, 1829 et 1830. *A cette époque, les établissements de Creil, de Montereau, de Choisy-le-Roi, de Toulouse, d'Arboras, de Bordeaux, de Longwy et de Gien ou n'existaient pas ou n'avaient rien produit d'analogue à ce que nous nommons :* PORCELAINE OPAQUE. C'est donc aux idées répandues par M. de Saint-Amans et aux premières notions publiées par lui, quelque incomplètes qu'elles aient été, qu'il est juste d'attribuer l'élan que prit dans notre pays la fabrication de ces poteries... Mais si l'idée, pour ainsi dire théorique, appartient à M. de Saint-Amans, c'est à la fabrique de Montereau, puis bientôt à celle de Creil, qu'on doit la réalisation pratique de l'idée, c'est-à-dire la véritable introduction industrielle de la poterie, dite en France *porcelaine opaque* (9).

(8) M. Salvetat était chef des travaux chimiques à la Manufacture de Sèvres.

(9) Ici une rectification s'impose. Dès 1836, David Johnston, à Bordeaux, produisait en abondance de superbe *porcelaine opaque.* Il en avait exposé des séries importantes aux Expositions de la Société philomathique à Bordeaux et en 1839, à l'Exposition de Paris, où son envoi fut particulièrement remarqué et médaillé. Tous les grands services

En ce qui concerne plus particulièrement les faïences fines, l'Exposition de 1855 a permis de constater que toutes les poteries à pâte fine et sonore, celles du Staffordshire, de Creil, de Montereau, de Bordeaux, etc., réunissent un ensemble de qualités qui en font une poterie bien précieuse pour les usages domestiques. »

Nous verrons que Saint-Amans ne devait guère être plus heureux à Bordeaux avec MM. Lahens et Rateau.

C'est dans le *Brevet* qu'il avait pris le 27 septembre 1822 qu'il faut chercher la cause première des animosités violentes qu'il devait soulever dans le monde des fabricants; valable pour quinze années. il était un : *Brevet d'importation pour des procédés et appareils propres à fabriquer toute espèce de poteries, grès, faïences et porcelaines à la manière anglaise avec des matières du sol français et les émaux propres à les recouvrir, ainsi que l'impression de toutes ces poteries et porcelaines en couleurs et les applications d'ornements* (10). » On ne pouvait lui pardonner d'avoir ainsi devancé tous les propriétaires et directeurs des grandes faïenceries, dans les laboratoires desquelles on se livrait depuis assez longtemps déjà à de parallèles expérimentations, car si tous voulaient arriver à fabriquer de la *mi-porcelaine opaque anglaise,* aucun cependant n'y était encore parvenu, tout au moins de façon satisfaisante. Aussi, entre 1824 et 1827, M. de Saint-Cricq, puis Lebœuf et Thibaut l'avaient-ils attiré chez eux par l'appât de traités avantageux destinés dans leur propre pensée à ne point être exécutés, pour se séparer de lui dès aussitôt qu'ils seraient entrés en possession de ses secrets et de sa technique; il semble bien que MM. Lahens et Rateau obéirent aux mêmes mobiles. On conçoit que ces subites ruptures, l'arrêtant chaque fois en pleine période d'essais, alors qu'avec le matériel et les fours importants mis à sa disposition il entrevoyait enfin une situation stable et l'aboutissement de ses longues recherches, n'aient pas peu contribué à aigrir le caractère de Saint-Amans, le rendant plus soupçonneux et méfiant, ce qui est déjà un peu le travers des inventeurs. Aussi ne manqua-t-on pas de lui reprocher son caractère processif.

Le 5 août 1828, Saint-Amans prend une résolution héroïque; par lettre au ministre, il déclare renoncer au bénéfice de son Brevet; il le rend public, il l'offre à la France, toujours dans le but patriotique d'abattre la concurrence anglaise. Peut-être eut-il le tort d'y joindre aussitôt après une manière de défi, car il était de bon tempérament gascon. Ne s'avisa-t-il pas de mettre ses rivaux au pied du mur, leur disant : « Voici mes formules, voici mes procédés, vous tenez tous mes secrets, fabriquez maintenant si vous croyez pouvoir le faire ! » La querelle reprit de plus fort; elle durait encore en 1832 lorsque Saint-Amans plaida contre Lahens et Rateau, dont l'avocat, Me Sainmarc, lui objecta combien, en somme, avait été mince ce cadeau offert au public non sans quelque ostentation, puisque personne n'en pouvait retirer de profit. C'est précisément ce débat que Saint-Amans avait recherché dans le but de produire sa théorie céramique, et il va la présenter ainsi, lui-même, dans un *Mémoire* responsif :

« ...J'ai consacré une longue portion de ma vie à une amélioration industrielle que j'ai rendue manufacturière à travers les obstacles inouïs et les persécutions cruelles des fabricans qui avoisinent la capitale, auxquels je fis don d'un brevet que je leur défiais d'exécuter, pour l'importance du principe anglais de la fabrication des poteries. En l'abandonnant aux manufacturiers, *je savais d'avance que le principe n'était rien et que tout résidait dans son extension et son application aux matières indigènes du sol de la France, qui diffèrent selon les localités. C'est là le grand secret qu'on ne pouvait deviner qu'à force d'essais et une longue expérience. L'art du*

de D. Johnston, que nous décrivons plus loin, sont en *porcelaine opaque* de la plus grande finesse. D'ailleurs, M. Salvetat reconnaît lui-même qu'à l'Exposition de 1855 — à cette date J. Vieillard et Cie avaient succédé à David Johnston — la manufacture de Bordeaux marchait de pair avec ses rivales.

(10) Il en avait obtenu une prorogation d'un an par lettre du ministre de l'Intérieur du 15 avril 1824.

potier lui doit tout, il n'en est que le résultat, et pour l'obtenir je me retirai encore à la Manufacture royale de Sèvres pour m'occuper à approprier aux procédés anglais les argiles de plusieurs de nos départements, qui, par leur position, me paraissaient les plus propres à former des établissements de poteries (11).

» Je me créai alors moi-même une industrie privée que personne ne professait et que je me réservais d'exploiter sans discussions et de communiquer à ceux qui se présenteraient à moi pour donner l'essor au projet de naturalisation en France des poteries anglaises, que les manufacturiers repoussaient.

» Un principe d'industrie, Messieurs, est susceptible de plusieurs perfectionnements; toutes les additions à ce principe créent une propriété réelle à l'inventeur, qu'il sollicite ou non un brevet.

» L'inventeur qui veut conserver à lui seul le fruit de ses travaux redoutant de livrer sa pensée dans le champ de l'industrie, afin de la cultiver paisiblement et à son aise, ne doit-il pas, aussi bien que celui qui sera pourvu d'un brevet, se trouver sous la protection des lois lorsque des personnes qui se sont associées à lui pour exploiter son perfectionnement parviennent à en acquérir astucieusement la connaissance pendant des essais préparatoires qu'il était convenu de faire. *Le principe de l'industrie des poteries peut s'appliquer à plusieurs de nos localités, qui exigent toutes des règles différentes de fabrication. La variété de ces matières exige de différents calculs, de différentes combinaisons plus ou moins opposées les unes des autres.*

» *Les argiles de la Gironde, différentes de celles du département de la Seine, me forcèrent à tenter de nouveaux moyens pour faire réussir les premières avec autant de succès que celles dont je m'étais toujours servi auparavant à la Manufacture royale de Sèvres.*

» Toutes les fois qu'il y a extension, effort de génie et des obstacles à opposer, il y a toujours un perfectionnement atteint, qui donne un droit de propriété incontestable; il y a invention alors, et toute invention est la propriété sacrée de son auteur, dont il ne doit être permis à qui que ce soit de s'emparer impunément, surtout lorsqu'elle a été le résultat d'un traité solennel.

» *Mes travaux de poteries des départements ayant réussi à Sèvres, le ministre de la Maison du roi, connaissant l'importance de ce genre de fabrication, me fit l'honneur de mettre mes produits en évidence à côté de ceux des Manufactures royales exposés au Louvre pour exciter les capitalistes à former des établissements à l'instar des Anglais.* »

Dans son second mémoire, sous la plume de Me Dufaure, son avocat, la thèse de Saint-Amans était reprise avec plus de précision encore :

« ...Le brevet de M. Saint-Amans vint révéler à la France le secret des poteries anglaises, c'est-à-dire quelles étaient les argiles et matières premières que les Anglais employaient, ainsi que leurs procédés et leur manière de cuire.

» *De ce brevet à l'application en France, il y avait un immense intervalle à franchir; il fallait avant tout chercher si nous possédions sur notre sol des argiles identiques à celles de Devon et de Dorset, qui sont la base de ces poteries.* M. de Saint-Amans l'ignorait encore au moment où ce brevet lui fut délivré.

(11) Saint-Amans avait ainsi établi la nomenclature des diverses argiles qu'il avait expérimentées :
Poteries diverses des départements de la France les plus propres par leur position à fabriquer des faïences fines, à l'instar des Anglais :

Poteries de grès : de l'Isère;
Faïence fine : du Rhône;
Grès blanc : du Lot-et-Garonne;
Pâtes ordinaires avec engobes intérieurs : des Landes et de la Gironde;
Grès fins en pâtes coloriées et reliées : de la Loire-Inférieure;
Grès fins en pâtes coloriées et moulées : de la Seine-et-Marne;
Porcelaine tendre : de la Seine-Inférieure, du Puy-de-Dôme et du Nord.

» Cette immunité industrielle provoqua la rivalité, les jalousies des fabriquants; ils ne virent que des concurrences désastreuses, qu'un renversement de leur établissement; ils se coalisèrent pour s'opposer à l'introduction du système anglais. M. de Saint-Amans renonça alors aux avantages qu'il aurait pu recueillir par le privilège de son brevet et se mit à explorer les départements de la France pour étudier les argiles et s'assurer si elles remplaceraient les argiles anglaises.

» Ainsi les études de M. de Saint-Amans se partagent en deux classes bien distinctes :

» Dans la première est l'étude des matières anglaises, des moyens et procédés de fabrication en usage dans les manufactures d'outre-mer. Ces études lui suggérèrent l'idée de solliciter un privilège; il en a fait don à la France, et avec les documents qu'il avait donnés, chacun eût pu, comme lui, fabriquer en France avec les terres de Grande-Bretagne qu'il avait désignées ou, pour remplacer celles d'Angleterre, *étudier celles du pays dont il ne parlait pas dans la description qu'il avait dans le brevet.*

» Personne cependant n'a pu réussir dans cette fabrication ni dans les études des argiles du pays. C'était pourtant là tout ce que M. de Saint-Amans avait mis dans le domaine public qu'invoquent MM. Lahens et Rateau.

» *M. de Saint-Amans, dans la seconde partie de ses études, a cherché en France les argiles identiques avec celles d'Angleterre et les a trouvées dans beaucoup de nos départements. Cette seconde partie de ses études est à lui personnellement, et rien qu'à lui.*

» *Fier de ses dernières conquêtes et de la découverte des ressources de son pays, ignorées jusqu'alors, il s'adressa au gouvernement, qui, comme nous l'avons dit, lui prêta le plus encourageant appui.*

» Nous avons dit aussi comment les succès et les hommages nationaux couronnèrent l'entreprise de M. de Saint-Amans.

» Les fabriques françaises, qui avaient cherché, mais en vain, à profiter de la publicité du brevet de M. de Saint-Amans et à suppléer aux argiles anglaises par des terres de France, ne purent méconnaître la supériorité des moyens de M. de Saint-Amans à l'Exposition du Louvre. Aussi les propositions les plus avantageuses lui vinrent-elles de toutes parts, parce que les industriels qui les lui faisaient savaient parfaitement qu'il avait une science pratique personnelle, qui ne serait généralisée de longtemps si l'on pouvait restreindre ses idées généreuses et l'empêcher de propager par l'enseignement sa supériorité industrielle. Les fabricants avaient surtout très bien fait la distinction entre la partie scientifique de son brevet et celle qu'il possédait personnellement. »

Pour apprécier à sa juste valeur avec une suffisante impartialité — maintenant que le recul du temps a fait son œuvre — le génie de Saint-Amans, il convient assurément de se dégager du fatras ampoulé des *factums,* des grimoires et des polémiques âprement soutenues contre les manufacturiers. Voyons simplement le céramiste à l'œuvre.

A cet égard s'impose l'opinion, autorisée entre toutes, du savant Alexandre Brongniart, sous les yeux attentifs de qui, durant plusieurs années, Saint-Amans avait laborieusement expérimenté dans son petit four de Sèvres [12].

Au cours de ces recherches, souvent faites en commun, des rapports d'estime et d'amitié s'étaient établis entre eux, que rien, ni le temps ni l'éloignement, ne devaient altérer. Brongniart ne

(12) *Brongniart* (Alexandre) (1770-1847). Minéralogiste et géologue, il publie en 1790 un premier mémoire sur les perfectionnements à apporter à l'art de l'émailleur, et cela seul suffirait à faire comprendre par quel trait d'union Saint-Amans et Brongniart devaient se comprendre à quelques années de là; mais, nommé Directeur de Sèvres en 1811, il s'attache à y restituer l'art de la peinture sur verre et Saint-Amans se livrera de son côté avec passion à produire des émaux sous verre. Ses ouvrages sont nombreux; on peut dire de Brongniart qu'il a été le Cuvier de la géologie. Son grand *Traité des arts céramiques,* réédité en 1854 et en 1877, est au nombre de ses plus beaux ouvrages. Il était entré en 1815 à l'Académie des sciences.



1



2



3

1. — Plat du service dit : au S*aule pleureur* ou *Kachmire*.
2. — Type du service *Turc*, de Pierre Lacour.
3. — Type du service dit : *Tapisserie*, nº 2.

manqua en aucune occasion de rendre hommage à la science de Saint-Amans, pas plus que ce dernier ne faillit au devoir de reconnaissance envers celui dont il avait reçu les plus nobles appuis.

« ...J'ai tiré, dira M. Brongniart, un grand nombre de procédés, de descriptions d'opérations et même de fours de la publication faite par M. de Saint-Amans des procédés de la fabrication anglaise dans le *Bulletin de la Société d'encouragement*, t. XXVIII, 1829, p. 15, 82 à 152, où sont décrits les procédés de composition et de fabrication des pâtes, vernis, cuisson, impression et décoration. *J'y ai ajouté tout ce que j'ai appris par les communications toujours obligeantes et désintéressées qu'il a bien voulu me faire et par les essais et les opérations qu'il a faits devant moi dans l'atelier et le petit four qui lui ont été concédés à la manufacture royale de porcelaine de Sèvres pendant quelques années* » (13).

Or, le *Traité des arts céramiques* de Brongniart n'a paru qu'en 1844, à une époque où, depuis plusieurs années déjà, Saint-Amans vivait solitaire, désabusé, confiné dans sa retraite de Lot-et-Garonne. S'il se livre encore à ses travaux favoris, il n'en prend plus à témoin que ses familiers et ceux qui vont lui rendre visite dans sa solitude; les gazettes ne retentissent plus de son nom. Cependant, Brongniart n'a pu passer sous silence l'ancien expérimentateur de Sèvres et, dans la partie technique de son grand et fondamental ouvrage, il cite à maintes reprises les méthodes, les procédés, les formules de Saint-Amans; sans lui elles seraient perdues à jamais. On ne nous en voudra donc pas de les réunir ici, car, outre que le *Traité* de Brongniart ne se rencontre plus aujourd'hui qu'en bien peu de mains, on y trouvera la preuve que Saint-Amans avait détenu des formules et des procédés de fabrication de tout premier ordre.

PREMIÈRE SORTE. — *Faïence fine cailloutée.*

2. Argile plastique de Montereau et de Provins.	73
silex (*a*)	27
	100
4. Argile plastique d'Angleterre	83
silex	17
	100

TROISIÈME SORTE. — *Faïence felspathique* (*b*).

11. Argile plastique de Montereau et de Provins.	56
Kaolin	27
Silex	14
Felspath altéré	3
	100
12. Argile plast. du Devonshire et du Dorsetshire.	62
Kaolin	16
Silex	19
Felspath altéré	3
	100
13. *Pour la faïence dite:* CREAM-COLOUR (*c*):	
Argile plastique	82
Silex	16
Felspath altéré	2
	100

Glaçure des faïences fines (*e*).

1. FRITTE (*Saint-Amans*):	
Felspath altéré	61
Sulfate de baryte	23
Carbonate de soude	12
Nitre	2
Borax	2
	100
2. FRITTE (*Saint-Amans*) pour faïence dite *cream-colour*:	
Felspath altéré	15
Silex	33
Blanc de plomb	48
Verre de cristal	4
	100
8. GLAÇURE *pour faïences à peindre*:	
Silex	10
Oxyde blanc de plomb	35
Minium	44
Fritte	11
	100
9. GLAÇURE (*Saint-Amans*) *pour faïence imprimée*:	
Felspath	31
Oxyde blanc de plomb	13
Fritte	56
	100

(13) *Traité des arts céramiques ou des poteries considérées dans leur histoire, leur pratique et leur théorie*, par Alex. Brongniart, 2e édition revue, corrigée et augmentée de notes et d'additions par Alphonse Salvetat, in-8°, Paris, Béchet jeune, janv. 1854, t. II, p. 111.

(*a*) *Bulletin de la Société d'encouragement,* 1829, 28e année, p. 18. Ce que M. de Saint-Amans désigne sous le nom de granite dans les compositions qu'il a publiées, ou de *cornish stone,* est une pegmatite altérée, c'est-à-dire une roche de cristallisation composée de felspath très altéré et mêlé de quartz, passant à l'état de kaolin caillouteux. Elle se trouve en Cornouailles avec le kaolin de ce pays. V. *Op. cit.,* p. 114.

(*b*) *Ibid.,* p. 115.

(*c*) *Ibid.,* p. 115.

Brongniart ajoute :

« Ces recettes sont si particulières à certaines localités que je ne puis donner celles qui viennent d'être présentées que comme les résultats généraux qu'on peut tirer de ces prescriptions; *néanmoins, j'ai vu opérer M. de Saint-Amans, avec la composition n° 11 : elle a produit un corps de pâte dense, sonore, blanc, qui m'a paru doué de toutes les qualités d'une bonne poterie.* »

(*d*) *Ibid.,* p. 116.

(*e*) V. *op. cit.,* p. 123 et 124.

Grès-cérames fins.

Au sujet de la fabrication de ces *grès-cérames fins* également produits en Angleterre, Brongniart, qui les avait étudiés, a écrit :

« ...Suivant M. de Saint-Amans, les pâtes destinées à recevoir diverses colorations sont composées comme il suit :

Kaolin de Cornouailles	14	ou de Saint-Yrieix.
Argile plastique de Devonshire	14	ou de Saint-Yrieix.
Silex	15	
Sulfate de baryte	9	de Meudon.
Pegmatite altérée de Cornouailles	27	
Sulfate de chaux (gypse)	21	
	100	

» J'ai répété cette composition en changeant seulement le lieu d'origine des matières et les prenant presque toutes en France, comme on le voit dans la colonne à droite. Ce changement aurait pu apporter d'assez grandes différences par les raisons que j'ai souvent exposées; cependant j'ai eu, autant qu'il m'était possible avec les moyens qui sont en mon pouvoir, des résultats assez satisfaisants pour me faire présumer que cette composition est bonne et que si j'avais pu opérer plus en grand, et aussi à une température plus appropriée, j'aurais eu des résultats plus satisfaisants. »

Et Brongniart ajoute en note à ce qui précède :

« Il est encore plus difficile de prendre une opinion *sur la multitude de recettes qu'ont données M. de Saint-Amans,* et surtout M. Shaw, pour la composition des grès-cérames (*stoneware*) que pour celle des faïences fines (*earthenware*). J'ai voulu, pour pencher plutôt vers une recette que vers une autre, en répéter quelques-unes. Mais il y a dans cette voie d'expérimentation beaucoup plus de difficultés qu'on ne le pense au premier coup d'œil. D'abord, il faut bien savoir de quelles substances ont voulu parler les auteurs de ces recettes par les noms qu'ils leur ont donnés, tels que granit, cornish stone, cornish clay, china clay (qui ne peuvent être entièrement synonymes, puisqu'on les emploie dans la même recette), grauen, brocon clay, cauck, grind, etc., dont la signification n'a pu être donnée avec certitude que par l'auteur lui-même, qui a employé ces termes particuliers à certaines contrées.

» Ensuite, quand on prend des terres d'une autre localité et qu'on croit analogues, on ne sait pas jusqu'à quel point influeront sur les résultats les différences légères qu'elles peuvent avoir entre elles. Des essais en petit disent souvent trop ou trop peu. J'en ai eu la preuve dans mes essais de couverte des grès-cérames. Enfin je n'aurais pu trouver à Sèvres, sans des tâtonnements infinis ou sans des constructions de fours faites exprès, la température convenable à la cuisson de ces compositions si différentes de la porcelaine. Le dégourdi donne trop ou pas assez de chaleur. Le grand feu même, en retirant les pièces, avant la fin de la cuisson de la porcelaine, en donne toujours trop.

» Cependant je puis dire que ces essais incomplets m'en ont quelquefois assez appris pour me faire présumer que telle recette donnerait les résultats promis si on l'exécutait dans toutes les conditions exigées.

» Quant aux glaçures, on sait que le jugement est encore plus difficile à porter pour des raisons dont le développement allongerait trop cette note. » (14).

Pour les glaçures des grès-cérames, Brongniart cite encore la recette de Saint-Amans (15) :

Nº 1	Verre plombifère dit cristal	7
	Sable quartzeux	25
	Felspath	51
	Sulfate de baryte	17

« J'ai essayé, dit-il, cette composition. La glaçure qu'elle a donnée sur des petits échantillons de biscuits de grès était blanche, avait un aspect cireux et une surface coque d'œuf. » (16).

Quelle joie profonde dut procurer à Saint-Amans la lecture du *Traité des Arts céramiques !* C'était sa thèse tout entière, sa thèse du *Mémoire* de 1832 qu'il y retrouvait sous la plume du maître Brongniard. Il n'avait jamais soutenu autre chose lui qui avait excellé, le premier en France, dans la production de ces grès-cérames fins. Lui aussi, avec des argiles françaises, il avait obtenu ce biscuit rendu très dur au feu afin de n'être pas une porcelaine et reconnaissable à son opacité, à sa cassure vitreuse, à la qualité de son épiderme qui apparaît poreux à la manière d'une coque d'œuf. Les avait-ils aimés ces grès-cérames fins à raison de la joliesse des garnitures, des reliefs d'applique qu'ils appelaient, des colorations variées et des lustres métalliques qu'ils pouvaient recevoir et dont il les avait amoureusement rehaussés ! Mais combien rares sont devenus ces spécimens de sa main, qu'il n'a jamais pu fabriquer en série, qu'il façonnait lui-même et faisait cuire dans ses petits fours, qu'il envoyait au titre de pièces de maîtrise dans les Expositions, puis qu'il finissait par offrir à ses amis.

En somme, le malheur de Saint-Amans a été de n'avoir jamais pu disposer de capitaux ni d'un matériel suffisants. A Sèvres, il ne pouvait faire que des essais; lorsqu'il se rapproche des fabricants, que ce soit à Choisy, à Creil ou à Montereau avec MM. de Saint-Cricq et Lebœuf, ou à Bordeaux avec Lahens et Rateau, on le remercie dès les essais faits, et David Johnston lui-même, qui veut commercialiser sa fabrication, sera effrayé par les visées *artistiques* de son directeur-fondateur.

Sans doute, Saint-Amans apportait aux manufacturiers les moyens de fabriquer de la *faïence fine anglaise* et de la décorer par le procédé de l'impression en noir et en couleur, mais il les entraînait aussitôt à fabriquer des terres de pipe en *cream-colour,* des pièces avec reliefs d'applique en émaux de biscuit, des grès-cérames fins avec couvertes lustrées ou glaçures à reflets métalliques. Au fond, c'est du *Wedgwood* que Saint-Amans rêvait de faire et il y était conduit par sa culture, aussi par ce goût pour l'antique qu'il avait sucé comme un lait nourricier dans les musées paternels, et, de plus, enflammé au souvenir des travaux de Palissy en Agenais. Or, ce genre de production céramique ne laissait pas que d'être dispendieux, s'accompagnant de graves mécomptes; c'est devant quoi tous ses *impresarii* ont finalement reculé. Voilà, pensons-nous, la vérité et, avec elle, le secret de ses déconvenues.

Le « *sic vos non vobis* » s'appliqua donc avec la sévérité d'une loi.

(14) *V. op. cit.,* p. 208, note 1.
(15) *Ibid.,* p. 211.
(16) V. *op. cit.,* p. 211.

Il n'en reste pas moins que Saint-Amans avait ravi leurs secrets aux Anglais et qu'on lui doit d'avoir brisé leur monopole.

Sans doute, tout bon Anglais a-t-il le droit de ne voir en lui qu'un contrefacteur de ses compatriotes les manufacturiers du Staffordshire, mais tout bon Français a non moins le droit de le proclamer un grand inventeur et aussi un libérateur de notre Industrie céramique, puisque, livré à lui-même, seul, par ses propres moyens, il a fait de la *faïence fine anglaise avec des argiles de France.*

Sa ville natale peut donc, cent ans après la fondation de la première manufacture bordelaise du XIXe siècle, le placer au nombre de ses hommes illustres, et la France aussi lui payer un juste tribut d'admiration et de reconnaissance.



CHAPITRE II

LA COLLECTION DE SAINT-AMANS AU MUSÉE D'AGEN

I. Saint-Amans offre à la Société d'agriculture, sciences, lettres et arts d'Agen une collection de ses essais (1831). — *Etude générale de cette collection.* — II. *Inventaire sommaire et descriptif de la collection de céramique : A. Pièces fabriquées à Sèvres;* — B. *Lahens et Rateau* (1829-1831); — C. *A la Manufacture royale de Bordeaux* (1834-1835); — D. *Chez David Johnston;* — E. *Pièces sans marques.* — F. *Pièces anglaises;* — G. *Essais divers avec décor par impression.* — III. *Inventaire sommaire des bois sculptés pour l'impression par report de la gravure sur bois, ayant servi à Saint-Amans.*

I

AVANT de se séparer de MM. Lahens et Rateau — ce qui eut lieu en novembre 1831, dans des conditions que nous relaterons plus loin — Boudon de Saint-Amans avait déposé dans une des salles de la bibliothèque de la ville de Bordeaux un lot de ses œuvres extrêmement important; il y avait réuni la fleur de ses essais; voici, d'ailleurs, comme il en parle au cours de son procès avec ses commanditaires : « ...Les personnes qui s'intéressent au sort de la fabrication des poteries anglaises sauront que j'ai déposé dans une des salles de la bibliothèque de la ville une collection *technologique composée d'essais faits à la Manufacture royale de Sèvres avec les argiles du département de la Gironde* qui furent couronnés en 1830 par la Société philomathique. Il est très heureux pour moi d'avoir eu la bonne idée de faire transporter hors de l'établissement de Bordeaux les premiers types de ma fabrication, auxquels je tenais essentiellement et qui auraient subi le même sort que beaucoup d'autres objets. Cette circonstance m'a mis à même d'avoir placé aujourd'hui à côté de ces essais, comme objet de comparaison, quel-

ques échantillons des soixante et quelques mille pièces qui ont déjà été fabriquées à la Manufacture de Fouqueyrolles avec seulement deux tourneurs et quelques enfants auxquels j'ai donné les premiers élémens de la poterie... » (1). A ce moment, Boudon de Saint-Amans est désemparé; une fois de plus, tous ses projets d'avenir se sont écroulés; se retournant du côté de son pays natal, il va offrir à la *Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen* cette collection « *technologique* » qui n'a plus rien à faire à Bordeaux, où elle avait été exposée durant quelque temps, et qui lui tenait comme aux entrailles, car c'est pour elle qu'il prononcera son : « *Exegi monumentum !* ».

C'est ainsi qu'elle se trouve aujourd'hui au Musée d'Agen; la description qu'il en a donnée, jointe au rapprochement des dates, nous en donne la conviction : Saint-Amans quitte Fouqueyrolles en novembre, et c'est le mois d'après — décembre 1831 — qu'il fait son don à la Société d'agriculture d'Agen, alors présidée par un vieil ami de son père, M. Noubel; il en était remercié en ces termes :

Agen, 21 Décembre 1831.

Le Président du Tribunal de commerce d'Agen et de la Société d'agriculture, sciences et arts de la ville à Monsieur de Saint-Amans aîné.

Monsieur,

Je n'ai pu communiquer qu'hier à la société que je préside les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser et mettre sous ses yeux les divers échantillons de poterie qui appellent tant d'intérêt sur votre génie industriel et votre fabrication.

La société a reçu avec un vif sentiment de plaisir et de reconnaissance la communication et le don que vous avez bien voulu lui faire de ces produits d'une industrie et d'un art nouveaux dans notre pays; elle espère que vous les fixerez parmi nous au moyen d'un établissement où vous mettrez en œuvre, avec votre admirable talent, les diverses argiles que vous avez reconnues dans notre département et qui, recevant sous votre direction des formes à la fois utiles et gracieuses, prendront place dans chaque ménage et y porteront un souvenir de vous.

Le nom de Saint-Amans, en vénération parmi nous, recevra, Monsieur, de vos œuvres industrielles un nouveau lustre; la Société académique d'Agen s'en félicite et me charge de vous en faire ses félicitations, en vous transmettant l'expression des sentiments d'estime et de gratitude que vous lui inspirez.

Veuillez agréer particulièrement, Monsieur, les mêmes sentiments d'un homme qui s'honorait de l'amitié de M. votre père et qui prend un vif intérêt à votre bonheur et à vos succès.

Rd Noubel.

Ce n'est toutefois qu'à la date du 23 février 1832 qu'il est fait mention du don de Saint-Amans au registre des procès-verbaux de la société : « ...Cet hommage, y est-il dit, est accueilli avec tout l'intérêt qui se rattache à la mémoire d'un nom dont les fastes de la société revendiquent une grande part de son illustration dans la carrière des sciences. » Faisaient partie de cet envoi la belle urne ornée du portrait en médaillon de son père (2) et le lot important d'émaux incrustés sous verre ou cristal qui se voient au musée dans la vitrine des faïences.

La collection Saint-Amans du Musée d'Agen présente un ensemble de tout premier ordre pour l'étude de notre fabrication faïencière française au début du XIXe siècle; nos grands musées d'enseignement et de démonstration de *Sèvres* et de l'*Union centrale des arts décoratifs,* à Paris, ne peuvent lui opposer rien d'équivalent pour la période allant de 1820 à 1830 (3). Elle est restée cepen-

(1) V. p. 55 du *Mémoire* de Boudon de Saint-Amans contre MM. Lahens et Rateau.

(2) V. pl. I., nos 4 et 6.

(3) Soit à Sèvres, soit aux Arts décoratifs, il est à regretter que pour cette période notre fabrication française ne soit représentée que d'une façon tout à fait insuffisante et que l'on ne puisse se faire une idée de l'importance comme de la variété de la production de fabriques telles que Creil, Choisy, Montereau, Sarreguemines, Valentine, etc. Le même reproche peut d'ailleurs s'adresser au Musée de Bordeaux, dont les collections de céramique, même locale, sont plus qu'insuffisantes.

dant profondément ignorée jusqu'ici, même du premier biographe de Boudon de Saint-Amans, M. Ernest Labadie, qui, faute de l'avoir vue, a pu écrire : « ...Les produits de la fabrique de Bacalan sont devenus très rares. Il n'y en a aucun spécimen ni dans les musées, ni à Sèvres, où Boudon de Saint-Amans a fait ses premiers essais, ni à Bordeaux. Parmi les échantillons de sa fabrication bordelaise, dont Saint-Amans a fait don au Musée d'Agen, un seul porte la marque : LAHENS & RATEAU; les autres sont à la marque de DAVID JOHNSTON; c'est une petite théière en faïence de couleur crème, vernissée, très simple et marquée du monogramme L et R, accolés. » (4).

Or, d'abord au *Musée d'Agen*, j'ai relevé (5) :

1° Douze pièces marquées de *Sèvres* indiquées comme ayant été fabriquées à Sèvres. (Nos du Musée : 57, 90, 92, 107, 125, 135, 171, 173, 194, 195, 218, 223.)

2° Six pièces marquées au monogramme de LAHENS & RATEAU : L R, de la fabrique de Fourgueroles, ou munies d'étiquettes indiquant qu'elles proviennent de cette Manufacture. (Nos du Musée : 53, 61, 65, 71, 161, 176.)

3° Six pièces marquées de la vignette en creux de la *Manufacture royale de Bordeaux*. (Nos du Musée : 110, 137, 182, 217, 221, 222.)

4° Une seule pièce marquée DAVID JOHNSTON, avec la vignette en creux n° 7;

— Une autre pièce, sans marque, mais avec une étiquette indiquant qu'elle est sortie des Moulins de Bacalan.

Tout le reste de la collection, sans marques, sans numéros de fabrication ni lettres de série, en un mot sans indices, aurait été à tout jamais voué à l'anonymat si Boudon de Saint-Amans ne l'avait authentiqué par son envoi à la Société d'Agen.

Six de ces spécimens anépigraphes sont cependant pourvus d'étiquettes indiquant le gisement de la terre expérimentée. (Nos du Musée : 88, 132, 141. 158, 47, 219.)

Pareilles mentions se rencontrent aussi sur des pièces marquées dont le haut intérêt technique n'échappera pas aux céramistes. Aussi les avons-nous soigneusement relevées :

47. — *Terre de Fals*, Commune du canton d'Astaffort (Lot-et-Garonne).
57. — *Plaine du Passage d'Agen*, n° 3 (à Sèvres). Arrondissement d'Agen.
88. — *Pied du Pech-de-Mozat*, côté de la route de Toulouse, n° 1. Dans la commune de Castelculier, canton de Puymirol (Lot-et-Garonne).
128. — *Monflanquin*, n° 2. Chef-lieu de canton du Lot-et-Garonne.
132. — *Auvillars*, n° 1. Chef-lieu de canton du Tarn-et-Garonne.
140. — *Plaine du Passage d'Agen.*
141. — *La Plume*, n° 2. Chef-lieu de canton du Lot-et-Garonne.
153. — *La Plume*, n° 4.
171. — *Argile du département* (Lot-et-Garonne). (A Sèvres.)
173. — *La Plume*, n° 3 (à Sèvres).
219. — *Lamagistère*, n° 1. Chef-lieu de canton du Tarn-et-Garonne.
222. — *Mélange de terres de Fumel et du Mas-d'Agenais.* Chefs-lieux de canton du Lot-et-Garonne.
223. — Pièce ornée faite avec de l'argile du département (Lot-et-Garonne).

En tout neuf gisements différents avec des argiles choisies.

C'est à la faveur de ces annotations, toutes de la main même de Boudon de Saint-Amans, que nous avons pu savoir que, même à Sèvres, il avait continué à expérimenter avec des argiles

(4) V. la reproduction de ce monogramme, *infra*.

(5) Nous ne saurions assez remercier M. le maire d'Agen, M. Labat, de l'amabilité avec laquelle il nous a permis d'explorer tout à loisir les vitrines de la collection Saint-Amans, ainsi que M. le conservateur Recours du concours si dévoué qu'il nous a prêté; l'obligeance de M. Bonnat, archiviste du Lot-et-Garonne, n'a pas été moins grande pour renseignements et documents d'archives.

de Lot-et-Garonne et de Tarn-et-Garonne, surtout celles du *Pech-de-Mauzac,* à toucher le four qu'il avait eu à Lamarque, à quelques centaines de mètres de son manoir familial (6).

D'autre part, on pourra désormais reconnaître, en les lui attribuant, les pièces qui se rencontreront avec ou sans *Sèvres,* en creux dans la pâte, mais, en tout cas, munies du cachet en relief ou cartouche portant un numéro que Saint-Amans avait spécialement adopté pour ses produits sortis de la Manufacture nationale, les deux types figurant au Musée d'Agen (7).

Pareilles identifications se pourront aussi faire pour ces pièces sans marques qui se rencontrent assez fréquemment, par rapprochement avec les échantillons similaires anépigraphes du Musée et qui se rapportent généralement aux débuts de la fabrication chez Lahens & Rateau et chez David Johnston, presque toujours prises jusqu'ici pour des faïences anglaises (8).

On aura le moyen de faire de semblables reconnaissances en consultant :

1° La centaine de bois sculptés que nous avons retrouvés au Musée d'Agen, en compagnie de son distingué conservateur, M. Recours, et qui avaient servi à Saint-Amans pour la décoration par impression de ses faïences (9);

2° Le nombre non moins important des moules en biscuit qui avaient été usagés soit chez Lahens & Rateau, soit chez David Johnston, que nous avons découverts à Bordeaux (10).

Nous nous sommes assuré que le *Conservatoire des Arts et Métiers,* à Paris, détenait toujours l'envoi fait par Saint-Amans à l'Exposition de l'industrie, au Louvre, en 1829, et dont le dépôt lui avait été confié (11).

M. Ernest Labadie, lorsqu'il a écrit sa *Monographie* sur Saint-Amans, ne connaissait de lui qu'une quinzaine de pièces tout au plus, avec trois ou quatre marques différentes; il existe aujourd'hui, à Bordeaux, d'importantes collections particulières contenant des spécimens de tout premier ordre; je n'aurai qu'à citer, entre autres, celles de MM. J. Vieillard, Georges Bouchon, Coudol, Gresse, Trial, Rambié, Calvé, Maziaud, Charrol, etc.

Souhaitons que l'*Inventaire sommaire* de la collection Saint-Amans qui accompagne cette *notice* éveille la curiosité de tous ceux qui s'intéressent aux produits de notre Céramique française. Un jour viendra bien où ces petits chefs-d'œuvre, déjà vieux d'un siècle et témoins précieux d'une technique qui ouvrait les voies dans lesquelles nos manufacturiers français ont pu tout aussitôt marcher à grands pas, seront l'objet d'un nouvel enthousiasme, car Saint-Amans a été un grand précurseur. Des maîtres illustres comme Alexandre Brongniart et Salvetat l'ont, sans doute, proclamé avant nous, mais qui s'en souvient ?

(6) Manoir de Lamarque, sur la commune de Castelculier, canton de Puymirol; M. Labadie a imprimé par erreur : *Castelculiez.* Un des plus émouvants poèmes de Jasmin, *l'Abuglo de Castel-Cullié,* a rendu à jamais célèbre, en Gascogne, le nom de cette petite commune. Jasmin avait été un grand ami du père de notre céramiste.

(7) V. la reproduction de cette marque p. 26.

(8) Nous possédons, et nous connaissons aussi par ailleurs, un assez grand nombre de pièces sans marque, d'autres qui n'ont, en creux dans la pâte, que des lettres et des numéros de série, surtout en terre de pipe, en cream-colour avec reliefs d'applique ou en faïence fine et en grès-cérame avec ou sans couvertes, qui sont incontestablement de Lahens et Rateau ou de David Johnston, à preuve l'existence de leurs similaires avec vignettes en creux au Musée d'Agen.

(9) C'est en furetant dans des tiroirs que nous eûmes la bonne fortune, avec M. Recours, de tomber sur ce lot considérable de bois sculptés parmi lesquels se trouvaient quelques clichés *glyphographiques* en zinc. Nous pûmes nous rendre compte immédiatement qu'ils avaient appartenu à Saint-Amans, un assez grand nombre d'entre eux se retrouvant imprimés en noir ou en couleur sur des plats, des assiettes et des plaques de faïence conservés dans les vitrines et anépigraphes. M. Recours les a aussitôt fait tirer sur papier à l'*Imprimerie moderne* d'Agen, qu'il y a lieu de féliciter pour le soin qu'elle y a apporté, car plusieurs de ces bois sculptés étaient fendus ou vermoulus.

(10) V. *infra,* pl. XIII et XIV.

(11) Ces pièces sont d'autant plus à signaler à l'attention qu'elles ont toutes été fabriquées à Sèvres entre 1827 et 1829. V. p. .

*
* *

Pour être complet, signalons encore l'existence dans les mêmes vitrines d'un certain nombre d'autres essais de Saint-Amans :

I. *Impressions typographiques en couleurs vitrifiables sur faïence et sur porcelaine.* — Boudon de Saint-Amans était encore un inventeur lorsqu'il appliquait les caractères d'imprimerie sur plaques de faïence vernissée, sur porcelaine ou sur métaux émaillés et ce, pour tous usages pratiques, ainsi que l'explique la pancarte suivante, qui est de sa main :

« SPECIMEN

D'APPLICATIONS EN COULEURS VITRIFIABLES SUR TOUTES MATIÈRES VITRIFIÉES ET LES MÉTAUX ÉMAILLÉS PAR LES CARACTÈRES TYPOGRAPHIQUES, DANS LE BUT DE SUBSTITUER AUX INSCRIPTIONS ET ÉTIQUETTES EN USAGE AUJOURD'HUI POUR LES BESOINS DOMESTIQUES, DANS LES CAVES, LES DÉPÔTS, LES MAGASINS DE DROGUERIE, DANS LES LABORATOIRES DE CHIMIE ET L'HORTICULTURE ET ENFIN DANS LA DÉNOMINATION DES RUES, LE NUMÉROTAGE DES MAISONS ET GÉNÉRALEMENT DANS LES ÉDIFICES PUBLICS. »

Saint-Amans avait raison de voir dans son invention un progrès mis à la portée de tous et aussi un moyen de gagner la fortune. Ses contemporains n'y prêtèrent point d'attention; il en fut une fois de plus pour ses frais d'étude. Depuis, sa découverte enrichit chaque jour les fabricants de plaques émaillées imprimées; mais nous avons déjà dit que le *sic vos non vobis* a été de tous les temps.

II. *Les porcelaines.* — Le Musée possède également un certain nombre d'essais sur porcelaine décorés par Saint-Amans lui-même, dont quelques-uns, rehaussés d'or, sont remarquables; aucun ne porte de marque, sauf les indications manuscrites sur étiquette que nous avons relevées sur les deux exquises plaquettes d'essai portant les nos 125 et 135, exécutées à Sèvres.

III. *Emaux incrustés dans le verre.* — L'écriteau qui se rapporte à cette partie de la collection porte : « *Essais d'incrustation dans le verre par H. Boudon de Saint-Amans* 1811-1820. » Il y en a une soixantaine environ de superbes échantillons. La mode de ce genre de production a passé, c'est fort dommage, mais rien ne dit qu'on n'y reviendra pas.

Un autre écriteau, imprimé celui-ci sur émail et qui s'applique à l'ensemble de la collection céramique, porte : « Essais céramiques exécutés par HONORÉ BOUDON DE SAINT-AMANS pour démontrer la possibilité d'exécuter avec des argiles françaises les poteries dites anglaises, terre de pipe, etc., 1798-1825. »

Signalons enfin le portrait de Saint-Amans, en lithographie, au milieu de tous ces objets qu'il avait tant aimés et qu'il semble encore caresser du regard, offert au Musée d'Agen par mon ancien collègue et ami feu M. Raymond Bazin. La suscription imprimée porte :

HONORÉ DE ST-AMANS

Importateur des poteries anglaises en France,
L'un des fondateurs de la Manufacture de Bordeaux.

et, au bas, à droite, la signature autographe de Saint-Amans (12).

(12) V. portrait de Saint-Amans d'après cette lithographie.

VILLE DE BORDEAUX · MUSÉE D'AQUITAINE

II

Inventaire sommaire et descriptif de la Collection de Céramique de Boudon de Saint-Amans au Musée d'Agen.

A. — Pièces fabriquées a la Manufacture Royale de Sèvres (1812-1829).

1° *PIÈCES AVEC ÉMAUX EN RELIEF D'APPLIQUE*

37[13]. — *Pot à eau* (service de toilette) crème pâle, glacé, de forme très élégante, à pans, rehaussé de motifs floraux sur chaque pan en relief d'applique d'émail blanc vernissé; au bec, superbe tête barbue, dite de Bellarmin.

Marque : Sèvres, en creux dans la pâte. (V. pl. I, n° 14.)

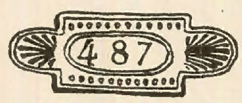
— La cuvette sur laquelle il repose ne l'assortit pas, quoique de même couleur, les reliefs qui la décorent étant d'émail blanc, genre Wedgwood. — Même marque.

— Nous possédons une importante théière jaune nankin, à pans coupés, forme chinoise, rehaussée des mêmes reliefs d'applique que ceux du pot à eau, mais avec une marque en creux, L. L. T., qui pourrait bien être anglaise. Dans ce cas, le plagiat serait certain (V. pl. VI, n° 8).

57. — *Petite urne* ansée, à panse légèrement aplatie, tout en facettes losangées du col au pied, couleur café, vernissée; sur les losanges du centre : une pensée sauvage sur sa tige, en travers de laquelle une petite banderole porte en creux : A MOI, ce qui, la fleur devenant parlante, donne la devise : (*Pensez*) *à moi;* le tout en émail blanc en relief d'applique. Les anses sont faites d'un serpent enroulé rabattu sur la panse.

Marque : Sèvres, avec le cartouche en relief adopté à Sèvres par Saint-Amans portant le n° 171. Sur une étiquette, à la main : « *Plaine du Passage d'Agen,* n° 3. »

92. — *Vase ornemental,* ansé à l'étrusque, avec panse godronnée et pied carré, crème, vernissé; au sommet de chaque godron, un cabochon rond de fort relief en émail blanc; au-dessus, à la base du col, collier de feuilles d'eau cordiformes, de même émail, aussi en relief. Le couvercle, plat, est surmonté de deux boutons floraux disposés près des bords à droite et à gauche, et, entre eux, en relief d'applique posé à plat, une femme assise et casquée, Minerve ou génie du Commerce, est entourée de petits génies portant divers attributs[14]; ce beau vase, qui a son pendant, est une des pièces les plus importantes de la collection (V. pl. I., n° 12).



Marque de Saint-Amans à Sèvres.

Marque : Sèvres, sous le couvercle.

107. — *Urnule* à pied, de style pompéien, couleur chocolat, décorée autour de la gorge : 1° d'un rang de perles et de demi-feuilles de laurier juxtaposées perpendiculairement, en relief et en émail blanc; de même émail, et, trois fois répété sur la panse, un motif fait d'une lyre croisée d'une couronne de fleurs en sautoir; de chaque côté, une palmette en guise d'anse ou d'oreillette. Pièce extrêmement élégante et d'un fini rare (V. pl. I, n° 11).

Marque : Le cartouche de Sèvres en relief, avec le n° 246 (sans : Sèvres).

171. — *Pichet* de forme un peu aplatie, gris, vernissé, avec émaux blancs glacés en relief figurant des sujets de chasse. Très belle pièce.

Marque : Sèvres et, sur une étiquette, à la main : *La Plume,* n° 3.

194. — *Pot à eau,* de grande dimension, paille clair; sur le col, en relief : deux chimères à bec d'aigle accroupies, une patte en l'air, s'affrontent, séparées par une vasque godronnée montée sur pied, en forme de bénitier; la panse présente dix compartiments cannelés en creux, sur chacun

(13) Ces numéros sont ceux que portent les pièces du Musée.

(14) Saint-Amans a reproduit ce sujet sur bois. V. fig. 5, n° 1.

desquels est répété un rinceau décoratif d'émail blanc, vernissé, en relief d'applique. Très belle pièce (V. pl. I, n°s 7 et 10). — Nous possédons un pot à eau semblable avec sa cuvette mais sans la marque Sèvres. Don gracieux de M. le docteur Blanc auquel nous adressons nos remerciements.

195. — *Pichet* de grand format, paille, à couverte mate dite *coquille d'œuf,* en grès-cérame fin; bec et gueule à contours; sur le col, guirlande de feuilles d'eau cordiformes; sur la panse, en relief d'applique d'émail brun chocolat, en allant de gauche à droite : un vase antique; un enfant nu jouant avec un bouc; un jeune Bacchus assis élève de la main gauche des raisins avec pampres, de la droite il tend sa coupe à un serviteur en action de la remplir avec une amphore; un vase antique. Très belle pièce, répétée par Saint-Amans en dimensions plus réduites, dont un exemplaire en grès-cérame figure dans la collection Maziaud, à Bordeaux. Imitation très nette de Vedgwood, à qui le sujet a été fort probablement emprunté (V. pl. I, n°s 5 et 8).

2° *SEVRES : PIECES SANS RELIEFS D'APPLIQUE*

90. — *Sucrier* de forme ovoïde, à panse godronnée, couleur crème.
Marque : Sèvres, deux fois imprimé en creux.



FIG. 1

173. — *Pichet* de petit format, panse à godrons agrémentée de fioritures moulées avec la pâte; crème paille, vernissé.

Marque : Sèvres et, sur une étiquette, à la main : *La Plume,* n° 3.

218. — *Pot à lait* avec bec pincé et trilobé; panse globuleuse à grosses côtes espacées, rehaussées d'or; anse cassée.

Marque : Sèvres.

223. — *Pot à lait* bursiforme et à panse bosselée, gris jaunâtre, vernissé; orné, au moule, d'un semis de rosettes sans fin avec pastille mordorée aux calices; filet mordoré au pourtour du col.

Marque : Sèvres, avec : n° 1 imprimé en violet et cuit avec la pièce. Sur une étiquette : « *Pièce ornée faite avec de l'argile du département,* n° 2. » Il s'agit d'une terre de Lot-et-Garonne.

3° *SÈVRES : ESSAIS SUR PORCELAINE*

125. — *Petite plaque* rectangulaire en porcelaine, encadrée, pièce d'essai ou modèle, sur laquelle Saint-Amans a peint en miniature, ton sur ton, sur un fond jaune légèrement orangé, une couronne au centre de laquelle est une urne traitée de même, le tout rehaussé d'or; travail aussi riche que délicat.

Marque : En bleu, les deux *L* royales entrelacées et opposées; sur une étiquette, à la main : « 340. *Sèvres. Louis XVIII. Essai fait à Sèvres par Saint-Amans.* »

135. — *Plaquette* rectangulaire en porcelaine, encadrée; autre délicieux motif décoratif, de style premier Empire, pour marlis d'assiette sur fond bleu pâle mat, avec filets d'or. Décor de rinceaux, palmettes, etc., marron et gris; faisant pendant au numéro ci-dessus.

Sur une étiquette, à la main : « 340. *Sèvres. Louis XVIII*, 1823. *Essai fait à Sèvres par Saint-Amans.* »

B. — Pièces fabriquées chez Lahens & Rateau, a Fouqueyroles.

53. — *Pyramide* triangulaire, vernissée, marron chocolat, de 0 m. 26 de hauteur sur 0 m. 12 de largeur à la base, posée sur trois pieds. Pièce de style Renaissance, intéressante par l'archaïsme de sa facture; l'un des essais les plus curieux de Saint-Amans, car, sauf qu'il est monochrome, il rentre dans la manière de Palissy. Même décor répété sur chaque face consistant en une tête en fort relief vue de face, formant motif principal à la base, accolée à droite et à gauche de deux autres têtes plus petites et d'un moindre relief; de ces trois figures s'échappent des entrelacs ajourés et vermiculés qui montent en rinceaux jusqu'au sommet de la pyramide cantonné par un bouton terminal (V. pl. I, n° 2).

Sans marque. Sur une étiquette : « *Manufacture de Bordeaux de* Lahens & Rateau. »

Nous devons à notre regretté collègue et ami M. Bontemps, ancien architecte des monuments historiques de la Gironde, de posséder un exemplaire de cette pyramide, dont on ne connaît pas d'autre réplique.

61. — *Théière* de grand format, crème, avec son couvercle; globuleuse. Bec à tête de dragon, renflé à sa base; couvercle surmonté d'un simple anneau sortant d'une collerette de feuillage stylisé. renflé fortement à sa base; couvercle surmonté d'un simple anneau sortant d'une collerette de feuillage stylisé.

Marque : Le monogramme L^{R}.

65. — *Pot à lait* de petit format, sans bec; de forme aplatie, en grès-cérame fin; jaune glacé, décoré sur la panse d'une arabesque en rouge pompéien avec filet de même couleur autour du col. Couvercle plat avec bouton.

Sans marque. Sur une étiquette : « *Manufacture de* Lahens & Rateau, *de Fourguerolles* (*sic*), *près Bordeaux.* »

71. — *Pichet* de petit format, en grès-cérame fin vitrifié à fond blanc, avec deux compartiments symétriques sur la panse, en émail, bleu grenillé, sur chacun desquels est représenté, de face, puis de profil, un ange enlevant dans ses bras un nouveau-né. Le sujet, plusieurs fois reproduit sur des faïences de l'époque, et notamment en camaïeu violet sur un saladier de Montereau, a fort probablement été inspiré de la poésie de Reboul : *l'Ange et l'Enfant.*

Marque : Le monogramme L^{R}.

176. — *Pot à lait*

Marque : Le monogramme L^{R}.

C. — Pièces fabriquées a la Manufacture royale de Bordeaux.

(David Johnston, *fabrique de Bacalan*).

110. — *Théière* de petit format, à pans coupés, de forme hexagonale, genre chinois; café clair, rehaussé de filets verts; petits motifs floraux en relief d'applique d'émail chocolat dans les compartiments à deux étages superposés. Bec à tête de dragon.

Marque : Manuf. roy. de B^{x}.

137. — *Vase étrusque* de petit format, ansé, à col étroit, s'épanouissant en un large bec trilobé, aplati; filets rouge pompéien sur le pourtour du bec, du pied et de l'anse. Autour du col, guirlandes

très fines de même couleur; panse finement godronnée. Imitation très réussie de l'antique en terre grisâtre, sans glaçure. Le même vase a été fait en noir d'Egypte avec ou sans filets; M. J. Vieillard en possède un en terre noire sans décor accessoire, à la marque de DAVID JOHNSTON (V. pl. V, n° 1).

Marque : Man^re^ R^le^ de Bordeaux.

182. — *Pichet* vernissé, crème; anse à la levrette; sur la panse, deux tiges de fleurs, l'une peinte au trait en vert cru, l'autre en bistre foncé; sur la face antérieure du pichet, motif en relief d'émail brun glacé : *Ganimède faisant boire un aigle.* Un sujet pareil, mais présenté de gauche à droite, avait été édité par Wedgwood sur un biscuit de porcelaine tendre au XVIII^e^ siècle possédé par le Musée de Sèvres et reproduit par E. S. Auscher dans : *Comment reconnaître les porcelaines et les faïences,* Garnier, éditeur, p. 207. Nous rencontrerons d'autres semblables plagiats.

Marque : Man^re^ R^le^ de Bordeaux.

217. — *Pot* cylindrique à bords droits; café au lait, glacé; orné de motifs floraux et de fruits : tulipes et raisins avec vrilles et feuilles, le tout en mordoré; aux rebords du vase, comme à sa partie inférieure, filets simples et filets ondulés avec pointillés mordorés; anses faites d'oreillettes formées chacune d'une valve de coquille renversée et formant chapeau au-dessus d'une tête de satyre barbu en léger relief, vue de face. Ces coquilles sont d'un beau rouge cuivré à reflets métalliques. C'est là une des pièces de forme les plus réussies de Saint-Amans.

Marque : Manu. roya. de Bordeaux.

221. — *Pichet* en terre de pipe blanche, peu glacé; bec pincé et trilobé; sur la panse, en relief, moulé avec la pâte : scène de départ pour la chasse; cavalier monté, chiens, paysage. Sujet nettement copié sur les Anglais (V. pl. V, n° 6).

Marque : Man^re^ r^le^ de Bordeaux. (En caractères un peu plus forts qu'à l'ordinaire.)

222. — *Pichet* semblable au précédent, en terre grise, sans glaçure.

Marque : Man^re^ r^le^ de Bordeaux. (En caractères très petits.)

D. — PIÈCES FABRIQUÉES CHEZ DAVID JOHNSTON.

27. — *Théière* de forme cucurbitacée, à double renflement, ronde, aplatie, en émail blanc; compartiments décorés de grains d'orge sans fin, en relief, alternant avec des compartiments unis sur lesquels se détachent en relief d'applique d'émail bleu des amours surmontés alternativement d'une marguerite ou d'un papillon en relief de même émail; sur le couvercle, petits motifs floraux et papillons en relief de même émail bleu.

Marque : DAVID JOHNSTON, imprimé en bleu. (La seule pièce marquée de cette manufacture existant au Musée d'Agen, auquel elle a dû être donnée postérieurement à 1831.)

161. — *Pichet* ansé à la levrette, en forme de barillet, café au lait, vernissé, cerclé de quatre cercles en relief moulés dans la pâte.

Sans marque, mais, sur une étiquette : *Fabrique de Bacalan*, donc sorti de la Manufacture de DAVID JOHNSTON.

E. — PIÈCES SANS MARQUES.

1° *PIÈCES ORNÉES DE RELIEFS D'APPLIQUE EN ÉMAUX DE COULEUR*

88. — *Sucrier* café au lait clair, mat; sur la panse, en relief d'applique d'émail blanc : amours jouant avec une chèvre; l'un élève un flambeau, l'autre tient une trompette. Anses : une palmette appliquée avec retour de la tige au sommet. Sur le couvercle : deux motifs floraux disposés en relief, à plat, de part et d'autre du bouton, qui est fait d'une fleur à quatre pétales.

Sans marque. Sur une étiquette : « *Pied du Pech-de-Mozat* (*sic*), *côté de la route de Toulouse* » et le n° 1, qui est celui de l'échantillon de l'argile expérimentée.

128. — *Pichet* ansé en grès-cérame fin, couverte marron; sur la panse, en relief d'applique d'émail café au lait clair, une femme accroupie trayant une vache.

Sans marque. Sur une étiquette : « *Monflanquin* ». Pièce provenant du legs Larrivière.

132. — *Pichet* ansé, jaune paille, vernissé; en relief d'applique d'émail couleur chocolat, une rose avec sa tige, feuilles et bouton.

Sans marque. Sur une étiquette : *Auvillars,* n° 1. »

141. — *Urnule* de style pompéien, en gris, vernissé, avec émaux en relief de couleur chocolat; anses formées d'une palmette formant volute et appliquée en oreillette avec rosace.

Sans marque. Sur une étiquette : « *Laplume,* n° 2. » (V. pl. I, n° 13.)

Les n^os^ 88, 128, 132, 141 sont incontestablement des pièces d'essai obtenues toutes avec des argiles de Lot-et-Garonne et de Tarn-et-Garonne, et nous pensons qu'elles ont été cuites à Sèvres.

201. — *Pot à lait* ansé, avec tête barbue, dite de Bellarmin, au bec; hippogriffes ailés avec rinceaux en relief d'applique d'émail blanc sur fond bleu; sur le col, rinceaux de feuilles de vigne avec grappes de raisin.

Sans marque.

2° *PIÈCES AVEC RELIEFS MOULÉS*

43 et 146. — *Théières* vernissées, décorées en relief moulé avec la pâte d'un bouquet de feuilles de chêne avec glands; l'ensemble de la pièce figure un tronc de chêne avec écorce ridée; elle est polychromée à la Palissy; les feuilles sont vernissées en vert, au naturel, les glands sont jaunes, avec cupule marron; couvercle traité et colorié de même. Il y a aussi un sucrier assorti.

Nous retrouverons, plus loin, ce service à thé, dit : *Service chêne* édité par David Johnston et J. Vieillard en cream-colour notamment (V. pl. III, n° 3).

Les pièces polychromes sont très rares.

Sans marque.

147. — *Théière* de la même famille; il y a aussi sur la panse des feuilles de chêne, mais d'un dispositif différent et mélangées à des feuilles de lierre avec baies. C'est un type différent et moins commun. Pièce polychrome. On en trouve des spécimens en cream-colour signés de David Johnston.

Sans marque.

3° *PIÈCES DÉCORÉES DE MOTIFS FLORAUX OU D'ARABESQUES DE COULEUR, AU PINCEAU SUR COUVERTE UNIE*

113. — *Bonbonnière* ronde, plate, couleur crème, agrémentée de filets rouge pompéien; petite guirlande de feuilles de même couleur; sur le couvercle, bouquet de fleurs en relief.

Sans marque.

158. — *Pot à lait* ansé, vernissé, jaune verdâtre, bec trilobé; anse à la levrette; au bas du col, court un liséré vert pâle en forme de cordelière.

Sans marque. Sur une étiquette : « *Laplume, n*° 4 ». Donc pièce d'essai.

220. — *Pichet* à panse fortement aplatie, carénée, gris paille uni; petits motifs floraux peints en bistre; le bec en est très tarabiscoté, fortement relevé en bec de hanap, formé d'une feuille de lotus dont la tige descend jusqu'au pied du vase, entre deux nervures séparées par un sillon profond.

Sans marque.

Toutes les pièces de cette série sont des essais, certains antérieurs à 1829, tel le n° 158, probablement fait à Sèvres, et les autres, de chez Lahens et Rateau, entre 1829 et 1831. Il ne paraît pas que cette fabrication ait été continuée sous David Johnston. En tout cas, elle a été rapidement abandonnée, ce qui explique la grande rareté des spécimens de ce type dont nous possédons quelques échantillons, mais le plus grand nombre s'en trouve dans la collection de G. Bouchon.

4° *PIECES DIVERSES*

47. — *Cafetière* à godrons, en terre cuite rouge, non glacée ni vernissée.

Sans marque. Sur une étiquette : « *Terre de Fals.* » (Essai.)

177. — *Pot à lait* jaune nankin, natté; fortement imité de l'anglais.

Sans marque, mais très probablement sorti de chez JOHNSTON.

184. — *Cafetière avec son filtre,* en deux pièces superposées s'encastrant l'une dans l'autre, genre cafetière russe, avec une logette dans le bas pour recevoir une lampe; pièce en terre vernissée jaune.

219. — *Pichet* à godrons, crème pâle, vernissé. Anse à la levrette.

Sans marque. Sur une étiquette : « *Lamagistère, n°* 1. » (Essai.)

106. — *Vase étrusque,* ansé; personnages antiques en rose sur fond noir à engobe glacé; imitation de l'antique.

Cette pièce est-elle bien de Saint-Amans et ne l'avait-il point recueillie comme modèle ?

112. — *Plateau* de très grande dimension, belle pièce de forme, la plus importante de la collection; polychrome. Décor : au centre, grosse rosace inspirée de l'antique, imprimée en noir sur fond crème, cerclée d'une liane de feuilles de lierre mauves; large bande circulaire de motifs floraux très chargés vert foncé sur vert pâle, dont nous avons retrouvé le bois; en bordure, sur tout le pourtour du marli, motifs décoratifs de style Premier Empire.

C'est sur cette remarquable pièce, décorée par impression, que l'on trouve un heureux emploi de cette rosace antique affectionnée par Saint-Amans et qui se rencontre sur les n^{os} 105, 200, 206 et 207.

122. — *Théière* de forme globuleuse et aplatie, non vernissée, ornée d'un semis sans fin de rosettes moulées avec la pâte; terre gris jaunâtre.

20. — *Pot à lait* du même service à rosettes. Pour la notice spéciale concernant le *service à rosettes,* v. *infra.*

F. — PIÈCES ANGLAISES.

202. — *Pichet* de grand format, gris mat; une tête de dragon en fait le bec; puis, à la base du col, l'animal se divise en deux corps de serpent enserrant le col sur tout son pourtour dont les queues se rejoignent à l'arrière du vase et s'entrelacent en tresse pour former l'anse; sur la panse, vers son milieu, un chêne en relief moulé, répété trois fois à intervalles égaux, repose sur une bande de cannelures verticales juxtaposées et finement striées, qui orne la partie inférieure. Grénetis de perles sur tout le pourtour du rebord supérieur du col.

Marque : TÜRNER, en creux dans la pâte, sous le pied, avant cuisson.

On se trouve ici en présence d'une poterie anglaise de la fameuse Manufacture de *Gaughlen* (*Salop*), fondée par Türner, que Saint-Amans avait dû rapporter d'Angleterre parmi la copieuse série d'échantillons qu'il y avait récoltée et qui s'est dispersée après sa mort. Peut-être même a-t-il copié cette pièce ?

115. — *Cafetière* extrêmement élégante à fond bleu glacé et uni jusqu'aux deux tiers de la panse; vers le milieu de celle-ci court un anneau de quelques millimètres de largeur fait en damier noir et blanc; le bas du vase est blanc et godronné; l'étranglement du pied est également blanc; le pied est bleu; le couvercle godronné est bleu, surmonté d'une fleur en guise de bouton.

Sans marque. La pièce du Musée d'Agen ne porte aucune indication, et nous la considérions comme une des jolies productions de Saint-Amans, lorsque, au cours d'une visite au Musée de Sèvres, j'ai reconnu un spécimen analogue, qui portait sur une étiquette la mention suivante : « *Stafford-shire, XVIII*^{e} *siècle; offert par M. de Saint-Amans.* » Le n° 202 est donc, comme le précédent échantillon, de provenance anglaise. Reste à savoir si Saint-Amans, qui a tant et si bien copié, ne s'est

pas essayé à reproduire ce type. J'en ai trouvé deux échantillons à Agen, un plus grand nombre à La Rochelle; les bleus, toujours beaux, sont plus ou moins foncés; il y a des anses de différents genres; surtout j'ai remarqué que sur un des spécimens que je possède les petits damiers ont été obtenus par incrustation; sur les autres, ils sont peints à plat. Aucun ne porte de marque. Jusqu'à nouvel ordre les *types à damier* sur fond blanc et bleu ou bleu granité devront être tenus pour anglais; ils sont très recherchés en Angleterre.

G. — Essais divers avec décor par impression ou a la main.

76. — *Assiette.* Sujet : une coupe avec raisin; noir sur fond vert d'eau.
78. — *Assiette :* un hippogriffe ailé tenant une lyre; noir sur blanc.
— *Même sujet :* noir sur fond vert (n° 198).
— *Même sujet :* noir sur fond rouge (n° 199).
80. — *Médaillon.* Sujet : tête de Napoléon Ier (profil), en grisaille.



Fig. 2

81. — *Médaillon.* Sujet : une aigle impériale dressée de face, aux ailes éployées, tenant la foudre; au-dessous, *Jupiter.*

86. — *Tasse à café* cylindrique, à bords droits; à l'extérieur, vert pâle mat; émail blanc à l'intérieur.

87. — Même tasse, rose mat.

93. — *Tasse à café,* décor empire, violet foncé; filets dorés.

105. — Sur un *disque de porcelaine* en biscuit : une rosace de couleur marron sur fond crème glacé (échantillon d'essai.)

123. — *Assiette,* Sujet : un paysage polychrome avec des personnages et une rivière; travail très fin à rapprocher des nos 186 et 189. (Pièce provenant du legs Larivière.)

136. — *Assiette :* un portrait polychrome d'une souveraine traité en miniature.

150. — *Assiette :* François Ier en buste, de profil.

152. — *Assiette :* même sujet.

155. — *Assiette :* Napoléon Ier.

169. — *Assiette :* marli blanc, centre bleu cendré. Sujet : motifs de fleurs et de fruits dorés courant sur le marli blanc.

186. — *Assiette à contours* et dentelée; au centre, une vue de parc avec personnages en camaïeu violet; sur le marli, cinq petits motifs floraux. Spécimen très soigné, peint à la main, de grand luxe et l'un des plus artistiques de la série.

189. — *Assiette.* Sujet : au centre, une ruine avec un portail gothique en camaïeu bistre sur fond blanc; marli blanc, sans décor (V. fig. n° 2).

191. — *Assiette.* Sujet : l'Amour ailé, à genoux, tenant une couronne; un carquois à ses pieds; lithographie noire sur fond jaune pâle.

192. — *Assiette.* Sujet : au centre, motif floral sur fond vert; au marli, filets verts et vieux rose.

— *Même sujet* sous le n° 208, mais le motif floral est brun foncé sur fond jaune soufre.

200. — *Assiette* décorée au centre par une rosace de style pompéien en camaïeu bleu (même rosace qu'au n° 105 ci-dessus); motif particulièrement cher à Boudon de Saint-Amans, qui l'a utilisé seul ou en combinaison avec d'autres motifs de décor de style pompéien. Il en avait tiré un assez grand nombre sur de petits disques de biscuit du type du n° 105, qu'il offrait volontiers à ses amis. J'en possède un qui me vient de feu M. Dulignon-Desgranges, mon vieil et regretté ami, qui le tenait lui-même de Boudon de Saint-Amans (essais).



Fig. 3

204. — *Assiette.* Sujet : motif central identique à celui du n° 189 ci-dessus, mais en camaïeu bleu pâle; sur le marli, petits motifs en violine de fleurs et de fruits.

205. — *Assiette.* Sujet central : un beau vase avec couvercle, de style pompéien, dont le pied se retourne en volutes terminées par une rosace et que viennent rejoindre des guirlandes de lierre partis du bec des cygnes qui servent d'anse au vase; tout ce décor est doré; marli sans ornement (essai).

206. — *Assiette :* même rosace en vert sur fond jaune (essai).

207. — *Assiette :* même rosace, camaïeu vert sur fond blanc (essai).

209. — *Assiette.* Sujet : portrait en buste de la reine Victoria, surmonté de la couronne royale d'Angleterre (V. pl. I, n° 1).

210. — *Assiette.* Au centre, tête de profil d'une souveraine : la reine Victoria (?).

213. — *Assiette.* Sujet : au centre, Apollon avec sa lyre enfourchant Pégase (un hippogriffe ailé semblable à celui des n^{os} 78, 198 et 199 ci-dessus); une grecque sur le marli; bistre clair sur noir (V. fig. n° 3).

215. — *Assiette.* Sujet : deux femmes drapées à l'antique, assises; l'une prend des lauriers des mains d'un génie ailé; noir sur blanc.

III

Inventaire sommaire des Bois sculptés de la Collection Saint-Amans au Musée d'Agen.

Nous avons déjà signalé l'existence au Musée d'Agen d'un lot important de *bois* sculptés, avec lesquels Saint-Amans avait fait des reports de gravure sur faïence glacée. Bon nombre d'entre eux se trouvent reproduits sur des pièces en vitrine, notamment sur les n^{os} 78, 81, 92, 189, 191, 213.

M. Recours, conservateur du Musée, les ayant fait tirer à la presse, on pourra consulter avec fruit l'album de 38 planches in-4° qu'il en a composé, pour reconnaître les pièces sans marque jusqu'ici restées sans attribution et dont nous reproduisons quelques spécimens dans cet ouvrage.

Saint-Amans a-t-il été le compositeur de tous ces dessins ? Pour certains, et notamment pour le n° 191, le seul qui soit signé de lui : « *S. A., Agen, Lot-et-Garonne* », nous ne saurions en douter; pour la plupart des autres, c'est problématique; il se peut qu'il ait pillé les *Flores* et les *Magazines,* témoins ce cavalier du Parthénon et ces bustes d'Henry IV, de Marie-Antoinette, de Napoléon I^{er}, de la reine Victoria, etc.; il ne s'est pas davantage privé de reproduire sur ses pièces à reliefs d'applique les plus jolis modèles de Wedgwood. Nous verrons que le lithographe Léger et le peintre et dessinateur P. Lacour en firent autant pour David Johnston.

Les n^{os} 3 et 26 nous donnent les noms de deux de ses collaborateurs, sur lesquels nous n'avons pu trouver aucun renseignement : *Boulay* et *Bourgerie.* Avec ce dernier, Saint-Amans a recouru au procédé, de toute récente invention alors, de la *glyphographie,* qui a été remplacé depuis par la *zincogravure* (15).

1 (16). — Marli à décor de dentelle, type du papier à lettres de fête ou de premier de l'an ajouré. On retrouve ce sujet tiré en rose.



Fig. 4

2. — 30 sujets de motifs destinés à faire des émaux argentés sous verre ou cristal : 5 croix de divers ordres dont une Légion d'honneur de Louis XVIII, etc.

— 11 couronnes royales étrangères (anglaises ?).

— ordre de Saint-Georges avec son collier.

— 2 motifs floraux à la rose.

— 2 motifs floraux à la pensée, etc.

3. — 1 grand sujet de fond de plat : fermière portant un seau, avec vache, chèvre, mouton, paysage (glyphographie A. Bourguerie. Saint-Amans, Lot-et-Garonne).

4. — Ruine gothique d'une chapelle avec 2 personnages au-devant (Ce sujet se trouve reproduit sur deux assiettes au Musée (V. fig. n° 2).

— 1 tige de narcisses sauvages.

— 1 motif floral en cul-de-lampe avec fioritures.

5. — 11 motifs de décor pour marlis ou fonds d'assiettes ou de plats, les uns à décor d'ornement, les autres floraux; une panoplie avec casque, bouclier, carquois garni, épée, lauriers; une rosace décorative; des palmettes; un grand rinceau de rose à l'antique.

6. — 6 motifs de fleurs et de fruits en cul-de-lampe ou vignettes.

— 1 tige de rose; 1 tige de pensée; 1 tige d'aster.

7. — 1 marli d'assiette ou de plat à décor genre persan d'arabesques et fioritures; 2 rosaces; 2 motifs floraux.

(15) *Glyphographie.* — Le dictionnaire de Larousse donne sur ce procédé les renseignements suivants : « Nom donné à deux procédés électrotypiques employés pour obtenir des planches gravées en relief, propres à l'impression.

» L'invention de la glyphographie, due simultanément à Palmer, de Londres, et à Volkmar Almer, de Leipzig, date de 1846. Une plaque de cuivre est frottée avec du foie de soufre, puis nettoyée à l'eau; on la recouvre alors d'une légère couche de cire. L'artiste grave le dessin avec sa pointe. On prépare avec cette gravure une empreinte galvanoplastique qui donne en relief le dessin renversé. La plaque est alors recopiée, et son empreinte, fixée à une plaque de bois, sert aux tirages ultérieurs. »

(16) Ces numéros d'ordre sont ceux que nous donnons aux feuilles des épreuves tirées des *bois* dont s'agit par les soins de M. Recours qui les conserve en dépôt au Musée d'Agen.



Fig. 5

8. — 1 décor de marli de fioritures style renaissance; rosace de même genre; décor de marli à palmettes; bordure de feuilles de lierre au rinceau.

9. — Médaillon de la reine Victoria.

10. — Portraits : 1° reine Victoria (?); 2° le prince consort (?).

11. — Décor de fond d'assiette ou de plat : Apollon citharède en selle à l'écuyère sur une Chimère ailée. Médaillon rond, encadré d'une grecque. Motifs plusieurs fois reproduits en rouge pompéien ou en vert antique camaïeu sur fond noir (V. fig. n° 3).



Fig. 6

12. — Grand motif de décor central pour plats ou grands vases, reproduit en couleur et en doré.

13. — Grande rose antique architecturale stylisée.

14. — Le prince consort (?).

— Motif floral en vignette avec réserves.

15. — Décor floral genre tapisserie pour plat ou coupe plate.

— Décor architectural pour plaques de faïence.

16. — Grand motif décoratif pour grande pièce de faïence, feuilles de vignes et raisins.

17. — Rose antique modifiée.

— Rosace.

— 1 tige de rose avec feuilles et bouton.

18. — Motif décoratif en cul-de-lampe avec tête ailée et lambrequin (V. fig. n° 8).

19. — Rose antique.

— Jupiter : l'aigle tenant les foudres dans ses serres.

— 1 motif floral circulaire avec fioritures arabesques.

— 1 cavalier de la prise du Parthénon.

— 1 vignette florale.



Fig. 7

— 1 rosace de fantaisie.

20. — Panoplie : casque, bouclier, épée, carquois garni, branches de laurier (V. fig. n° 4).

— 1 médaillon ovale : l'Amour lié à un poteau; dans le champ, à droite, une flèche; à gauche, une branche de laurier. Contre l'Amour, à gauche, à la hauteur de la

hanche, un gros papillon aux ailes repliées est appliqué, qui symbolise peut-être Psyché (?).

— 1 tige d'aster.

— 1 tige de narcisse.

21. — Très belle composition florale pour décor de marli de très grand plat (V. fig. n° 5 et n° 3 de la pl. I).

— un beau thyrse avec enroulement de feuilles de vigne et de raisins autour de la hampe.

22. — Pallas-Athéné distribuant des couronnes aux Arts, représentés par un groupe d'enfants nus; à gauche, appuyé sur un cippe, auquel une palette avec pinceaux est appendue, un jeune lauréat tient sa couronne d'une main; de l'autre, un rouleau; un enfant est appuyé sur les genoux de la Déesse; deux rivaux se disputent la couronne qu'elle tient au-dessus de leur tête; à droite, en arrière d'eux, une mappemonde sur son socle. — Sujet qui se trouve reproduit au moins 2 fois sur des plaques de faïence au Musée (V. fig. n° 1).

— 1 rosace de fantaisie.

— 1 motif floral circulaire pour fond d'assiette.

23. — 1 grosse tête de lion; bois largement taillé; sans doute pour décorer un vase.

24. — Petits motifs décoratifs pour petites pièces, vases, tasses ou soucoupes.

1° — 2 motifs de pensées.

2° — femme antique à demi couchée, tenant une guirlande de fleurs (V. fig. n° 6).

25. — 2 personnages, homme et femme, se faisant vis-à-vis et se donnant la main au milieu d'un jardin.

— 2 enfants, garçon et fillette, assis côte à côte sur un talus, au pied d'un arbre, dans la campagne.

26. — Buste d'Henry IV en profil avec : G. Boulay à Lamarque et, à gauche, Lot-et-Garonne. Reproduit sur assiette, au Musée (V. fig. n° 7).

— Buste en profil de Marie-Antoinette avec : G. Boulay à Lamarque et, à gauche, Lot-et-Garonne.

27. — Buste de la reine Victoria (?).

— Coupe garnie de cerises.

28. — Rosace de fantaisie avec palmettes et feuilles d'acanthe.

— Semis de fleurettes stylisées pour faire décor de tapisserie sur vases à fleurs, bouquetier ou assiettes.

— Jupiter : l'aigle avec les foudres.

— Graduation pour imprimer sur plaque de faïence.

24. — Motif floral en noir.

— Tige florale.

— Tige de pensées.

— Tige de dahlias.

30. — Portrait du prince consort (?).

— Motif floral en vignette, en noir.

31. — Bouquet de fleurs formant médaillon central pour fond de plat ou d'assiette (en noir).

— Jeté de fleurs, en noir, pour marli de grand plat.

32. — Grand bouquet de fleurs (digitales) (en noir).

34. — Sujet en cul-de-lampe, tête ailée, avec collier et lambrequin.

— Encadrement floral pour recevoir au centre une inscription.

35. — Rosace de fantaisie.

— *Id.*

— Apollon : Chimère ailée tenant la lyre.

— Le même sujet, taillé en réserve.

36. — Rosace pour carreaux.

— Autre rosace pour carreaux ou motif central de grande pièce.

37. — Rosace de fantaisie dans un cercle d'oves.

— Autre grande rosace de fantaisie.

38. — Amour ailé, un genou en terre, tient une couronne; le carquois garni gît sur le gazon; paysage : une colline dans le fond, une rivière qui serpente; à droite et à gauche, arbres et buisson de lauriers.

Signature : S. A., Agen, Lot-et-Garonne.

On peut donc lire : Saint-Amans (V. fig. n° 9).



FIG. 8

CHAPITRE III

LA MANUFACTURE DE LAHENS & RATEAU

Saint-Amans, fondateur (1829-1831).

Création de la Manufacture de Fourqueroles, dans la palu de Blanquefort, près de Bordeaux. — Historique de son exploitation. — Saint-Amans se sépare de MM. Lahens et Rateau (novembre 1831). — Procès entre Saint-Amans et ses commanditaires. — Détails sur la production de la Manufacture : Etat des cuites et des pièces fabriquées.

AYANT cédé aux pressantes sollicitations de M. Lahens, fils de l'aîné, Saint-Amans vint examiner en septembre 1829 l'emplacement de la fabrique projetée sur le domaine de M. Rateau, l'associé de Lahens, situé dans la palu de Blanquefort au lieu dit : Fouqueyroles (1).

La présence d'un banc d'argile y ayant été reconnue, des échantillons de terre furent prélevés, que Saint-Amans expérimenta à Sèvres avec résultat satisfaisant.

Nous passerons d'autant plus rapidement sur les événements qui suivirent cette entrevue que M. Ernest Labadie les a déjà publiés.

La clause principale du traité qui fut signé à Bordeaux le 26 septembre 1829 spécifiait que les parties contractantes ne seraient tenues de se mettre en société qu'après une année d'essai se soldant en bénéfice, à défaut de quoi il serait loisible à MM. Lahens et Rateau de se dégager de toute obligation; le capital initial à engager dans l'entreprise pour cette première période de temps était également limité (2).

En décembre, l'équipe d'ouvriers que Saint-Amans employait à Sèvres arrivait à Fouqueyroles avec son matériel de moules, de modèles et d'échantillons. Le peintre décorateur George

(1) On a aussi souvent écrit ou imprimé : Fourqueroles, Fouqueyroles, Fouqueroles, etc.

(2) Ce contrat a été imprimé intégralement dans les mémoires respectivement échangés en cours de procès entre MM. Lahens et Rateau et Saint-Amans. V. *Mémoire* n° 1, p. 7 et s., et *Mémoire* n° 2, p. 18 (pièces inédites).

Holand Jones — un Anglais — suivait, en mars 1830, en compagnie de Saint-Amans, qui prenait aussitôt la direction des travaux et des installations. La construction du premier petit four prévu au contrat ne s'achevait qu'en octobre, avec un retard qui rejetait sur 1831 l'année d'essai convenue. Dans cet intervalle de temps, cependant, on avait activement procédé à l'expérimentation des argiles, aux mélanges, aux manipulations des pâtes; les mouleurs avaient été mis à l'œuvre de leur côté, en sorte qu'un grand nombre de pièces de biscuit étaient prêtes pour la cuisson. Le personnel était d'ailleurs aussi réduit que possible, composé de François Lamothe, ancien contremaître à la Manufacture de Choisy; du peintre Holand Jones; d'un ébaucheur étranger, Frédérik Bota; d'un tourneur, Détrée; de deux modeleurs, Lucas et Loubens; du gazetier Monserault et de deux manœuvres, Bordes et Desbats.

De fin décembre 1830 à novembre 1831, il se fit en tout huit cuites sur les résultats desquelles un désaccord complet surgit entre les parties. En effet, à la suite d'incidents plutôt violents et qu'il déclara provoqués intentionnellement par MM. Lahens et Rateau, Saint-Amans quittait pour n'y plus revenir la Manufacture de Fouqueyroles (novembre 1831).

Toutes tentatives de conciliation ayant été repoussées, il les assignait, le 3 février 1832, devant le Tribunal de commerce de Bordeaux, en dommages-intérêts pour rupture intempestive de contrat. Un jugement du 9 juillet suivant renvoyait les parties devant arbitres.

En ce temps où la procédure écrite tenait plus de place que de nos jours dans les procès, de volumineux *Mémoires* imprimés, avec répliques, furent échangés entre Saint-Amans et MM. Lahens et Rateau, dont nous ne retiendrons que ce qui a trait à la manière dont s'était comportée l'exploitation de la fabrique durant l'année d'essai (3).

Boudon de Saint-Amans avait confié sa cause à Me Dufaure, qui devait devenir, à quelques années de là, une des gloires de la barre française; MM. Lahens et Rateau s'étaient adressés à Me Sainmarc, excellent avocat d'affaires (4).

La diversité de tempérament des deux maîtres, qui s'accordait à merveille avec le caractère de leurs plaideurs respectifs, apparaît nettement dans leurs grimoires. Tandis que Sainmarc se cantonnera sobrement sur le terrain juridique, donnant au fait la moindre place parce que moins

(3) Trois mémoires imprimés furent échangés entre les parties : 1° *Mémoire pour MM. Lahens, fils de l'aîné, et Rateau, négociant à Bordeaux, contre M. de Saint-Amans* (in-4° de 87 p.). Signé de : *Sainmarc, avocat.*

2° *Mémoire de M. de Saint-Amans en réponse à celui qu'ont signifié MM. Lahens et Rateau à MM. les Arbitres saisis des contestations relatives à leur Société pour un établissement de poteries anglaises;* signé de Dufaure, avocat (Agen, P. Noubel, Imprimeur-libraire. In-4° de 74 p.). En annexe à ce Mémoire : *Compte exact dressé par M. de Saint-Amans de ce qu'ont coûté les 5.627 pièces que MM. Lahens et Rateau prétendent qu'il leur a laissées.* Entre les pages 24 et 25 du mémoire de Me Dufaure se trouve le plan-terrier de l'usine de Fourquerol avec la légende explicative.

3° Au mémoire de Me Dufaure, Saint-Amans en adjoignit un second, tout entier rédigé par lui : *Mémoire avec pièces justificatives relatif à la cause des poteries anglaises entre les sieurs de Saint-Amans et Lahens et Rateau présenté à MM. les Arbitres nommés par le Tribunal de commerce de Bordeaux* (in-4° de 55 p.).

V. Bibliothèque municipale de Bordeaux, Jurisprudence n° 3076 (123). Les Mémoires semblent avoir échappé à M. Ernest Labadie.

(4) *Dufaure* (Armand-Jules-Stanislas), avocat, né à Saujon (Charente-Inférieure), le 4 décembre 1798. Inscrit dès ses débuts au barreau de Bordeaux, il y acquit rapidement une grande réputation, surtout comme civiliste, et devint bâtonnier de l'ordre en 1832. Son éloge a été prononcé à Bordeaux par Me Pourcin, à la rentrée de la Conférence du stage, le 8 janvier 1834. De 1834, où il fut élu député par la ville de Saintes, jusqu'en décembre 1851, Dufaure appartient à la politique. Après le coup d'Etat, il s'inscrivit au barreau de Paris, où son talent s'imposa; il y avait une situation considérable lorsqu'en 1862 ses confrères l'élevaient au bâtonnat. Il a été sept fois ministre, dont deux fois ministre de la Justice et garde des Sceaux; il avait été élu membre de l'Académie française le 21 avril 1863 (V. pour sa biographie complète, Feret, *Statistique générale de la Gironde,* III, Biographie).

Sainmarc (Charles), né à Podensac (Gironde), le 26 juillet 1795, mort à Bordeaux le 7 avril 1856. Fit de brillantes études au collège de Pont-Levoy; inscrit au barreau de Bordeaux en 1822, sut par son talent oratoire et son caractère élevé acquérir une grande réputation et l'estime de tous; deux fois bâtonnier, en 1841 et en 1852; membre du Conseil municipal de Bordeaux en 1846. (V. *ibid.*).

favorable, sans doute, à ses clients, Dufaure, sans négliger le droit, artisera au contraire le fait avec une habileté et une force de séduction qui donneront à sa cause une vie et un intérêt particuliers.

Une fois de plus, la lutte qui s'engageait entre Lahens et Rateau et Saint-Amans était celle de l'inventeur à la fois idéologue et sentimental, confiant dans son génie, dans le résultat de sa découverte, peu pratique ni calculateur, aux prises avec des négociants prudents et précautionneux, qui ne mesurent une affaire qu'aux bénéfices immédiats.

En résumé, MM. Lahens et Rateau soutenaient, traité en mains, qu'ils avaient été fondés à arrêter l'entreprise, l'année d'essai ayant eu un résultat désastreux. Se basant, au contraire, sur des accords, au moins tacites, survenus depuis le traité, Saint-Amans les tenait pour obligés à passer l'acte de société promis. Il arguait notamment qu'au lieu du seul petit four prévu à l'origine,



Fig. 9

MM. Lahens et Rateau, en présence des résultats satisfaisants obtenus, avaient fait construire deux grands fours complémentaires assortis de toutes leurs installations accessoires, sous sa direction, ce qui impliquait bien que, du provisoire on était passé au définitif. En l'incitant ainsi en confiance, ses bailleurs de fonds avaient obtenu ce qu'ils voulaient : lui ayant arraché tous ses secrets et procédés de fabrication et, personnel en mains, ils n'auraient poursuivi qu'un dessein, celui de continuer seuls son industrie en le frustrant odieusement du fruit de ses travaux et de ses découvertes. On trouve dans ces *Mémoires,* inédits jusqu'ici, le détail des manœuvres diverses que Saint-Amans leur reprochait. Sans rentrer davantage dans le procès, les pages qui suivent feront comprendre les difficultés auxquelles Saint-Amans se heurta dès les débuts de son installation; c'est un historique de la marche de la Manufacture de Fouqueyroles durant l'année d'essai. Le récit commence à l'arrivée à Bordeaux de Saint-Amans en septembre 1829.

« Nous fûmes ensemble voir son bien de campagne situé sur les bords de la Garonne. Le temps était superbe, le terrain sec, ce qui permit de me dissimuler un des vices d'une localité à

laquelle j'étais tout à fait étranger. MM. L... et R... m'indiquèrent les immenses avantages de cette localité pour les transports, le bon marché des vivres pour les ouvriers, pour lesquels ils avaient, me disaient-ils, l'intention de bâtir un petit village.

» Je partis aussitôt pour Agen, d'où il fut convenu que je ferais connaître mes intentions définitives à MM. L... et R..., qui m'écrivirent la lettre suivante en réponse à celle que je leur avais adressée pour les informer de la préférence que mon père m'avait engagé de donner à l'établissement de Bordeaux.

» L'hiver de 1830 fut si rigoureux que leur installation fut très longue et le commencement de leurs travaux très retardé.

» Je remédiai, à mon arrivée, aux fausses dispositions qu'on avait faites pour l'établissement provisoire; nous marchâmes ainsi jusqu'au renouvellement de la belle saison, et quelque temps après, MM. L... et R... s'occupèrent de faire édifier l'emplacement des quatre grands fours, avec leurs dépendances latérales, dans la prairie désignée dans l'acte de la société.

» L'architecte s'y rendit avec eux; l'établissement fut tracé sur les plans que j'avais envoyés de Paris; l'entrepreneur et les maçons commencèrent les fondemens sans ma participation en ce qui concerne les marchés, l'ordre du travail, etc., et sans que j'aie sollicité cette première construction.

» Je ne fus pas très longtemps, après avoir été à l'établissement, sans m'apercevoir du défaut de communication, et que la promenade agréable dont m'avaient parlé MM. L... et R... n'était qu'un cloaque fangeux tracé à travers des marais impraticables.

» Les ouvriers, mal nourris, presque aussi mal couchés, malades et privés de tout ce qui pouvait leur être nécessaire, exigeaient des égards que MM. L... et R... négligèrent tant qu'ils firent éclater leur mécontentement et ce ne fut qu'en partageant leurs travaux et leurs mêmes privations qu'ils se décidèrent, encouragés par mon exemple, à ne pas abandonner l'établissement.

» Ces privations affaiblirent quelques instans mes facultés, mais ne diminuèrent pas mon zèle. L'aiguillon de la gloire attachée à la formation du seul établissement de poterie anglaise qui existât en France me le rendait et animait mon courage; circonstances que MM. L... et R... ne laissèrent pas que de faire remarquer aux personnes qui venaient nous visiter.

» Nous fîmes la première cuite dans le petit four d'essai (à la fin de décembre 1830), qui ne contenait que des étuis avec quelques pièces de poteries, placés dans divers endroits du four pour en connaître la température; une seconde cuite fut encore nécessaire pour s'assurer d'une manière positive de la qualité du combustible et achever de sécher le four.

» En effet, l'humidité du bois, la fraîcheur du fourneau, l'incertitude et le tâtonnement des ouvriers peu habitués au chauffage des fours; les matières nouvelles dont étaient composés les étuis ne devaient encore rien donner de bien positif.

» Tout n'est qu'incertitude ordinairement lors des premières cuites dans les fours nouvellement établis. Les plus anciennes manufactures n'en sont pas exemptes : elles payent toutes le même tribut; un nouveau four offre de grandes difficultés; l'art du chauffage exige une grande expérience; c'est de là que dépendent les succès ou la ruine des établissements. Les progrès en sont lents parce qu'ils ne sont que des résultats progressifs de nombreux travaux. Ils tiennent à une foule de combinaisons et d'observations qui supposent des connaissances variées. Car, autrement, à quoi servirait l'expérience ? Ce ne fut guère qu'à la quatrième cuite que le four et les étuis, entièrement purifiés, donnèrent un biscuit et un émail très satisfaisant, avec une terre de pipe d'une blancheur éclatante. On fit alors un choix de pièces, qu'on fit vendre pour la première fois à la foire du mois de mars suivant.

» MM. L... et R... envoyèrent quelque temps après des échantillons de leurs poteries aux

colonies et écrivirent à M. Tissot (5), qui tenait mon dépôt de poterie à Paris, pour lui demander ses conditions en ajoutant que mes essais avaient surpassé leurs espérances.

» Et ce dernier m'écrivait, dans sa lettre du 11 mars 1831 : « Il me reste maintenant à vous » faire mes complimens sur le résultat de vos opérations; la lettre de vos associés m'a fait le plus » grand plaisir : ils me disent que vos essais ont dépassé leurs espérances... »

» 1° Ce fut à partir du mois de février 1831 que MM. L... et R... augmentèrent le nombre de leurs ouvriers potiers;

» 2° Qu'ils se décidèrent à passer un engagement de trois ans avec François Lamothe, contremaître de la Manufacture de Choisy, afin de lui faire commencer les préparatifs d'une fabrication en grand;

» 3° Qu'ils en firent un autre avec un peintre anglais, M. Georges Holland Jones, qu'ils firent venir d'Angleterre pour s'occuper en grand de son état dans l'établissement;

» 4° Qu'ils me chargèrent d'écrire à Saint-Léonard, près Limoges, pour procurer un maçon capable de construire le premier grand four, ainsi que les ouvriers mouleurs en creux et trempeurs en émail;

» 5° Qu'ils firent exécuter les fosses à Barbotine pour l'établissement en grand;

» 6° Qu'ils firent édifier une machine hydraulique pour fournir de l'eau aux fosses à Barbotine et pourvoir aux besoins de l'établissement;

» 7° Qu'ils construisirent une aile des ateliers de la manufacture en grand, et qu'ils firent établir les tours pour ces mêmes ateliers;

» 8° Qu'ils firent des provisions de bois et versèrent dans l'établissement une quantité immense des terres blanches, dont nous avons fait les essais, et qui provenaient du terrain qu'ils achetèrent la même année, d'après les renseignements que je leur avais donnés sur sa bonne qualité;

» 9° Qu'ils firent enfin, vers le mois de juin, un dépôt de leurs marchandises à Bordeaux » (6).

La fabrique avait donc été mise en complète marche, et la fabrication paraissait, d'ailleurs, si bien assise que les journaux ne cessaient de faire valoir, dans le même temps, tous les avantages que la ville de Bordeaux allait retirer de son extension; aussi Saint-Amans produisait-il également, au soutien de sa thèse, ces divers articles, dont nous ne reproduirons qu'un seul paru dans le *Mémorial bordelais* un mois à peine avant son expulsion de l'usine :

« *Industrie. — Poteries, grès divers et porcelaines à la manière anglaise.*

» L'année dernière, en rendant compte de l'exposition des produits de notre industrie départementale, nous eûmes l'occasion de payer à M. Saint-Amans un juste tribut d'éloges pour la perfection des vases qu'il avait exposés, et pour la belle manufacture que, de concert avec l'honorable maison de MM. Lahens et Rateau, il fondait alors à Parempuyre. Aujourd'hui, nous pouvons annoncer qu'au milieu de circonstances les plus difficiles, cette utile et grande entreprise n'a pas cessé un seul instant de se poursuivre avec une constance que le seul amour des arts sait inspirer.

» Nous venons de visiter les travaux et nous avons pu juger par nous-même des développements importans que l'établissement a reçus. En ce moment, deux fours à l'anglaise et tous les ateliers nécessaires à leur service y sont en pleine activité; le nombre des vases de toute espèce déjà confectionnés est prodigieux, et celui des pièces qui n'attendent plus que la cuite n'est pas moins considérable. La Manufacture peut déjà satisfaire aux demandes; si elle jouissait de commu-

(5) Tissot, marchand de cristaux de S. A. R. le duc d'Orléans, passage de l'Opéra, à Paris.
(6) Chez Mme Rochet, à la fontaine Saint-Christoly.

nications plus libres le long du littoral, jusqu'à Blanquefort, la circulation nécessaire au service en deviendrait plus facile et le commerce y gagnerait.

» Quant aux produits, ils sont traités avec une perfection qui ne permet de les comparer qu'à ceux des meilleures fabriques d'Angleterre. La variété des formes, la finesse, l'éclat et la légèreté des pâtes; la franchise des couleurs, même dans les teintes les plus difficiles à obtenir; la beauté des pièces en blanc, supérieures à ce que jusqu'ici l'art avait obtenu de mieux, le choix des reliefs, le goût des ornements, la délicatesse et la précision des ajustages; l'excellence des couvertes qui résistent même à l'acier, tout dans ces jolies figulines justifient les honorables distinctions que M. Saint-Amans a déjà reçues du gouvernement, des sociétés savantes, et notamment du grand jury, aux différentes expositions de Paris. Les personnes qui visitèrent le dépôt provisoire que la manufacture vient d'établir chez M^me^ Rochet, à la fontaine de Saint-Christoly, s'empresseront sans doute comme nous de joindre leurs suffrages à celui des savans, des artistes et des hommes de goût, surtout en apprenant que ces vases, si recommandables sous tous les rapports de l'art, sont cependant d'un prix modique, accessible à toutes les fortunes.

» Le département de la Gironde, redevable à M. de Saint-Amans d'une importation dont notre commerce retirera exclusivement d'immenses avantages, va lui devoir aussi l'introduction d'un autre genre d'industrie, de la peinture sur verre fixée au feu. Ajoutons que, jaloux de contribuer aux progrès des arts en ce pays, MM. de Saint-Amans, Lahens et Rateau forment actuellement, pour être déposé au Musée de la ville, rue Saint-Dominique, un cabinet technologique de tous les produits de leur fabrique, avantage que Bordeaux ne partagera qu'avec Paris (7). »

Mais comme pour MM. Lahens et Rateau tout dépendait du point de savoir s'il y avait eu ou non perte à la fin de l'année d'essai, on se livra de part et d'autre à une bataille de chiffres. Il ne sera nullement indifférent d'avoir un aperçu des conditions dans lesquelles on pouvait monter une faïencerie en 1829 là où aujourd'hui il faudrait bien plus que quelques centaines de mille francs !

Dans leur premier décompte, Lahens et Rateau avaient porté leur découvert à 104.896 fr. 94, mais en y comprenant le coût de toutes les constructions qu'ils avaient fait édifier et même celles non prévues pour l'année d'essai. Or, comme elles leur restaient avec toute leur valeur de neuf, ils durent opérer un redressement, qui réduisit le découvert à 18.236 fr. 69. Compte tenu ensuite des objets fabriqués vendus et de la valeur des produits marchands restant en magasin, le tout évalué par eux à la somme de 9.017 fr. 22, leur perte ressortait finalement à 9.219 fr. 47 (8).

Mais tous ces chiffres se trouvent contestés et rectifiés dans le *Mémoire* responsif de Saint-Amans, qui évaluait à 14.306 fr. 10 les produits fabriqués vendus ou à vendre, ce qui aurait, au contraire, laissé l'exploitation en léger bénéfice.

Quoi qu'il en soit, au demeurant, rien qu'à s'en tenir aux propres chiffres de Lahens et Rateau, la perte plutôt insignifiante, eu égard surtout à leur belle situation de fortune, n'était point de nature à leur inspirer de bien graves inquiétudes. Or comme durant le procès même ils continuaient à fabriquer, faisaient de la réclame et affirmaient leur intention de développer leur production, il y avait bien apparence de fondement dans les récriminations de Saint-Amans, éliminé après avoir livré ses procédés !

Le grand intérêt des *Mémoires* échangés entre les parties réside pour nous dans le tableau qui s'y trouve de la marche de la fabrication, de la nature et de la quantité des objets fabriqués.

D'après MM. Lahens et Rateau, les résultats auraient été décevants; des fournées entières

(7) Extrait du *Mémorial bordelais* du mardi 11 octobre 1831, n° 7780.
(8) *Mémoire de Lahens et Rateau,* p. 48 à 51.

auraient été perdues; pour dissimuler ses échecs, Saint-Amans aurait fait briser et jeter secrètement dans les fossés des environs et jusque dans la rivière près de 40.000 pièces ratées (9).

Lahens et Rateau exagéraient assurément. Sans doute quelques accidents étaient arrivés au commencement de la fabrication à Fouqueyroles, mais les plus anciennes manufactures n'en étaient pas elles-mêmes à l'abri : à Choisy, par exemple, M. Tissot, essayant le chauffage au charbon de terre, avait perdu trois cuites. Une des cuites de Saint-Amans avait été, en effet, endommagée par suite de l'inexpérience d'un ouvrier qui, en jetant brusquement une brassée de bois dans l'alandier, produisit un coup de flamme terrible, qui renversa la cheminée; en tombant sur la première colonne d'étuis, elle avait laissé s'introduire un brasier de feu, qui aurait détruit la fournée entière si elle n'avait pas été sur le point d'être terminée (V. p. 34 du *Mémoire de Saint-Amans*). On jeta à l'eau les plus dégradées, mais il n'y en eut que 900 environ, en place des 13.437 dont parlaient Lahens et Rateau pour cette fournée en particulier.

Les huit cuites n'auraient donné (d'après Lahens et Rateau) que 3.543 pièces propres au commerce en place des 20.000 qui auraient dû normalement sortir des fours en cinq fournées.

Or, il n'y en a eu que :

3.025	en magasin, grillées ou boursouflées;
2.894	sauvées desdites fournées;
649	vendues ou expédiées;
13.437	disparues (jetées dans la rivière ou dans les fossés).
20.005	

Sur les 3.543 pièces bonnes, on en a vendu :

649 livrées au sieur Expert, à M. Ingler, ou expédiées par Lahens et Rateau sur facture F.	1.249 90
2.894 estimées d'après les prix courants des autres manufactures	2.278 75
3.020 cuites en biscuit ou émail fortement altérés de nulle valeur, dont partie a été déposée chez un tourneur pour enlever les décors mal appliqués, partie encore emballée par M. de Saint-Amans pour la même destination. C'est reste de droit que de les évaluer ..	300 »
15.627 pièces laissées par M. de Saint-Amans en *cru*, lesquelles, cuites et émaillées après son départ, ont été évaluées, sur les prix de fabrique, 7.412 fr. 15, et dont il faut déduire d'après l'usage 30 p. 100 pour frais de cuite en biscuit ou émail, main-d'œuvre, fourniture pour décors et peintures, plus pour les chances de la cuite, soit 2.223 fr. 68. Reste	5.188 57
22.190 pièces ont donc été fabriquées par M. de Saint-Amans aux divers degrés de confection indiqués, et ont pu produire F.	9.017 22

Passif	18.236 fr. 69.
Actif	9.017 fr. 22.
Différence ..	9.219 fr. 47.

Donc, il y a perte; la Société doit être dissoute (10).

(9) Lahens et Rateau avaient versé aux débats des certificats fournis à leur sollicitation par les ouvriers de la manufacture : « Je soussigné, ouvrier employé par M. Saint-Amans à la Manufacture de grès de MM. Lahens et Rateau, et particulièrement occupé par lui aux enfournements et défournements de poteries, déclare que sur sept ou huit cuites en biscuit ou émail, une grande partie a mal réussi, et qu'une ou deux cuites sur le nombre ont été défournées à la pince; que ces diverses cuites ont été en partie grillées, et que, chargé par M. Saint-Amans de déblayer les lieux, j'ai jeté par son ordre, soit à la rivière, soit ailleurs, une quantité considérable de pièces cassées ou perdues par ces accidents, dont cependant je ne puis préciser le nombre. En foi de quoi, etc. — Bordeaux, le 15 février 1833. *Signé :* Laborie.

» — Déclaration semblable délivrée à la même date et signée du contre-maître et des ouvriers : F. Lamothe, Détrée, Borde, Laborie, Desbast, Loubens. » (*Mémoire de Lahens et Rateau*, p. 51 et 52.)

Il est vrai que Saint-Amans obtint de son côté des contre-déclarations.

(10) *Mémoire Lahens et Rateau*, p. 48 à 51.

Autrement complet, et probablement plus véridique, était le *Tableau* opposé au précédent par Saint-Amans et établi d'après les mentions portées au jour le jour sur le *Cahier des notes de fabrication;* il méritait d'être reproduit *in extenso.*

La première cuite vers fin 1830 n'avait eu en vue que de sécher le petit four et cuire les étuis dans lesquels on avait seulement placé pour premier essai et vérification de la température 25 pièces	25
La deuxième cuite devait permettre de s'assurer de la qualité du combustible et de donner de l'expérience aux ouvriers. On y mit	250
Troisième cuite. — Cuite de biscuit, aussi complète que le volume des pièces permettait de le comporter, à laquelle on avait ajouté quelques pièces mises en émail, qui provenaient de la cuite précédente	1.050
Quatrième cuite. — Cuite de biscuit avec des pièces d'émail provenant des fournées précédentes, non comprises dans la quantité ci-contre	1.745
Cinquième cuite. — Cuite d'émail, à laquelle on ajouta des pièces de biscuit au nombre de ..	830
Sixième cuite. — Cuite de biscuit, entremêlée d'un petit nombre de pièces en émail non comprises dans le chiffre suivant	2.021
Septième cuite. — Cuite de biscuit et d'émail au mois de juillet 1831, pour servir au décor à la manière anglaise. Les pièces en biscuit s'élevant à	650
Huitième et dernière cuite. — Cuite de biscuit et d'émail qui a fourni en pièces de biscuit vitrifiées	1.525
Total d'après les relevés exacts du journal de M. de Saint-Amans de toutes les pièces de poterie vitrifiées tant en émail qu'en biscuit et produites par les 8 fournées ci-dessus	8.096
Sur ce nombre, il en existait de tournées et moulées, qui se trouvaient réparties dans plusieurs chambres ou magasins de l'établissement lors de l'expulsion de M. de Saint-Amans ci	4.871
De défectueuses, placées dans les caisses et paniers pour en faire le tri	1.645
TOTAL en magasin au 18 novembre 1831	6.516
Auxquelles, ajoutant celles que MM. Lahens et Rateau avaient retirées en diverses reprises et s'élevant à	649
On a : pièces existantes et entrées en magasin	7.165
Différences avec les pièces cuites	931

Ce sont ces 931 pièces que MM. Lahens et Rateau transforment avec tant de perfidie en 13.437 (détruites, soustraites aux regards, jetées dans les fossés ou dans la Garonne).

Opposant ensuite aux prix des marchandises donnés par MM. Lahens et Rateau le *Tarif de Montereau* qui produisait aux plus bas prix, Saint-Amans rectifie ainsi leurs évaluations :

Valeur réelle des marchandises produites	F.	14.306 10
Evaluation de MM. Lahens et Rateau		3.828 65
Différence au préjudice de M. de Saint-Amans	F.	10.477 45

Avec cette seule rectification, la première année d'essai se soldait donc en bénéfice en place de la perte alléguée par MM. Lahens et Rateau.

Les 15.627 pièces inachevées restant en magasin au moment du départ de Saint-Amans étaient de 77 espèces différentes; elles étaient tournées, moulées et ornées en grande partie de reliefs d'applique.

Coquetiers, porte-allumettes, salières, ménages d'enfants	12.484
Tasses, soucoupes, moutardiers, boîtes, etc.	1.112
Théières et sucriers, vases à fleurs, etc.	1.011
Pièces *moulées* :	
Théières et sucriers, pots à lait et autres pièces	614
Pots à lait, crémiers, tasses et autres pièces	406
TOTAUX	15.627

On trouve, en annexe au *Mémoire n° 2 de Saint-Amans,* un : « *Compte exact de ce qu'ont coûté les 5.627 pièces que MM. Lahens et Rateau prétendent que M. de Saint-Amans leur a laissées accompagné d'un Tableau synoptique expliquant tous les frais de fabrication des 15.627 pièces en cru que MM. Lahens et Rateau disent dans leur mémoire avoir été trouvées dans la Manufacture de Fouquerol, après le départ de M. de Saint-Amans.* » Nous ne ferons que le signaler à l'attention de qui désirerait le consulter.

Le prix de la journée d'ouvrier ressortait à 2 francs; les enfants employés pour ébaucher et pour le tour anglais recevaient 0 fr. 50.

Débarrassés de Saint-Amans, en possession de ses recettes et du personnel qu'il avait dressé, Lahens et Rateau purent se procurer pendant quelques mois, bien courts, l'illusion d'être à leur tour devenus *grands faïenciers.* Avec le contremaître Marchais et un praticien appelé simplement Jean, ils cuisirent et s'essayèrent à exécuter dans les ateliers le placage des reliefs d'applique en biscuit sur les poteries, auquel Saint-Amans avait formé ses jeunes apprentis avec tant de peine ! C'est alors que les désenchantements firent place aux grands espoirs et qu'ils connurent à leur tour, cette fois en grand, ce qu'était le *déchet de fabrication !*

En réalité, le nouveau dépôt de leurs produits, que Lahens et Rateau avaient fait rue Franklin, à Bordeaux, ne dut guère s'enrichir que des restes en magasins laissés au départ de Saint-Amans et qu'il n'y avait qu'à parachever.

Un jour même, non sans quelque désinvolture, Lahens et Rateau ne résistèrent point à la joie de se parer des plumes du paon. Saint-Amans avait apporté de Sèvres, entre quantité de moules, ceux d'un superbe *huîtrier* à plateaux superposés, de fort belle allure certes, qui avait été composé par Fragonard, sur commande de l'Etat, pour faire partie d'un service destiné à la table du Roi. On en avait cuit quelques rares exemplaires à Fourqueroles. Au départ de Saint-Amans, il en restait encore un que Lahens et Rateau exposèrent au Dépôt de la rue Franklin, mais en s'en attribuant la paternité sur un écriteau. Saint-Amans fulmina donc à nouveau et ce ne fut point au profit des usurpateurs, on le devine ! (V. pl. II, n° 11).

Pour conclure, il ressort de ce qui précède qu'il ne serait sorti des fours de Fourquerol, au cours de l'année 1831, que de 6.563 à 7.165 pièces *marchandes.*

Cela seul suffit à expliquer la rareté actuelle des faïences et terres de pipe avec reliefs d'applique à la marque de LAHENS ET RATEAU et l'intérêt que les collectionneurs commencent à leur prêter.

Si l'on considère qu'en outre des ventes faites à la foire de Bordeaux de 1831 et dans le dépôt de Paris, il en avait été envoyé aux Colonies, il apparaît que la dispersion a été grande sans parler de ce qui a fatalement été consommé à l'usage.

LES FABRICATIONS CHEZ LAHENS & RATEAU

C'est principalement dans la Manufacture de Lahens et Rateau que Saint-Amans a produit des poteries garnies d'ornements en relief en émaux de couleurs diverses : blanc pur, noir brillant, bleu de cobalt, bistre ou chocolat. Ces émaux en relief se rencontrent le plus souvent sur des pièces en terre de pipe, en *cream-colour* ou en faïence fine; ce sont des assiettes à contours, ces pichets à couvercle alors appelés *marabouts,* des services à thé surtout, des cache-pots, des jardinières, des bouquetiers, des boîtes à bonbons ou à poudre, des chocolatières et aussi des services de toilette : grands pots à l'eau avec leurs cuvettes. Les mêmes produits sortiront entre 1834 et 1835 de la MANUFACTURE ROYALE DE BORDEAUX (*alias* : DAVID JOHNSTON), mais ce sera la fin.

Nous avons déjà eu l'occasion d'indiquer que cette sorte de poterie, extrêmement prisée en Angleterre, était d'un façonnage aussi délicat que chanceux. Il y avait d'abord les précautions particulières à prendre au cours de l'opération d'appliquage. Mais la garniture ornementale apposée sur la pièce encore molle et à laquelle on la faisait adhérer par un collage à la barbotine liquide, étant d'une autre terre que son support, il en résultait à la cuisson un divorce se traduisant par des craquelures ou des déformations si — comme il arrivait fréquemment — les deux pièces n'étaient pas dans un même état d'humidité ou de siccité, si encore leurs pâtes dissemblables n'avaient pas au feu une même retraite simultanée.

C'est la raison pour laquelle on trouve si peu de pièces irréprochables. Il est certain qu'il y a eu du déchet chez Lahens et Rateau, abstraction faite de leurs exagérations intéressées; il a dû s'en produire aussi fatalement chez David Johnston.

Nous ne connaissons qu'un petit nombre de pièces à la marque de LAHENS ET RATEAU, sur faïence crème ou en émail blanc, avec *décor par impression lithographique en noir;* aucune encore en *camaïeu bleu.* A Bacalan seulement devait commencer et s'intensifier la production des vraies faïences fines à décor bleu avec impression du type commercial anglais.

Les pièces avec reliefs d'applique et aussi certains échantillons avec reliefs moulés deviennent donc de plus en plus recherchés et surtout les *grès-cérames fins,* pour les raisons que nous avons déjà données.

Seule la connaissance des moules et fleurons employés à la garniture ornementale des poteries fabriquées chez Lahens et Rateau et chez David Johnston peut permettre de reconnaître et d'attribuer à Saint-Amans ou à ces deux Manufactures les pièces sans marque, qui sont nombreuses.

Afin d'éviter dans la description de chaque poterie une répétition qui serait devenue fastidieuse du détail des décors appliqués en relief, nous ne désignerons ces derniers que par le numéro d'ordre qui les précède dans la liste que nous en donnons plus loin; un grand nombre de ces reliefs sont d'ailleurs reproduits par nous soit d'après les pièces qui en sont ornées, soit d'après les moules en biscuit que nous avons eu la bonne fortune de retrouver.

1° Pièces avec émaux en relief d'applique.

— *Chocolatière* polygonale à pans coupés, jaune paille vernissé, garnie d'émaux blanc pur en relief; sur le col, fleurons répétés; à la base du col, rinceaux posés à plat; dans chaque compartiment de la panse, groupes d'amours. Anse : serpent à tête de léopard. Cette pièce a été reproduite en couleur par M. Ernest Labadie; actuellement : Coll. B. (V. pl. III, n° 10, et pl. V, n° 4). *Marque :* LAHENS ET RATEAU.

— *Cache-pots* (...paire de) jaune glacé, uni; guirlande en relief de pampres et raisins en émail noir vernissé, courant autour du col; socles indépendants (Coll. B.). *Marque :* LAHENS ET RATEAU.

— *Théière* de grand format, crème pâle; émaux en relief blanc pur disposés sur le pourtour de la partie supérieure de la panse, chaque sujet alternant et répété deux fois; partie inférieure de la panse godronnée (V. pl. VI, n°s 1 et 3). *Sans marque,* mais certainement de Lahens et Rateau, non seulement les fleurons se retrouvent sur d'autres pièces signées, mais nous en possédons les moules en biscuit de porcelaine.

2° Pièces avec reliefs moulés.

— *Assiettes à dessert,* en terre de pipe vernissée couleur paille, à bords festonnés; marli en vannerie sur laquelle viennent déborder les feuilles de vigne et de lierre en relief qui en décorent le centre. L^{R}. Coll. N. et B. (V. pl. III, n° 6).

On les rencontre aussi vernissées en gris (Coll. N).

— *Assiettes à gâteaux :* même service; de plus petite dimension (Coll. N).

— *Assiettes à dessert,* avec marli décoré d'entrelacs en fort relief; feuilles de vigne au centre. Existent en paille, gris et émail blanc. *Marque :* L.^{R}. (V. pl. III, n° 4). Coll. N. et R.

— *Assiettes à gâteaux :* même service; de plus petite dimension. Même marque (Coll. N. et R.).

On trouve sur les mêmes services la marque entière : Lahens et Rateau (Coll. B.).

— *Assiettes à dessert,* jaune paille, à bords ronds sans festons ni dents, marli en vannerie moulée en relief; au centre : feuilles de vigne en relief; filet bleu foncé rehaussant tous les contours des feuillages et de l'assiette. *Marque :* L^{R}. (Coll. N. et V. pl. III, n° 8).

— *Théière,* grand modèle, ovalaire, à bords droits ornés de bambous juxtaposés avec nœuds alternants; anse et bec, bambous; tigette de bambou sur le couvercle; jaune paille. *Marque :* Lahens et Rateau n° 2. Coll. B. (V. pl. III, n° 7).

— *Cache-pots,* forme barrillet, avec socles indépendants; vernissé jaune paille; deux rangs de cercles en relief; de chaque côté : une tête de lion mordant un anneau. *Marques :* Sous le cache-pot : Lahens et Rateau et 43; sous le socle : L^{R}. Coll. B. (V. pl. IV, n° 2).

— *Pot à lait,* en émail blanc; feuilles de chêne avec glands en relief. *Marque :* L^{R}. Coll. M. (V. pl. III, n° 12).

3° Pièces unies décorées au pinceau ou à la roulette de filets de motifs floraux ou d'arabesques.

— *Tasse à thé,* café au lait clair; filets ondulés et ponctués, en rouge pompéien. *Marque :* L^{R}. Coll. B. (V. pl. IV, n° 44).

On rencontre le même service en jaune café et en gris mat.

— *Pot à lait,* gris jaunâtre, uni, mat; filets en rouge pompéien; sur la panse, au-dessous du bec, décor au pinceau de rinceaux de même couleur. Marque : L^{R}. Coll. B. (V. pl. IV, n° 10).

— *Pot à lait,* glaçure jaune; décor avec filets rouge pompéien; en haut et au bas de la panse, cerclage en relief. *Sans marque* (Coll. B.).

— *Théière,* de forme globuleuse, aplatie; glaçure jaune; filets; motif floral stylisé en rouge pompéien; bec terminé par une tête de dragon rehaussée de rouge pompéien; sur le couvercle, un anneau. *Marque :* L^{R}. Coll. B. (V. pl. IV, n° 12).

— *Théière,* jaune nankin; godronnée sur le haut et le bas de la panse; des filets rouge pompéien contournent tous les godrons et tous les rebords du vase ainsi que l'anse et le bec; le couvercle est fait d'une grande marguerite à pétales en relief bordés de rouge pompéien; la même marguerite est répétée sous le pied. Pièce extrêmement fine. *Marque :* Lahens et Rateau. Coll. N. (V. pl. III, n^{os} 2 et 5).

— *Bol à punch,* décoré de filets bleus du type n° 2, avec motif floral stylisé en arabesque, de même couleur, sur la panse. *Marque :* L^{R}. Coll. B. (V. pl. V, n° 10).

— *Beurrier,* avec son plateau adhérent; sans glaçure, mat; filets bleus; sur la panse, guirlande de menu feuillage en bleu; de chaque côté, une tête de bœuf sans cornes, en gros bleu. *Marque :* L^{R}. Coll. B. (V. pl. IV, n° 7).

— *Boîtes à poudre de riz ou bonbonnières,* en terre d'un gris mat; filets rouge pompéien du

type n° 1; sur le couvercle plat : bouquet de fleurs, tulipe, œillets, etc., de même couleur; pièces à rapprocher du n° 113 du Musée d'Agen. *Marques :* 1° L^{R}; 2° en cursive tracée à la pointe avant cuisson : SOEHN, *ouvrier émailleur, Bordeaux.* Indication d'un intérêt particulier. Coll. B. (V. pl. IV, n° 6).

4° Pièces décorées par impression en noir.

— *Pichet à bec* café clair; décoré de filets mordorés, de lignes ondulées ponctuées également mordorées; sur la panse : deux paysages en noir; une des plus belles pièces connues de la Manufacture de Lahens et Rateau. *Marque :* L^{R}. Coll. N. (V. pl. IV, n^{os} 1 et 3).

— *Coquille de Saint-Jacques,* mi-porcelaine blanche, avec, au centre, un paysage en noir, en deux exemplaires, seuls connus. Coll. N. Don de M. Coudol (V. pl. IV, n° 5). *Marque :* L^{R}.

— *Tasse :* filets mordorés, ondulés, ponctués. Décor : paysage tiré en noir. Coll. B. (V. pl. IV, n° 9). *Marque :* L^{R}.

— *Assiette.* Décor : le même paysage que sur le n° 1 de la planche IV. Même marque (V. pl. IV, n° 8).

A cette famille de produits, qui ne reparaît plus chez David Johnston, ce qui en augmente la rareté, il y a lieu de joindre les n^{os} 65 et 113 du Musée d'Agen. Nous ne connaissons qu'une seule pièce de ce genre, postérieure à Lahens et Rateau, avec la marque de la *Manufacture royale de Bordeaux,* qui est le n° 137 du Musée d'Agen.

LES MARQUES DE LAHENS ET RATEAU.

Lahens et Rateau ont apposé en creux sur les pièces sorties des fours de Fourqueroles deux marques :

1° leur monogramme consistant dans un : L, en haut et sur la droite duquel se branche un R de dimensions plus petites.

2° leur nom en creux : LAHENS ET RATEAU, de dimensions différentes.

Mais il est à noter qu'il se rencontre des pièces sans estampille surtout parmi les *creamcolour* avec émaux en relief d'applique; il est facile de les reconnaître par rapprochement avec les pièces signées et avec les motifs qui les décorent, dont nous donnons la série actuellement connue. Ce sont ces terres de pipe non signées et aussi un grand nombre de celles qui ne portaient que le monogramme resté longtemps indéterminé ou inaperçu de Lahens et Rateau, que les marchands antiquaires de Paris ont toujours recherchées, les prenant pour une fabrication anglaise de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle; aussi n'ont-ils pas peu contribué à leur raréfaction.

LES MOULES DE LAHENS ET RATEAU.

De Lahens et Rateau, on ne connaît actuellement que quatre moules signés, en biscuit, pour reliefs d'applique. Mais il est plus que probable que les moules n^{os} 1, 3, 4, 5 et 10 de la planche XIII, quoique sans marque, sont de chez LAHENS ET RATEAU, le n° 10 étant, en biscuit, la reproduction du moule en bois du Musée d'Agen ci-dessus reproduit.

1° Un moule *en creux,* en forme de médaillon représentant la tête de Charette, vue de profil, tournée vers la gauche (au tirage, elle regardait à droite); coiffée d'un chapeau à plumes retenues par une cocarde en forme de nœud piqué sur un bord relevé par-devant du feutre. En inscription, circulairement : FRANÇOIS-ATHANASE CHARETTE, et, tout en bas, le nom du graveur de la médaille. Coll. F. (V. pl. XIII, n° 2).



I



2

1. — Plateau à dessert du service *Turc* de D. Johnston.
2. — Grand plat du même service,

2° Moulage, tiré en relief pour modèle : un Amour ailé, brandissant un javelot de la main droite; de l'autre tenant les guides et chevauchant un gros homard; à gauche, un arbre. Au dos, la marque L^{R}. Coll. N. (V. pl. XIII, n° 6).

3° Un génie ailé, tourné vers la droite, assis sur des nuées, joue du cornet; derrière lui, un tambourin. Au dos, la marque L^{R}. Coll. N. (V. pl. XIII, n° 7).

4° Un Hercule debout, appuyé sur sa massue. Au dos la marque L^{R}. Coll. du D^{r} Cuvier.

L'Huîtrier de Saint-Amans.

Cette pièce monumentale a eu une petite histoire dont nous avons déjà dit un mot (11).

On a vu comment MM. Lahens et Rateau avaient tenté de faire accroire qu'ils en avaient créé le modèle, alors que Saint-Amans leur en avait apporté les moules de Sèvres avec bien d'autres. La supercherie était d'autant plus facile à déjouer que la commande de cette pièce, destinée à figurer sur la table royale, avait été passée par la Manufacture de Sèvres à l'un de ses plus habiles praticiens, le décorateur Fragonard, fils de l'illustre peintre du XVIII^{e} siècle. Sans doute, Saint-Amans avait-il obtenu la permission de la reproduire, puisqu'il en avait pris un moulage. Nous n'en avons trouvé aucun exemplaire à la marque de Lahens et Rateau, chez qui l'on dut en fabriquer deux ou trois tout au plus. Celui que nous possédons sort de la Manufacture de J. Vieillard, sans doute une pièce d'Exposition; exemplaire unique jusqu'ici. Nous nous sommes assuré qu'il est bien une réplique du *porte-huîtrier* (*sic*) dont a parlé Saint-Amans. On a eu, en effet, à Sèvres, la gracieuseté de rechercher pour nous et de retrouver dans les réserves les moules originaux de Fragonard, ce qui en a permis l'identification certaine (12).

Cet *huîtrier* se compose de cinq pièces séparées, mobiles, s'encastrant et se superposant, du socle au couronnement :

1° un socle ovalaire reposant sur quatre têtes de dauphins en guide de pieds;

2° un premier grand plateau de même forme ovalaire, débordant fortement sur le socle et comportant seize augettes ou alvéoles en creux, en forme de valves d'huître, pour recevoir ces dernières, en émail de faïence blanc;

3° un second plateau, de dimensions moindres, s'encastrant de même, avec seize augettes;

4° un troisième, avec douze augettes;

5° surmonté de trois dauphins opposés, tête en bas, queue en l'air supportant une petite vasque terminale, en forme de tridacne, destinée sans doute à recevoir les citrons, avec huit augettes.

Toute la pièce, de style rocaille, est vernissée en vert olive, genre Vallauris, rehaussée de filets bleus, sauf les augettes pour huîtres en émail blanc (13).

Ensemble très ornemental, grande et belle pièce de montre, à présenter garnie, mais peu pratique ensuite pour le service.

Au total, le porte-huîtres garni pouvait recevoir 52 huîtres.

Dimensions. — Hauteur totale : 0 m. 40; hauteur du socle : 0 m. 12; hauteur du motif terminal : 0 m. 18. Premier plateau : grand diamètre, 0 m. 63; petit diamètre, 0 m. 50. Deuxième plateau : grand diamètre, 0 m. 49; petit diamètre, 0 m. 355. Troisième plateau : grand diamètre, 0 m. 39; petit diamètre, 0 m. 27. (Col. N.)

(11) V. *supra*, p. 45.

(12) Que M. Chauvisé, ingénieur attaché à notre Manufacture nationale de Sèvres, reçoive ici nos remerciements pour l'amabilité avec laquelle il nous a guidé parmi les vitrines du Musée. C'est aussi lui qui a eu l'obligeance de rechercher pour nous et de retrouver les moules de l'huîtrier de Fragonard.

(13) Cet huîtrier est à rapprocher du grand vase du Musée d'Agen, n^{os} 4 et 6, planche I, avec lequel il s'apparente étroitement.

CHAPITRE IV

MANUFACTURE DE DAVID JOHNSTON AUX MOULINS DES CHARTRONS

(1835-1845).

I. B. de Saint-Amans, directeur de la nouvelle manufacture (1835). — *Son départ* (1837). — *Envois de D. Johnston : 1° à l'Exposition de la Société Philomathique de Bordeaux* (1838); 2° *à l'Exposition universelle de Paris* (1839). — *Etat de la Manufacture de Bacalan en* 1837. — *Pierre Lacour, directeur artistique de la fabrique : son grand plat de* 1839; *inventaire de son portefeuille d'esquisses et de dessins composés pour la Manufacture. — Le lithographe Légé : application de ses procédés à Bacalan.* — II. *La Société David Johnston & Cie : J. Vieillard, agent général de la Manufacture* (1840). — *Liquidation de la Société David Johnston & Cie* (1845). — III. *Manufacture royale de Bordeaux; ses marques et ses produits* (1836-1837). — IV. *Manufacture des Moulins de Bacalan : ses marques de fabrique, David Johnston* (1837-1840); *Marques de David Johnston & Cie* (1840-1845). — V. *Les produits de la Manufacture de Bacalan.* — VI. *Inventaire sommaire des moules et poinçons divers pour les reliefs d'applique.*

I

APRÈS s'être mis en rapports avec Saint-Amans dans des circonstances que nous ignorons, M. DAVID JOHNSTON, l'un des plus notables commerçants de Bordeaux, se rendait acquéreur des anciens *Moulins des Chartrons* ou *Moulins de Bacalan,* désaffectés de leur ancienne destination, pour y créer une Manufacture de *faïences anglaises* et de *porcelaine.* Nommé directeur, Saint-Amans présida à la construction des fours, à l'aménagement des ateliers, recruta le personnel et, dès 1835, l'usine entrait en plein fonctionnement. La partie technique lui en avait été entièrement réservée : analyse des argiles, choix et combinaison des meilleures terres du département de la Gironde, application des procédés anglais, etc. Mais, cette fois, on ne retomba pas dans ces errements qui avaient valu tant de déboires à Saint-Amans.

Il fut loyalement accordé entre les parties, dans leur traité, que tous les secrets, recettes et formules de Saint-Amans deviendraient la propriété définitive de David Johnston.

VILLE DE BORDEAUX MUSÉE D'AQUITAINE

On ne se trouvait plus en présence de la fabrique provisoire de MM. Lahens et Rateau, si parcimonieusement dotée par eux, mais d'une grande et belle installation montée avec tous les perfectionnements connus pour l'époque, il faut reconnaître que Saint-Amans s'y montra un réalisateur de premier ordre.

D'ailleurs, David Johnston, animé de sentiments humanitaires, avait voulu faire grand non seulement pour fonder une manufacture capable de lutter avantageusement avec celles dont elle allait devenir la rivale, mais beaucoup aussi pour donner du travail au peuple et lui venir en aide, car il régnait une grande misère.

Personne, à Bordeaux, n'a méconnu ces buts désintéressés de M. David Johnston, qui a mérité d'être mis au nombre des bienfaiteurs de cette ville dont il devait devenir le premier magistrat. A ce seul point de vue déjà, ces deux hommes, David Johnston et Boudon de Saint-Amans, étaient bien faits pour se comprendre, à raison de leur parité de sentiments et d'aspirations.

Donc, en 1835, Bordeaux possédait une des plus importantes manufactures qui fût en France, et tout de neuf outillée.

Ainsi que nous l'avons déjà esquissé, soit qu'il ait continué à sacrifier à ses préférences particulières, soit pour occuper la main-d'œuvre en attendant une mise au point de la fabrication des *faïences anglaises à décor par impression*, ce qui est encore possible, Saint-Amans se reprend à ses *cream-colour* avec garnitures de reliefs d'applique qui avaient caractérisé sa production chez Lahens et Rateau. Peut-être avait-il escompté, dans le secret de son cœur, des résultats définitifs, à la faveur des fours nouveaux et des installations supérieures dont il pouvait disposer maintenant, tout à son aise, pour la première fois. Hypothèse, peut-être, mais combien vraisemblable ! Il y a, en effet, parallélisme certain entre la production de 1836-1837 qui sera marquée chez David Johnston : *Manufacture Royale de Bordeaux* et la production antérieure de Saint-Amans à Sèvres et à Fourqueroles. On y verra bien apparaître avec la marque *à la coquille* de David Johnston des services de table et à dessert de faïence fine, et décorée d'abord par impression en *noir,* au moyen de la planche de cuivre, mais la vraie production de la mi-porcelaine anglaise en camaïeu de couleur ne donnera pleinement qu'après le départ de Saint-Amans. Il est vrai que sa direction fut de courte durée.

On peut donc présumer qu'à Bacalan, aussi, les premiers résultats durent se traduire encore par un déchet imposant. Et puis, c'est une fabrication commerciale avant tout et non une fabrication artistique que David Johnston avait envisagée.

Il faut bien, en tout cas, qu'un désaccord se soit produit sur quelque point essentiel touchant à la marche même et à l'orientation de l'entreprise, puisque la séparation entre Saint-Amans et David Johnston intervenait en 1837. Mais sur ses vraies causes, l'un et l'autre se sont montrés d'une absolue discrétion.

Dans l'acte séparatif amiable du 9 août 1837, il avait été stipulé que tous les produits de la Manufacture de Bacalan qui seraient envoyés à *la plus prochaine grande Exposition* seraient marqués du *nom* et du *chiffre* de Boudon de Saint-Amans, toute *récompense nationale* obtenue devant lui revenir de droit. Ces termes : « *grande Exposition* » et « *récompense nationale* » semblaient impliquer une grande Exposition universelle ou nationale faite dans la capitale, à Paris.

Nous fûmes longtemps sans rencontrer aucune pièce marquée au *nom* de Saint-Amans; cependant, à moins de renonciation de sa part, la clause *impérative* de la convention avait bien dû être vêtue.

Or, dans l'année même qui avait suivi le départ de Saint-Amans de Bacalan, David Johnston avait fait des envois importants, d'abord à Bordeaux à l'Exposition de la *Société Philomathique* de 1838, puis à la *grande Exposition de Paris* de 1839.

Nous sommes suffisamment éclairés sur l'envoi à Paris pour savoir, ainsi qu'on le verra plus loin, que David Johnston n'y a présenté que des produits estampillés à sa vignette personnelle.

D'autre part, l'Exposition de Paris, à prendre le traité à la lettre, ne se trouvait pas avoir été « *la plus prochaine* » après la retraite de Saint-Amans; celle de la *Philomathique* de 1838 lui avait été antérieure. De ce côté encore, aucun indice, et la question demeurait insoluble faute de documents ou par le fait d'une inexécution du traité de 1837.

Mais ce Hasard, que le paganisme avait divinisé, restera toujours un Dieu pour les fureteurs d'archives et pour les collectionneurs. Quel d'entre nous ne lui a pas élevé un petit autel dans ses Lares ?

Que l'on me pardonne cette historiette.

Un lundi d'avril 1923, jour de la semaine où se tient, en bordure de nos quais, ce « *Marché aux puces* » que nos meilleurs amateurs ne dédaignent pas de fréquenter, je tombai en arrêt devant une douzaine d'assiettes plus ou moins ébréchées, en mi-porcelaine, camaïeu bleu, du service de table dit « *au décor de tapisserie* » auquel, pour la commodité de la classification, je me suis permis de donner le n° 1. Elles étaient marquées à la coquille de DAVID JOHNSTON; le marchand m'en demandant un prix plutôt surfait, je les tournais et retournais, indécis, lorsque une anomalie dans la marque attira mon attention. En y regardant de très près, en effet, quelle ne fut pas ma surprise de lire, inscrite en caractères *microscopiques,* sur la charnière, à la place occupée à l'ordinaire par un rang de perles, la mention : *ST-Amans, fondateur*..

Je m'empressai de signaler cette petite découverte à la *Société archéologique de Bordeaux,* qui m'avait déjà témoigné l'intérêt qu'elle portait à mes recherches, non pas tant pour prendre date, genre de précaution auquel je n'ai jamais attaché grande importance, que pour éveiller l'attention de mes collègues. Aussi, par la suite, avons-nous été plusieurs à retrouver la même marque notamment sur le service *Turc* de David Johnston. (V. *infra,* p. 79.)

J'en ai tiré cette conclusion que c'est à l'Exposition de la *Société Philomathique* de 1838 que David Johnston a dû payer une fois pour toutes sa dette à Saint-Amans, et que la marque « *à la coquille* » avec : « *Saint-Amans, fondateur* » fut créée spécialement à cette intention et à cette occasion.

Reste la question du *chiffre! Nom* et *chiffre* avaient été imposés au Traité de séparation. Quel était ce chiffre ?... De ce côté, nous n'avons rien découvert. On connaît les *armoiries* des Saint-Amans; leur écu figure même au revers d'une assiette, que possède le Musée d'Agen, décorée au portrait de Florimond de Saint-Amans, le père de l'auteur, on connaît aussi le soin avec lequel étaient frappées ses initiales entrelacées : S. A., au dos et sur le plat des livres reliés de sa bibliothèque, mais rien de semblable ou d'approchant sur aucune pièce de faïence.

A la Manufacture de Lahens et Rateau, comme à celle de David Johnston, les *vignettes* ont toujours été au nom des propriétaires. Il est même à noter qu'alors même que Saint-Amans travaillait seul et pour son compte personnel, soit à ses débuts en Lot-et-Garonne, soit à Sèvres, il n'a signé aucun produit ni de son nom ni de ses initiales; il mettait parfois des numéros tracés au pinceau avant cuisson.

Il nous revient cependant qu'au temps où il préparait son bel « *Essai sur l'Histoire des faïenceries bordelaises* », M. Meaudre de Lapouyade nous avait soumis un petit encrier en terre gris fer, non glacée, en forme de fauteuil de style Directoire ou Premier Empire, d'un joli travail, marqué : *Manufacture royale de Bordeaux,* avec, tout à côté, en creux dans la pâte, avant cuisson, ces deux initiales : *S. A.* Nous hésitâmes fort, à ce moment, à y reconnaître les initiales de Saint-Amans, pensant qu'il aurait dû signer : *ST A.* tout au moins. Depuis que nous avons découvert, au Musée d'Agen, un bois sculpté d'un dessin original de sa composition signé : « *S. A., Agen, Lot-et-Garonne* », notre doute d'alors fait place à une certitude; mais c'est, en dehors du bois n° 38, la seule pièce signée de lui que l'on connaisse actuellement (V. fig. n° 9).

ÉTAT DE LA MANUFACTURE DE BACALAN EN 1837

Les Archives de la Manufacture de David Johnston ont disparu, sans doute détruites, mais Jouannet nous a donné, dans sa *Statistique du département de la Gironde,* un état de cette dernière, en 1837, qui trouve opportunément ici sa place :

« ...Cette belle manufacture de produits céramiques, située quai de Bacalan, avant la rue Seige, sur l'emplacement des anciens moulins dits *des Chartrons,* occupe en superficie une aire parallélogrammique d'environ 300 mètres sur 200 mètres. L'ensemble des édifices, qu'une grille de fer longue de 97 m. 45 sépare du quai, est d'un aspect imposant et agréable par sa régularité. Sur chacun des grands côtés règne, d'une extrémité à l'autre, une longue ligne d'arceaux surmontés d'un étage couvert en tuiles. A la tête de ces deux lignes, en façade sur le quai, on voit de chaque côté de la grille un pavillon à deux étages, mais dont le rez-de-chaussée et le premier s'harmonisent parfaitement avec le reste de la ligne. A l'autre extrémité, entre les deux ailes, s'élève le bâtiment principal composé de quatre étages; la façade a 97 m. 45; l'espace intermédiaire entre ces grandes constructions et la grille est occupé par une vaste cour, au milieu de laquelle passe le long canal que fit creuser M. Teynac pour le service de ses moulins. » (1).

» Les salles du principal bâtiment contiennent les produits fabriqués : c'est là que le goût peut choisir entre cette multitude de grès colorés, de demi-porcelaines que les Anglais appellent *iron-stone,* de faïences blanches dont l'émail résiste à la lime, de poteries diverses ornées de fleurs, de paysages ou de personnages, dont les jolis dessins sont empruntés à des planches gravées sur cuivre; enfin, de toute espèce de vases aux formes variées et souvent du meilleur goût. Les ateliers où se fabriquent ces produits, les magasins, le laboratoire de chimie, les gazettes, les moules, occupent au rez-de-chaussée et au premier étage les deux longues lignes latérales; les pavillons qui les terminent sur le quai sont réservés aux bureaux de l'administration et à quelques pièces particulières.

» On compte dans la fabrique dix fours, tant grands que petits, un laboratoire de chimie, une machine à vapeur de la force de vingt-huit chevaux, dont le principal emploi est d'imprimer le mouvement à une mécanique destinée au mélange et à la préparation des terres; utile perfectionnement qui, en épargnant les bras, donne aux terres un mélange plus intime, et, dès lors, une préparation plus favorable à la pureté des produits.

» La fabrique tire ses terres en grande partie du département; elle en tire aussi des départements voisins, et pour certains produits elle fait venir du kaolin des Pyrénées. Elle emploie pour combustible le bois dans les fours, le charbon de terre dans la machine à vapeur.

» Le nombre actuel des ouvriers occupés dans la fabrique est de 700 : tourneurs, tournasseurs, mouleurs, ajusteurs, appliqueurs, émailleurs, doreurs, hommes employés aux fours et à d'autres travaux. Les ouvriers ne sont point à la journée, mais aux pièces. Un règlement sévère et juste maintient partout l'ordre et spécifie les amendes ou autres peines applicables à chaque nature de contravention. A ces mesures d'une prévoyante sagesse, M. Johnston en a joint d'autres, toutes

(1) Ces moulins, imaginés il y a près de soixante ans, par un généreux citoyen nommé Teynac, furent construits sous la direction de M. Clochard, architecte bordelais. L'idée mise à exécution réussit d'abord et répondit pendant près de deux ans à l'espoir de son auteur. Si ce succès eût été durable, Bordeaux aurait été doté d'un moulin hydraulique à vingt-quatre tournans, mû constamment par le seul flux et reflux de la Garonne et pouvant moudre 1.000 quintaux de grain par vingt-quatre heures; mais bientôt les dépôts inévitables des eaux empruntées au fleuve encombrèrent le canal et firent échouer une entreprise à laquelle M. Teynac avait sacrifié une vaste propriété en vignes et en prairies. (Note de Jouannet, V. *Statistique du département de la Gironde,* t. II, p. 350, note 2, Paris et Bordeaux, 1837).

de bienfaisance. L'organisation de secours mutuels entre les ouvriers leur garantit, en cas de maladie, des soins et 2 francs par jour; les vieillards ont une retraite quand ils se sont bien conduits. Enfin, une école élémentaire pourvoit à l'instruction morale et religieuse des jeunes ouvriers.» (2).

ENVOIS DE DAVID JOHNSTON AUX EXPOSITIONS

Exposition de la Société Philomathique de Bordeaux de 1838.

Il est dommage que sur cet envoi l'on ne possède que la courte mention du *Catalogue :* « ...105 *assiettes de modèles variés, des soupières, des sucriers de table assortis, des* cabarets peints, *des services à café, des tête-à-tête, une grande quantité de pots* marabout, *plusieurs cadres de porcelaine tendre, etc...* » On ajoutait que les objets dorés étaient garantis ineffaçables par frottement.

Cela suffit cependant à démontrer qu'à moins de deux années de sa mise en marche la Manufacture de Bacalan pouvait présenter une fabrication déjà variée et un nombre de services de table important; à défaut de description plus ample, nous pensons qu'il ne sera pas téméraire d'attribuer à cette époque les services marqués de la première et plus ancienne vignette en creux de David Johnston, à laquelle nous avons donné le n° 1 (V. *infra.*) aux Marques de David Johnston). Il y avait aussi quelques produits de luxe, tels ces *cabarets* auxquels des filets ou des rehauts dorés avaient été appliqués. Ces *cabarets* sont des plateaux en forme de carrés-longs, montés sur pied, à rebords droits plus ou moins mouvementés ou à pans, dont nous reproduisons un spécimen planche X, figure 9, et que l'on appelle *guéridons* sous le n° 9, page 10, du *Catalogue* de D. Johnston conservé aux Archives de la *Société Archéologique de Bordeaux.* Ils y sont donnés comme supports de *pots à crème,* mais pouvaient aussi bien, à l'occasion, servir de plateaux à gâteaux. Nous en possédons plusieurs. Pareille forme avait été adoptée pour les *porte-coquetiers,* dont le plateau était percé de trous circulaires, comme dans les *porte-huiliers* à plateau.

Les pièces de David Johnston dorées soit avec des filets, soit avec des rehauts ou des pastillages, soit en or putoisé, sont devenues extrêmement rares, on le verra, car nous signalons, à leur place, toutes celles que nous connaissons, et le nombre en est des plus restreints.

Pour ce qui est des *marabouts,* qui n'étaient autre chose que des vases en forme de *pichet,* doivent également être rapportés à 1838 : 1° la série des marabouts en terre de pipe *cream-colour,* ou *noir égyptien,* guillochés, molettés, à damier, etc.; 2° les marabouts avec anse *à la levrette* ou *au renard;* 3° les marabouts avec sujets de chasse moulés en relief, presque tous d'ailleurs inspirés par des prototypes anglais quand ils n'en sont pas de fidèles répliques.

Exposition universelle de Paris de 1839.

Sur celle-ci, nous sommes mieux renseignés grâce au Catalogue détaillé de la *Section de Céramique* dressé par Brongniart et Riocreux; la plupart des pièces de cet important envoi y sont suffisamment décrites pour que nous puissions les reconnaître; on en trouvera plus loin les figurations dans nos planches pour un certain nombre d'entre elles.

(2) Cf. Jouannet, *ibid.,* p. 350 à 352 : *Manufacture de M. Johnston.*

EXTRAIT DU CATALOGUE :

N° 129 (p. 214). — 17 pièces faïence fine perfectionnée à la manière anglaise, fabrication de M. David Johnston, donateur, Exposition de 1839 :

a) Trois assiettes, dont une à contours, et un pot à lait cannelé, anse levrette, en blanc.

b) Deux assiettes à contours et un beurrier coquille, imprimés en bleu genre anglais.

c) Une assiette plate ordinaire, imprimée en brun, par le procédé lithographique : sujets d'enfants, arabesques style renaissance.

d) Une assiette à contours et un marabout bursiforme : fleurs chinoises peintes en coloris.

e) Une cafetière turbiniforme, fond noir, fleurs coloriées par réserve.

f) Une soupière ovale et son plateau, imprimée en bleu, fleurs. Hauteur, 0 m. 27; largeur, 0 m. 45, du service imité de l'anglais, que nous avons appelé « le *Panier fleuri* ».

g) Un plat rectangulaire à rigoles, pour viandes rôties; ramages à fleurs rosacées; imprimé en bleu. C'est le décor tapisserie n° 2.

h) Une assiette à reliefs, feuille d'acanthe en rosace, vernissée vert. (V. pl. IX, n° 12. C'est le genre majolique.)

(4) Autre service à dessert du genre majolique.

i) Une assiette à reliefs, feuille de vigne; une assiette à contours imprimée en noir; un vase style renaissance et un pot à crème rocaille imprimé en vert, genre anglais, pâte colorée pâle.

N° 137 (p. 247). — Grès cérame, même provenance, même époque :

a) Un marabout turbiniforme, un beurrier rond couvert et une théière cylindrique : ornements relief à osier, prises diverses molettées et guillochées (V. pl. VIII, n^{os} 2 et 6).

b) Un marabout forme baquet et une tasse à thé semi-ove, à godrons, même pâte.

c) Un pot à fleurs d'appartement et son sous-pot, pâte jaune nankin, godrons reliefs, filets bleus peints. (Ce sont des cache-pots; j'en possède deux de ce type, qui n'ont pas été reproduits.)

d) Deux pots à infusions, turbiniformes, mosaïque de rosettes en relief, l'un à pâte grisâtre, l'autre jaune nankin. C'est le service à *rosettes* (V. pl. VIII, n^{os} 10, 11, 13 et 14).

e) Un pot à lait burso-octogone, pâte rouge orangé, filets verts peints.

f) Un pot à décoction, turbiniforme, pâte jaune nankin, frises rinceaux à figures et chimères, etc., en reliefs blancs appliqués.

g) Une théière forme ruche jaune paille (V. pl. VIII, n° 4).

N° 42 (p. 330). — Six pièces porcelaine façon anglaise, blanche et colorée.

a) Pot à lait à bas-reliefs, forme tronc d'arbre : Sylène soutenu par des satyres, etc.; biscuit à l'extérieur, l'intérieur vernissé (V. pl. IX, n° 6).

b) Autre pot de même forme, pâte lilas, vernissé à l'intérieur seulement.

c) Autre pot à lait à bas relief, forme bursaire, buste de Walter Scott; au revers, un trophée littéraire, porcelaine blanche.

d) Pot à crème turbiniforme à ornements, style anglais dit rocaille, blanc.

e) Un vide-poche ou porte-bijoux en forme de panier, bord chantourné à ornement, avec fleurs en relief, peintes suivant le naturel.

f) Autre vide-poche en forme de panier à jour, pâte lilas.

N° 532 (p. 408). — Un grand plateau rectangulaire et une assiette plate ordinaire en faïence fine perfectionnée, ornés de paysages, de fruits et d'arabesques, imprimés en lithographie, sous couvertes, par les procédés de M. Légé.

Le grand plat de DAVID JOHNSTON *décoré par le peintre* P. LACOUR *et le procédé d'impression lithographique de Légé à l'Exposition universelle de Paris de* 1839.

A cette Exposition universelle de 1839, David Johnston avait envoyé un échantillon qu'il était en droit de tenir pour une pièce de maîtrise, et de celle-là précisément le Catalogue de Brongniart ne parle pas ! C'était un très grand plat rond, où s'affirmait le succès avec lequel il venait d'introduire dans sa Manufacture le décor par *impression lithographique*.

Jusqu'ici, à Bordeaux comme à Creil, à Choisy, à Montereau, on avait marché avec le procédé anglais, perfectionné du report de la gravure en taille-douce sur cuivre : « ... Sur une planche en acier, en cuivre, en laiton, on dessine soit par gravure au burin, soit à l'eau-forte, un sujet qu'on transporte sur une feuille de papier. L'épreuve faite avec une couleur grasse, abandonne le papier lorsqu'on met celui-ci en contact par l'envers avec un liquide aqueux. En comprimant avec une



1



2

Plats avec marlis différents du service *Suisse* de la fabrique de J. Vieillard.

VILLE DE BORDEAUX • MUSÉE D'AQUITAINE

roulette l'épreuve et la pièce à décorer, le dessin reste sur la pâte. On brûle l'essence dans le moufle avant de mettre en vernis. »

Le nouveau procédé était dû au lithographe bordelais *Légé,* et voici comme l'analysa Jouannet dans sa *Statistique :*

« Depuis longtemps, on cherchait les moyens d'appliquer la lithographie au décor de la poterie; la découverte en était réservée à M. Légé, l'un des meilleurs lithographes de Bordeaux. Jusqu'ici, tous ces jolis sujets en noir ou en couleurs, qui ont enjolivé les produits de la céramique anglaise et de la nôtre, étaient dus à des épreuves de gravures sur cuivre; or, on sait le haut prix de la gravure sur métal, tandis que les sujets lithographiés s'obtiennent, se multiplient et se varient à peu de frais. L'économie du nouveau procédé est évidente; l'art aussi y gagne. Le crayon a sur la pierre un moelleux auquel le burin atteint difficilement sur le métal. On a pu en juger à la dernière exposition des produits de l'industrie. M. Légé y exposa des vases de toutes les formes, en faïence, en grès, en porcelaine, tous décorés d'applications lithographiques en noir, en couleurs, en camées, en or, et dans tous on remarqua le moelleux, la netteté et la pureté des traits les plus délicats. La Société Philomathique a confirmé le jugement qu'en avait déjà porté le public; elle a récompensé d'une médaille d'argent le succès de l'artiste. Cette industrie n'est encore exercée par son auteur que sur une très petite échelle, mais elle a de l'avenir, et l'avenir ne lui manquera probablement pas. » (3).

Légé avait aussi décoré en or les bouteilles destinées au logement des vins fins et des liqueurs et pris un brevet d'invention.

Sans doute le procédé par impression lithographique présentait entre autres avantages celui d'être moins coûteux, mais il laissa souvent à désirer comme précision et netteté; on ne compte pas le nombre des impressions défectueuses ! Le décor obtenu au moyen de la gravure sur cuivre ou acier était autrement serré et délinéamenté; à partir de ce moment, les pièces ainsi décorées prennent rang parmi les plus anciennes de la Manufacture de Bacalan et retiendront en conséquence l'attention des connaisseurs.

LE PLAT DE PIERRE LACOUR. — Sur un large marli sont disposés circulairement douze cartouches décoratifs ou médaillons :

1° Dans un médaillon oblong : *Vue de la Manufacture Johnston.* En exergue, sur un ruban, autour du médaillon : EXPOSITION DE MDCCCXXXIX. — APPLICATION DE LA LITHOGRAPHIE A LA POTERIE SOUS ÉMAIL. — Dans les angles supérieurs, au-dessus du médaillon : une couronne de lauriers enfermant les initiales : D. J. — Deux Génies ailés accroupis (femmes) soutiennent et montrent le cartouche.

2° Dans un écu encadré de lauriers et de palmes : LES / BEAUX / ARTS /. — / L'INDUSTRIE /. — Au-dessus du cartouche : PARIS, VERSAILLES; de part et d'autre, des palmes. — A gauche, une femme, la tête dans ses mains; à droite, Jeanne d'Arc.

3° Au centre d'un écu de style Louis XIV, surmonté d'une coquille : LES / SCIENCES / LES / LETTRES /. — En renfort : des lauriers, des instruments de musique, des livres, etc. — A gauche, un Génie femme tient une mappemonde et une longue-vue. — A droite, un savant lit dans un livre et devant lui : un alambic. Au-dessus du médaillon : L'INSTITUT DE FRANCE.

4° Au milieu d'un motif décoratif de feuilles d'acanthe et de raisins : une *Vue du Pont de*

(3) Il ne paraît pas que Légé se soit livré à une fabrication qui aurait nécessité d'importants capitaux et l'eût exposé à la concurrence écrasante à la Manufacture Johnston. Il est fort probable que s'en tenant à la fourniture des lithographies, puisque en 1839 DAVID JOHNSTON expose ses produits décorés par le procédé lithographique, il lui avait abandonné l'exploitation de son brevet.

Bordeaux (première arche du côté du clocher de Saint-Michel avec son télégraphe aérien); au-dessous : BORDEAUX (V. fig. n° 10).

5° Dans un autre cartouche : une *Vue des colonnes rostrales de la Place des Quinconces;* tout autour, décor de feuilles d'acanthe et de raisins (V. fig. n° 11).

6° Cartouche avec : ANVERS-CONSTANTINE. — Dans le médaillon : LA / SCIENCE / MILITAIRE; des trophées; à droite, à gauche : des officiers.

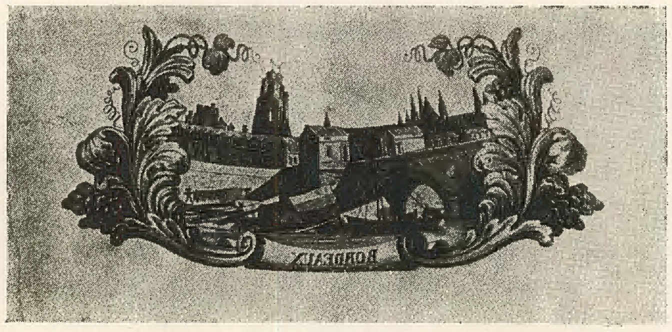


FIG. 10.

7° Cartouche : VERA-CRUZ — SAINT-JEAN-D'ULLOA. Puis : MARINE / DE / FRANCE; des trophées; deux généraux.

8° Au centre du cartouche suivant également décoré : PAR BREVET / D'INVENTION.

Sujet central : à la base du marli, une large couronne de feuilles de laurier, qu'encerclent en grands chiffres romains les dates de 1829, 1830, 1831, etc., jusqu'à 1838 inclusivement avec cette

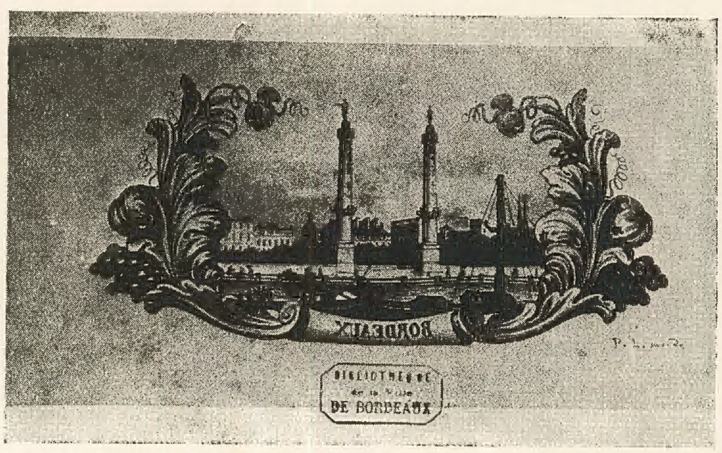


FIG. 11.

légende : ANNALES DU RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS, encadre une grande composition allégorique du peintre Pierre Lacour, qui en a ainsi défini le thème au bas de l'esquisse conservée à *la Bibliothèque municipale* de Bordeaux : « *Le « Temps » dans sa marche, déroule les « Annales » de l'Histoire de France. Sous ses pas, s'éteignent les flambeaux des dissentiments politiques. L'« Histoire » enregistre les faits dès qu'ils apparaissent; ceux dont elle trace en ce moment le récit appartiennent aux « Annales » du règne de Louis-Philippe. La « Vérité » éclaire sur les faits contemporains, mais, à mesure que la circonvolution des siècles s'enfonce dans le*

passé, les faits s'obscurcissent de plus en plus et la « Fable » les couvre d'un voile ou même elle les efface entièrement. »(4). (V. pl. XI, nos 5 et 9.)

L'esquisse originale est accompagnée d'une épreuve en lithographie de Légé, mais si noircie, dans sa partie inférieure notamment, que Lacour n'a pu maîtriser son mécontement, et, en note, il a griffonné : « *Ce dessin charbonné entièrement par la maladresse ou l'inattention de l'imprimeur-lithographe, n'a pu être refait sur pierre. Il n'existe que cette épreuve gardée pour souvenir.* » (*Lacour, chef des Travaux artistiques, à la Manufacture de Bacalan* (1839-1840.) (V. pl. XI, n° 9) (5).

Mais le dépouillement du carton de Lacour nous réservait d'autres surprises. Détail jusqu'ici ignoré, notre peintre-archéologue avait prêté à David Johnston une collaboration soutenue de plusieurs mois, entre 1839 et 1840, comme chef des travaux artistiques et directeur effectif de l'atelier spécialement monté dans la Manufacture de Bacalan pour l'application de la lithographie à la décoration des faïences et des poteries.

Pierre Lacour composait, — il était d'ailleurs d'une extrême fécondité — Légé exécutait sur pierre, puis on expérimentait dans le laboratoire. C'est le résultat de ces *essais* que Pierre Lacour a noté succinctement dans le *Rapport* ou *Mémoire* inédit que nous allons reproduire intégralement.

« En 1839, M. David Johnston, fondateur de la Manufacture de poteries fines et porcelaine tendre établie à Bordeaux dans le local anciennement appelé Moulin de Bacalan, crut entrevoir la possibilité de remplacer dans les applications à la poterie, la gravure sur cuivre par la lithographie. Les moyens imaginés pour cela par M. Légé, inventeur du procédé, étaient fort ingénieux et le succès paraissait tellement immanquable qu'un brevet d'invention fut pris avant aucun essai en grand.

» Pour procéder à l'application manufacturière proprement dite, un atelier fut construit, des presses installées et des pierres lithographiques achetées; un imprimeur, un préparateur pour les pierres, une dame dépositaire du secret pour la préparation du papier autographe et des épreuves, trois décalqueuses, un surveillant (et moi-même en chef provisoire de l'atelier), travaillèrent d'un travail consciencieux et assidu pendant plusieurs mois, et de nombreux assortiments de poteries décorées par le procédé lithographique entrèrent dans les magasins de l'établissement pour être livrés au commerce.

» Mais ces pièces et la pratique journalière pendant près de quatre mois démontrèrent que le décalque de la lithographie sur la poterie ne donne généralement que des épreuves inégales de ton et dans lesquelles se trouvent presque toujours des manquements, qui font autant de taches blanches. Si l'on reprend ces taches au pinceau, l'imperfection n'en subsiste pas moins, car elles sont alors plus noires que le reste du dessin. Ces imperfections empêcheront l'écoulement des pièces fabriquées par le dessin lithographique, et je dois dire qu'aucun marchand n'osa s'exposer à les mettre en vente pour son propre compte.

» Outre le temps qu'on perd à faire les reprises, le décalquage d'une épreuve lithographique est toujours plus long et plus difficile que celui des épreuves d'une planche gravée.

» La lithographie manque donc à la condition la plus essentielle de toute fabrication qui est de faire naturellement et toujours bien par le procédé le plus prompt et le moins dispendieux possible.

» Tous ces dessins, et beaucoup d'autres dont je n'ai pas même conservé une épreuve, tous ces croquis et ceux que j'ai perdus, préparés, amassés, pour fournir à de nouveaux dessins; plus de 10.000 francs dépensés par M. D. Johnston pour la construction et l'installation d'un atelier, pour le coût des journées d'ouvriers, tout cela prouve que l'application de la lithographie à la poterie fine fut longtemps et sérieusement étudiée et qu'elle fut suivie avec l'ardeur qu'inspire toujours la conviction d'une réussite prochaine.

» Six mois d'expérience ont prouvé, selon moi du moins, que dans le décor de la poterie fine et de la porcelaine, la lithographie ne saurait remplacer la gravure. Je ne crois donc pas qu'un nouveau fabricant veuille recommencer de nouvelles expériences, à moins qu'il ne tienne à s'assurer qu'il y a eu de notre faute et que pour le démontrer il ne consente à faire de fortes dépenses avec chance de les perdre. »

Voilà donc deux intéressantes collaborations — celles de Pierre Lacour et de Légé — sorties de l'ombre où elles seraient peut-être restées longtemps encore, car, comme à Saint-Amans, il ne fut donné à aucun d'eux de signer, même de leurs initiales, les multiples travaux qu'ils ont fournis à David Johnston.

(4) Nous avons dû à l'obligeance de notre regretté collègue et ami M. Boucherie, alors sous-bibliothécaire de la ville, de connaître l'existence du gros carton de Lacour, provenant de la collection Delpit, qui renferme l'esquisse et la lithographie du sujet composé par lui pour la décoration du grand plat de David Johnston, resté jusqu'ici inédit.

(5) Réduction au quart de la grandeur naturelle de l'épreuve originale.

Une grande feuille placée en tête de ce Carton porte la rubrique suivante, tracée à la main :

ETUDES ET CROQUIS
D'ORNEMENTS
dessins composés, lithographiés ou esquissés
en 1839
pour la Manufacture de poteries fines
fondée à Bordeaux
par M. David Johnston
par P. LACOUR
mis en ordre
à
Bordeaux
1846.

On y trouve un nombre considérable d'esquisses au crayon et à la plume, les unes qui sont des compositions originales de Lacour, les autres consistant en reproductions de tableaux et d'œuvres décoratives de maîtres de diverses écoles comme d'époques différentes.

Certains sujets ont même été empruntés en dernier lieu aux dessinateurs et graveurs de la période romantique ou extraits de l'*Artiste*. Une note manuscrite de Lacour, au crayon, indique que ces copies avaient été lithographiées sous sa direction par son élève *Gorse,* que l'on eût encore ignoré sans cette mention.

Le tout constitue une masse de documents du genre ornemental dont la consultation serait profitable aux artistes décorateurs, aux jeunes architectes et surtout aux élèves de notre *Ecole municipale des Beaux-Arts.*

Nous en avons dressé le très sommaire inventaire qui suit; les rubriques en lettres italiques sont de Pierre Lacour.

I. — *Petits sujets et compositions pour le centre des arabesques. Styles variés.* — Série de dessins originaux à la plume et au crayon, tous au trait seulement; ce sont surtout des sujets mythologiques ou empruntés à l'antiquité; on y sent une influence nettement pompéienne.

— Amour endormi couché sur un lion.

— Amour chevauchant un dauphin.

— 4 sujets d'Amours sur une balançoire.

— Amours aiguisant leurs flèches à une roue de remouleur.

— Coupe à rebords festonnés, mouvementée avec des creux et des reliefs; dans chaque creux, une nymphe nue; le compartimentage en relief est orné de feuilles d'acanthe en volutes; au centre, Diane surprise au bain par Actéon.

— Série de têtes et de bustes d'après l'antique : Minerves casquées; Mars, Vénus et l'Amour; bacchantes couronnées de pampres et de raisins; Hercule, jeune, identifié par sa massue; Miltiade; Thémistocle; Diane à la biche; dessins d'après Girodet; d'après l'Albane; une Vierge à l'enfant, de Raphaël; une autre de Léonard de Vinci; une sainte à l'épée, de Raphaël; une femme jouant de la viole, de Caravage; tous souvenirs évidents du séjour en Italie de Lacour, etc.

— Esquisse à la plume du décor d'un plat rond festonné; sur le marli, très chargé d'arabesques, court une banderole sur laquelle, de place en place, est inscrite une lettre; l'ensemble de l'inscription donne : D. JOHNSTON. Sujet central : un chêne avec un fond de paysage.

— Esquisse d'un marli de plat comportant notamment 4 cartouches décorés de paysages, de fleurs, de divinités, alternant avec des amours groupés deux par deux et tenant un vase sur lequel un écriteau porte : BORDEAUX, IMPRESSION-LITHOGRAPH, 1839.

— Esquisse d'une assiette au marli très décoré; sujet central : l'Orage. Un éclair zèbre le ciel. Une femme apeurée serre son enfant dans ses bras.

— Le même sujet reproduit en lithographie.

— Planche lithographiée d'après les dessins de Lacour : Etudes de papillons; de couronne de laurier; BON APPÉTIT au centre d'une couronne de laurier; études de fleurs, etc.

— Esquisse pour un plat rond; marli très décoré; sujet central : les colonnes rostrales de la place des Quinconces, avec, au premier plan, un bateau à vapeur (V. pl. XI, n° 3).

— Esquisse; pendant du précédent. Sujet central : l'église et le clocher de Saint-Michel, tronqué, avec son télégraphe; au premier plan, une barque à voile chargée de passagers (V. pl. XI, n° 7).

— Grand dessin à la plume, au trait, en deux feuilles, chacune semi-circulaire pour un marli de plat appartenant à un service nouveau édité par Johnston et désigné communément : *Service turc.*

— Grand plat rond représentant :

I. — La première feuille : *Les quais de Bordeaux* depuis la Manufacture jusqu'à Saint-Michel dans leur état, au vrai, en 1839; on y voit les cales des constructeurs de navires, des navires sur cale, d'autres en réparation, de nombreuses barrières en planches; la Porte de la Monnaie est presque entièrement encastrée dans les constructions voisines;

Deuxième feuille : les quais depuis l'amorce du Pont de Bordeaux avec sa première arche, la Porte des Salinières, la Porte du Cailhau, et la façade jusque vers l'Hôtel actuel des Douanes. Au premier plan, des gabares, des cales, etc. (6).

II. — Sur une deuxième laisse, on lit une suscription : « *Recueil de croquis d'après l'antique et les maîtres modernes pour être employés dans la composition des dessins arabesques.* » — « *Fonds à dessins plats ou fonds sans bordures.* »

(Nous en avons analysé les pièces principales avec la première liasse, vu l'intérêt qu'il y a à les fondre entre elles.)

III. — Troisième liasse : « *Fragments recueillis par provision pour la composition des arabesques.* Styles variés. »

Ensemble de croquis destinés à des bordures et encadrements de plats et d'assiettes qui échappent à la description. Nombre de ces dessins sont également reproduits en lithographie (V. pl. XI, n^{os} 1, 2 et 8).



FIG. 12.

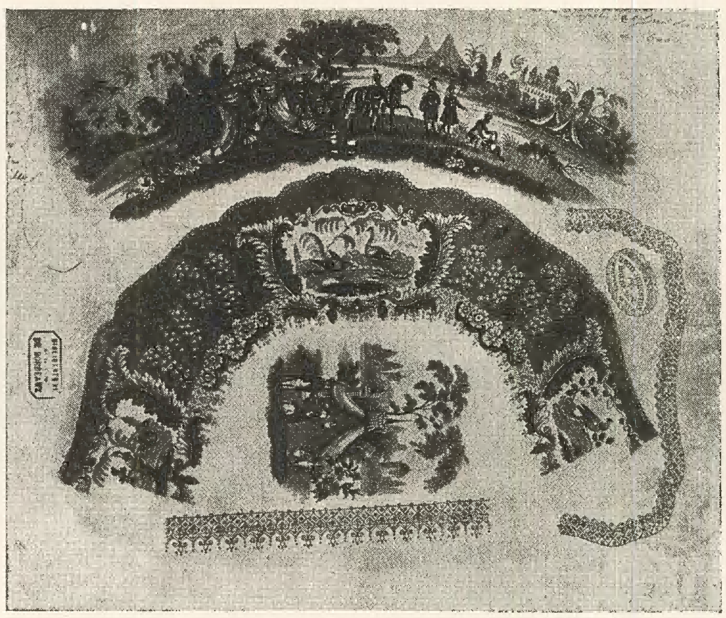


FIG. 13.

IV. — Quatrième liasse : « *Les dessins suivants arrangés pour le décors* (sic) *des Poteries et copiés d'après Victor Adam, Devéria, Thomas, Villeneuve, Oudry, Berghem et autres ont été lithographiés sous ma direction par M. Gorse, mon élève.* »

On y trouve notamment : 6 grands médaillons lithographiques représentant des scènes de chasse avec personnages, cavaliers et animaux; des études d'animaux : chiens, chiens attaquant un loup, cerfs, etc.; des lithographies : fleurs, fruits, paysages, ruines, et plusieurs sujets : scènes de la vie champêtre napolitaine.

V. — Liasse renfermant des lithographies, reproduction de plats et de pièces de services de table et de dessert de la Manufacture Johnston.

1° Le grand plat envoyé à l'Exposition de 1839 par D. Johnston retraçant les annales du règne de Louis-Philippe est représenté en lithographie : par une esquisse et une lithographie de cette esquisse qui a servi au motif central de cette grande pièce; puis par la lithographie des douze cartouches qui en ornaient le marli (Nous en avons donné le détail ci-dessus, p. 58).

2° Une vue lithographiée de la Manufacture de Johnston à Bacalan;

3° Planches lithographiées n^{os} 10, 12, 13, du service n° 2 de Johnston, que l'on appelait : *service turc.*

4° Avec les annotations suivantes de la main de Lacour :

Pl. 15 : Plateau du sucrier à pans (service dessert); pl. 17, pl. 19 : fonds de compotiers anglais à pans, jattes de

(6) Ce dessin à la plume de Lacour n'est qu'une copie, mais disposée circulairement, de deux vues de nos quais calquées sur l'Album de Schwerin.

fraises, jattes à fromage; avec un sujet central; pl. 20, pl. 21 : Dessert de service de table; dehors de la corbeille à fruit. (Tous ces dessins lithographiques reproduisent avec des dimensions différentes eu égard à la dimension de chaque pièce les mêmes décors de marli, lés mêmes bordures en dentelle, etc. Les sujets de milieu seuls étaient variés. Pl. 21 avec la mention : SAINT-AMANS, FONDATEUR.)

Pl. 22 : Planche de dessert du service de table; garnitures des dedans et dehors des compotiers anglais à pans, des jattes à fraises et des jattes à fromage (En bandes lithographiées répétées 6 fois sur la même feuille).

Pl. 23 : Garnitures des pieds des compotiers anglais à pans et des jattes à fromage.

Pl. 24 : Petit plateau de compotier (en entier avec son marli et son décor central).

Pl. 25 : Même pièce, mais d'un calibre un peu supérieur.

Pl. 26 : Plats carrés à fruits et plats ovales (décor du marli seul).

Pl. 27, 28, 29 : Mêmes sujets, mais de dimensions plus grandes à chaque numéro (décor du marli seul).

Pl. 30, 31, 32 : Sujets centraux des plats ci-dessus : palais, mosquées, campements turcs.

Pl. 34 : Décor du marli de très grand plat.

Pl. 37 : Dehors des mêmes plats (scènes et paysages turcs).

Pl. 38 : Dehors de plats et de saladiers. (*Nota :* Sur cette planche est lithographiée une autre marque de Johnston; c'est encore la *fausse coquille* d'un format plus restreint que la précédente et destinée à la marque des petites pièces; la mention : Saint-Amans, fondateur, en est absente.)

Pl. 41, 42, 43, sujet du décor central des grands plats de ce même service. (*Nota :* Sur la planche 41 apparaît lithographiée la marque de Johnston à la *coquille.* Il s'agit ici d'une vraie valve de coquillage et non de la valve de fantaisie ci-dessus signalée, à raison de quoi, pour la commodité de la désignation, nous l'avons appelée « fausse coquille. » Le nom de Saint-Amans n'y apparaît plus.)

*
* *

Au sujet de l'Exposition de 1839, on parlera bien encore un peu de Boudon de Saint-Amans, mais à titre d'hommage quasi rétrospectif. Il avait pris ses invalides en Lot-et-Garonne, dans le manoir familial de Lamarque, où il n'arrêta pas d'expérimenter. Rien ne dit que le procédé Légé ne l'avait pas surpris et que son adoption par Johnston n'a pas été étrangère à la rupture de son contrat. On en est toujours aux conjectures sur les causes de son départ.

Des années s'écouleront sur lesquelles nous n'avons pu réunir aucune documentation. Tout à coup, vers 1850, Saint-Amans se révèle à nouveau au public; il annonce qu'il a apporté des perfectionnements au procédé Légé, qui sont indiqués par M. A. Magen dans son *Rapport sur de nouveaux procédés de décoration des poteries inventées par M^r^ de Saint-Amans* (7).

Dans le même temps, il envoie à la grande Exposition de Londres de 1850 un lot important de faïences décorées par son nouveau procédé. Il est à présumer que plusieurs pièces du Musée d'Agen sont de cette date, car on y remarque des portraits de la jeune reine Victoria et du prince consort.

Puis on n'entendra plus parler de lui.

II. — LA SOCIÉTÉ DAVID JOHNSTON & C^ie^

J. VIEILLARD, *agent général de la Manufacture de Bacalan.* (1840-1845).

En 1840, la Manufacture de Bacalan, malgré les succès qu'elle avait remportés dans toutes les Expositions, et la haute personnalité de son fondateur, se trouva financièrement embarrassée. David Johnston, qui y avait engagé la plus grosse partie de sa fortune, fut obligé de faire un appel de fonds, et une Société fut constituée sous la raison sociale : *David Johnston et C^ie^.* Le besoin d'un collaborateur technique s'était fait impérieusement sentir. Le choix se porta sur un jeune

(7) V. aux Archives départementales de Lot-et-Garonne.

homme que ses connaissances spéciales, ses aptitudes et les services déjà rendus avaient particulièrement signalé à l'attention de M. Johnston. C'était M. J. Vieillard.

Associé très jeune à une importante maison, en relation avec les plus grandes fabriques de poteries et de porcelaines, il s'y était acquis, par son application au travail et ses aptitudes, une situation qui lui avait valu d'obtenir la main de la nièce de M. Chalot, directeur-propriétaire de la Fabrique de porcelaines de Chantilly, alors la première de France pour la qualité et la perfection de ses produits.

C'est ainsi que le 22 août 1846 il acceptait les fonctions d'agent général de la Manufacture.

Ses fonctions étaient ainsi déterminées dans l'article 1er de son traité : « M. Johnston, au nom qu'il agit, constitue M. Vieillard son agent général de la Manufacture de poteries pour la surveillance et l'écoulement des produits de cette fabrique.

» M. Vieillard aura dans la Manufacture elle-même la direction et la surveillance des ordres qui y sont donnés pour le confectionnement, soit des produits demandés par le consommateur, soit de ceux dont sa connaissance générale des besoins courants et généraux lui fera juger l'approvisionnement nécessaire dans les magasins.

» Quant à la partie commerciale, M. Johnston confie à M. Vieillard la direction, le classement du magasin, l'appréciation des tarifs, la direction exclusive du comptoir sous le rapport des écritures diverses, tenue de livres, factures, correspondance et l'organisation d'agence et d'écoulement. »

Il donna à partir de ce moment à David Johnston le concours le plus actif et le plus dévoué, ce qui, dans un Rapport lu dans l'assemblée générale du 2 mai 1843, permettait à ce dernier de dire : « Messieurs les Membres du Comité de surveillance se joindront à moi, j'en suis sûr, pour vous dire que c'est à M. Vieillard que nous devons l'ordre et l'efficacité qui existent dans notre nombreux personnel et dans la fabrication, l'accroissement de nos relations en France et à l'étranger, la simplicité et la régularité de notre comptabilité si vaste; que le système prompt, économique et abondant de la dessication des pâtes est dû à son ingénieuse persévérance; que son voyage en Angleterre nous a valu, dans l'objet si important de nos fours, la nouvelle combinaison dont je vous ai indiqué les avantages et dont un brevet d'importation nous assure l'emploi exclusif.

» Pour peu que l'on cherche à se rendre compte de ce qu'il faut d'activité, de fermeté, de patience, pour diriger à bien notre nombreux personnel, pour maintenir la fabrication sous les exigences si variées et si capricieuses que nous servons..., on appréciera à quel point il faut être infatigable et se multiplier pour diriger la partie commerciale en même temps que la partie manufacturière de notre entreprise. »

Ce système de dessication des pâtes à froid, dont J. Vieillard était l'inventeur et qu'il avait apporté à la nouvelle Société, procura une économie de combustible de 46.000 francs environ, du 1er avril 1842 au 31 mars 1843, et de 23.000 francs du 5 novembre 1843 au 5 décembre 1844, bien que durant cet intervalle de temps l'usine n'ait travaillé que pour compléter les assortiments.

En dépit des efforts tentés pour relever l'entreprise, la situation était devenue extrêmement préoccupante dès 1843.

On trouve dans un *Factum* publié en octobre 1847 par M. J. Vieillard l'exposé des principales raisons qui l'avaient fait péricliter (8) :

« Le grand nombre de manufactures de poteries que M. Johnston avait vues prospérer en Angleterre lui avait fait penser qu'une manufacture semblable prospérerait de même en France, et

(8) En 1847, deux ans après la dissolution de la Société David Johnston et Cie, M. J. Vieillard avait été l'objet d'attaques aussi violentes que diffamatoires de la part de deux actionnaires de l'ancienne Société Johnston, dont il n'eut point de peine à faire justice complète dans le *Mémoire* indigné qu'il rédigea, fit imprimer et répandit à plusieurs milliers d'exemplaires en forme d'appel au public sous ce titre : *J. Vieillard aux Honnêtes gens contre les calomnies d'A. Vergez et Cie*, octobre 1847, Bordeaux (Imprimerie de Prosper Faye, fossés de l'Intendance, 15. — In-4° de 39 p.).

c'était beaucoup plus à importer le genre anglais *qu'à se plier à nos usages qu'il s'était appliqué.*

» M. Johnston fut encouragé dans ses débuts par l'enthousiasme d'une foule de personnes qui apprécièrent ses efforts généreux; il le fut surtout par l'écoulement très avantageux de ses premiers essais.

» Tout prit alors dans la Manufacture de Bordeaux des proportions gigantesques; aucun sacrifice ne coûta à M. Johnston pour établir sur la plus vaste échelle la fabrication des *poteries façon anglaise;* les espérances les plus flatteuses semblaient se justifier par avance.

» La déception n'en devait être que plus grande quand viendrait le moment d'écouler cette masse d'objets fabriqués qu'il s'agissait de faire adopter, non plus à quelques personnes curieuses du nouveau et aux amateurs de jolies formes et de dessins gracieux, mais au public qui tient à ses habitudes et à ses prix dans les objets de première nécessité. *Or, les produits de la Manufacture de Bordeaux heurtaient les habitudes et excédaient les prix ordinaires de la consommation française.*

» Je prévis qu'il faudrait renoncer à cette première idée, dont la non-réussite paraissait certaine, *et que les anciens fabricans qui, jusqu'alors, avaient eu le monopole de la fabrication en France par la réunion en une seule main des deux établissements les plus importants, Creil et Montereau, tenteraient tous les moyens d'anéantir une industrie naissante qui voudrait lutter avec eux.*

» On comprendra tout le danger de cette concurrence si l'on considère que les tâtonnnements nombreux qui avaient été faits dans la fabrication, avec l'inexpérience inséparable d'un début, élevaient les *prix de revient* à une valeur hors de toute proportion avec les produits des autres fabricans contre lesquels on avait à lutter.

» Le mal en devenait d'autant plus grave et d'autant plus urgent.

» Aussi fallut-il bientôt commencer à dissiper les illusions trop longtemps entretenues par la vente avantageuse des premiers essais, et qui avaient présidé jusqu'alors aux inventaires et aux balances établies successivement.

» C'est ainsi que les marchandises qui figuraient à une balance du grand livre en 1842, pour une valeur de 514.000 francs, éprouvèrent une réduction conventionnelle de 104.647 francs; que des pièces de poteries provenant d'ancienne fabrication ne représentèrent plus que 29.627 fr. 60 au lieu de 59.255 fr. 40, valeur estimative qui leur était donnée dans la même balance; que les marchandises qui existaient dans un dépôt, à Paris, éprouvèrent une réduction de 50 p. 100; qu'une autre réduction très considérable dut être, par voie de conséquence, imposée aux moules et modèles qui représentaient à la balance le capital énorme de 220.356 francs.

» ...D'autres mécomptes plus sérieux, mais conséquence du même principe, étaient réservés à la Société et devenaient chaque jour plus imminens.

» La première idée, celle d'importer en France le genre anglais, n'ayant pas réussi, il *avait fallu, sous peine de périr, créer une fabrication différente de la première, et cette seconde création coûta presque autant que celle qui venait de succomber.*

» Le nombre des ouvriers fut augmenté; les *exigences* du *capital* et le bon marché des produits demandant une *fabrication plus étendue,* le matériel industriel fut presque renouvelé; des constructions de fours et d'appareils indispensables furent décidées. Ces sacrifices répétés achevèrent d'épuiser les ressources pécuniaires et personnelles de M. Johnston; l'argent lui manquant et le discrédit menaçant de paralyser ses opérations, il lui devenait impossible de se mouvoir si un fonds de roulement n'était immédiatement formé et mis à sa disposition. »

Dès que la vraie situation de son entreprise apparut à M. David Johnston, sa résolution de ne causer aucune perte fut prise séance tenante.

Non seulement il fit l'abandon immédiat de sa part de capital social représentée par 200 actions inaliénables qui était du tiers et des 200 actions demeurées au registre à souche des

actions nominatives en cautionnement de sa gestion, mais encore il offrit tous ses biens, qui furent aussitôt mis en vente, y compris sa magnifique terre de Lafont-Bourbon, dont on espérait retirer au moins 1.500.000 francs. Mais il fallut compter avec les spéculateurs. Sur adjudication publique, le 15 novembre 1843, elle ne fit que 740.000 francs, et il restait encore à couvrir un solde hypothécaire de 430.000 francs.

La dissolution de la Société fut décidée à l'unanimité des actionnaires le 19 janvier 1844 et sa liquidation confiée à M. David Johnston, auquel furent adjoints MM. Darrieux, Gosse et Michaëlsen.

Elle fut aussi longue que difficile. Le consortium des actionnaires et M. David Johnston la confièrent à J. Vieillard, dont l'honorabilité et la compétence technique offraient toutes les garanties. Il fallut négocier de tous côtés des arrangements, obtenir des atermoiements, éviter poursuites et saisies; une vente publique des installations, du matériel, des marchandises et des matières premières en magasin eût été désastreuse pour tous, même pour les créanciers privilégiés. La manufacture ne ferma point; elle travailla au ralenti, de manière à permettre l'écoulement des objets fabriqués ou en dépôt chez les marchands par le réassortiment; c'est à quoi se borna son activité durant le temps nécessaire à l'examen des combinaisons les plus favorables aux intérêts des créanciers et des actionnaires. MM. Cruse et Hirschfeld, Schröder et Schyler et C^ie^, joignirent leurs efforts à ceux de J. Vieillard avec le concours des membres du conseil de surveillance, composé de MM. Hovy, Echenique, Nathaniel Johnston et Bethman. On pensa d'abord que quelque grand industriel pourrait s'intéresser à l'acquisition de la Manufacture de Bacalan, et l'on s'adressa aux principaux fabricants de porcelaines et de poteries, à M. Brongniart, directeur de la Manufacture de Sèvres, et à toutes les personnes qualifiées dont on pouvait, le cas échéant, recevoir des ouvertures sérieuses. Des propositions furent faites par MM. Fouques, Arnoux et C^ie^, de Saint-Gaudens; Vernon, de Creil; Lebeuf, de Montereau, mais dans des conditions tellement désavantageuses qu'on dut les écarter. Il ne restait plus qu'à envisager la constitution d'une société nouvelle. Pour y arriver plus facilement, MM. Cruse et Hirschfeld, Schröder, Schyler et C^ie^ se portèrent acquéreurs de l'établissement de Bacalan, mais sous condition suspensive stipulée en leur faveur que cette acquisition ne deviendrait définitive qu'après un laps de temps déterminé au contrat pendant lequel ils espéraient encore parvenir à former le noyau d'une nouvelle association.

Dans le Mémoire ci-dessus signalé, M. J. Vieillard a donné le récit extrêmement détaillé de tous les obstacles qui se dressèrent jusqu'au jour où, en 1845, se constitua effectivement la nouvelle Société J. Vieillard et C^ie^.

De cette entreprise, la première grande entreprise industrielle que l'on ait créée à Bordeaux, M. David Johnston sortait irrémédiablement ruiné, mais toujours noble, généreux, pouvant porter haut le front. Il quittait les honneurs et les affaires entouré de tous les regrets, de toutes les sympathies; il forçait l'admiration par sa constance et sa dignité dans le malheur. De lui, dont les calomniateurs avaient essayé de le séparer, M. J. Vieillard pouvait écrire dans son Appel à la population bordelaise :

« Quant à la nature de mes sentiments pour M. D. Johnston, je saisis avec bonheur cette occasion solennelle de déclarer que mes sentiments pour lui sont, ont été, et seront toujours ceux de l'affection, du dévoûment et du respect le plus sincère. Et c'est, d'ailleurs, ce que j'ai déjà assez prouvé en sollicitant et obtenant de lui l'autorisation d'unir son nom au mien dans ma marque de fabrique.

» Comment ne pas honorer profondément l'homme qui, pendant cinq années, a administré notre grande cité avec talent, zèle, désintéressement, et un courage aussi conciliant que ferme, auquel l'émeute elle-même a rendu hommage en reculant, en se dissipant devant son influence, plus respectée, j'en appelle au témoignage de tout Bordeaux, que celle de l'autorité préfectorale qui, alors, était reconnaissante pour M. Johnston !

» Comment ne pas honorer profondément l'homme qui, après avoir, malgré les instances et au regret du Gouvernement, résigné sa belle position publique, parce que, dans ses sacrifices de tout genre à l'intérêt du pays, il avait perdu entièrement sa grande fortune et se trouvait réduit à son travail quotidien pour lui et son admirable compagne, a été immédiatement renommé par ses concitoyens, et à l'unanimité des votes, à toutes les fonctions qu'ils pouvaient lui rendre et que l'état de ses affaires lui permettait d'accepter.

» Comment ne pas honorer profondément l'homme qui, dans sa dernière communication officielle aux commanditaires de la société dont il avait été le gérant, leur adressait, après les avoir longuement entretenu des moyens de sauver leurs intérêts, ces nobles et touchantes paroles :

« Je m'arrête ici, Messieurs, mais avant de finir, permettez-moi quelques mots de défense » personnelle.

» Je ne veux point croire que j'ai été exempt de fautes dans la conduite de l'entreprise » utile à laquelle je m'étais consacré; mais que chacun de vous, avant de se prononcer sur mes » actes, veuille bien songer à la grande et belle position que j'ai sacrifiée, à l'existence noble et facile » que j'ai perdue, dans le seul but, Dieu m'en est témoin, de naturaliser l'industrie dans notre ville » natale et de rendre service à notre population malheureuse.

» Que chacun de vous songe aux causes des circonstances fatales qui m'accablent en le » blessant; et j'ose croire que nul ne se sentira le courage de dire de moi : *Malheur aux vaincus !*

» J'espère donc, Messieurs, que tout en déplorant l'issue de nos efforts communs, vous me » conserverez une part méritée dans votre estime et dans votre bienveillance.

» Et l'assemblée tout entière, ajoute J. Vieillard, lui promit et lui a gardé cette bienveillance et cette estime. »

David Johnston a été un grand maire; il a été aussi un grand industriel. Au premier de ces titres, la Ville de Bordeaux lui doit maintenir toute sa reconnaissance; au second, sa figure mérite de prendre place parmi nos grands commerçants bordelais. Nous sommes au regret que le cadre restreint de notre étude ne nous permette pas de faire de David Johnston, de l'homme, de l'administrateur, de sa belle vie publique, un *Eloge* plus complet et une biographie plus étendue; aussi nous excusera-t-on de n'avoir parlé que du fondateur de la grande Fabrique de Bacalan.

III. — MANUFACTURE ROYALE DE BORDEAUX (1836-1837).

C'est probablement pour se rattacher aux faïenceries bordelaises privilégiées de l'ancien régime que David Johnston prit comme première *enseigne :* « Manufacture royale de Bordeaux ». Nous supposons encore, en l'absence de renseignements, que défense dut lui être faite d'utiliser une *vignette* capable de créer une confusion avec la seule manufacture française apte à se qualifier de « *royale* », c'est-à-dire : *Sèvres*. Quoi qu'il en soit, elle ne fut usagée à Bacalan que durant quelques mois entre 1836 et 1837. La raison en est que la Manufacture n'ayant commencé à produire qu'en 1836 et l'envoi à l'Exposition de 1838 ayant été marqué à la vignette en creux n° 1 de DAVID JOHNSTON, c'est dans cet intervalle de temps seulement que l'on trouve place pour la marque : *Manufacture royale de Bordeaux*. Les produits qui en portent l'estampille sont donc devenus extrêmement rares.

MARQUES :

N° 1 : *Man^{re} r^{le} de Bordeaux,* sur une seule ligne, en creux, sous la glaçure ou le vernis, en minuscules caractères; souvent illisible et ne s'étant imprimée que partiellement.

N° 2 : *Manuf. royale*
de Bordeaux.
en mêmes petits caractères, sur deux lignes.

PRODUITS DE LA MANUFACTURE ROYALE DE BORDEAUX.

1° Pièces décorées d'émaux en relief d'applique.

— *Cafetière,* à pans, crème glacé; reliefs : Apollon adossé à un arbre et jouant de la lyre, deux fois répété sur la panse, en émail chocolat; sur le couvercle, en relief de même couleur, feuilles d'acanthe rayonnant en étoile. — Marque : n° 2.

— La même, mais en terre d'un blanc grisâtre; Apollon en émail chocolat; mêmes émaux sur le couvercle, mais en blanc pur, ce qui permet de dire que ce service a été garni avec des émaux de différentes couleurs. Marque : n° 2.

— *Sucrier,* à pans; café au lait; reliefs : sur chaque grand côté, un groupe de quatre amours mangeant des raisins, en émail blanc vernissé. — Marque : n° 2. Coll. N. (V. pl. V, n° 2).

— *Pot à lait,* de service « tête-à-tête », à bords droits et compartimenté; reliefs : 1° sur les grands compartiments latéraux, un amour brandissant une torche et un autre tenant une trompette, en émail blanc vernissé, chacun deux fois répété; 2° sur les petits compartiments : des tiges de lys de même émail, alternant avec les sujets précédents; 3° sur la face antérieure : amour tenant une couronne; à ses pieds, une corbeille; 4° sur les parois, au pied du col, petits paniers en relief, de même émail blanc; 5° des filets verts garnissent tous les contours du vase et de ses compartiments. Très jolie pièce. Marque : n° 2. Coll. B. (V. pl. V, n° 6).

— *Le même,* jaune paille; émaux en relief blancs, mais sans filets; il n'y a pas de corbeille au pied de l'amour. Marque : n° 2.

— *Le même,* jaune paille; sans autres motifs de décor que les amours, mais en émail chocolat. — Marque : n° 2.

— *Pot à lait,* de tête-à-tête; de forme basse et ovalaire; glaçure café; en relief d'applique et, en émail blanc, sur chaque côté : deux jockeys en pleine course; sur la face antérieure : petit motif floral. — Marque : n° 2. Coll. B. (V. pl. V, n° 12).

— *Chocolatière,* glaçure café; compartimentée avec garniture d'émaux blancs en relief d'applique sur chaque compartiment : 1° feuilles d'acanthe; 2° femme avec amours jouant. Anse : un serpent avec tête de léopard mordant. — Marque : n° 2. Coll. B. (V. pl. V, n° 4).

— *Théière,* à pans; café au lait; sur chaque grand côté, en relief d'applique, mais recouvert de la même glaçure que la pièce elle-même : un groupe d'amours mangeant des raisins et un autre groupe jouant de divers instruments de musique. — Marque : n° 2. Coll. N.

— *Jardinière,* en forme de corbeille ovale; grès vernissé, couleur café; décoré de feuilles d'acanthe en relief d'applique mais vernissées également couleur café, alternant avec une hampe florale; de chaque côté, une oreillette recourbée en acanthe. — Marque : n° 2. Coll. M. (V. pl. V, n° 11).

2° Pièces avec reliefs moulés.

— *Pichet.* Imitation de l'antique avec bec pincé; gris crème; anse à la levrette, mordorée; sur le col : deux brindilles de fougère affrontées, répétées deux fois; panse godronnée, rehaussée de filets mordorés. Pièce très fine. Marque : n° 2. Coll. B. (V. pl. III, n° 1).

— *Pot à lait,* en mi-porcelaine blanche, à panse mamelonnée; décoré de filets dorés et d'un motif en relief six fois répété et doré. — Marque : n° 2. Coll. B. (V. pl. V, n° 7).

— *Théière,* aplatie, ovoïde, à panse godronnée; vernissée café au lait, rehaussée d'or avec filets dorés sur tous les contours; couvercle godronné. — Marque : n° 2. Coll. B. (V. pl. V, n° 8).

— *Tasse,* assortie à la pièce précédente (*Ibid.*).

— *Vase étrusque,* imité de l'antique; bec largement aplati et trilobé; vernissé marron clair;

panse striée, stries marron et crème doré alternantes; au col : guirlande de feuilles de trèfle crème doré. — Marque : n° 2, avec n° 4. Coll. B. (V. pl. V, n° 3).

— *Vase* en forme de pichet avec anse à la levrette, en terre noire sans glaçure ni vernis. — Marque : n° 2.

— *Tasse* à café, en forme de tulipe avec sa soucoupe; grès fin vernissé, café clair. Pièce remarquable. — Marque : n° 2. Coll. N. (V. pl. V, n° 5).

3° Pièces unies décorées de filets ou d'arabesques de couleur.

— *Vase,* genre bouquetier; sans anses; glaçure café; filets noirs sur les rebords et contours; sur la panse : rinceaux en arabesques. — Marque : n° 2.

— *Vase,* genre étrusque; à bec plat, élargi, trilobé; en terre cuite jaunâtre, sans glaçure; filets noirs sur les contours; sur le col : guirlande de menus feuillages stylisés avec fleurs en étoiles. — Marque : n° 2, avec n^os^ 4-2.

4° Pièces sans marques.

On peut attribuer à la fabrication *Sévrienne* de B. de Saint-Amans ou à la Manufacture royale de Bordeaux les pièces suivantes; elles sont dépourvues de la marque en creux de cette manufacture, mais on y relève des marques de couleur, tracées au pinceau, telles que : n° 4, n^os^ 1-3, etc., qui se retrouvent sur les essais de Sèvres, mais que l'on ne rencontrera plus sur les produits estampillés : David Johnston.

— *Pot à lait,* de tête-à-tête; mi-porcelaine blanche; du type feuilles de chêne en mélange avec des feuilles et des baies de lierre sur toute la panse; vernissé marron très foncé, presque noir, avec du putoisé d'or. Sous le pied, en doré, tracé au pinceau : n^os^ 1-3. Cet *n,* très caractéristique, se voit sur un numéro du Musée d'Agen, cuit à Sèvres, et sur le vase étrusque signalé ci-dessous, de même que sur un minuscule gueulard de notre collection Coll. B.

— *Pot à lait,* en forme de barillet, avec anse à la levrette, mordorée; deux cercles en relief au col et à la base. Sur la panse, guirlande en relief vernissée café au lait comme tout l'ensemble du vase; filets mordorés. — Coll. B. Sans marque (V. pl. V, n° 9).

En tout, une vingtaine de pièces connues dans nos collections bordelaises et six au Musée d'Agen.

IV. — MANUFACTURE DE DAVID JOHNSTON

Marques de fabrique (1837-1840).

De 1837 à 1840, David Johnston a employé diverses marques, dont nous avons entrepris un classement, qui n'avait été fait que très incomplètement jusqu'ici.

1° Marques en creux à la vignette (1837-1840).

Entre 1837 et 1840, quatre marques en creux à la vignette sont mises en service, d'où l'on peut inférer que l'on en changea chaque année, vu que nous connaissons la première en date et celle qui était employée en 1840 au moment où la firme va devenir : DAVID JOHNSTON ET C^ie^.

Première marque (1837). — Elle ne comporte que le nom de : DAVID JOHNSTON en quart de cercle et, au-dessous, suivant un autre quart de cercle inversé, BORDEAUX (V. fig. 14).

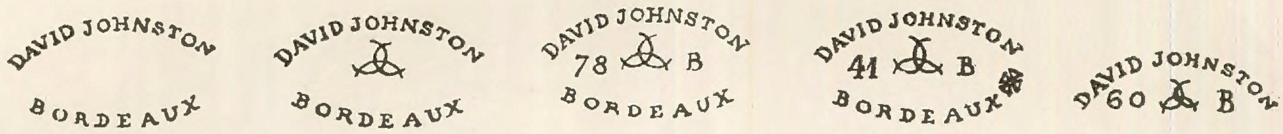
Deuxième marque (1838). — Semblable à la précédente, mais on a introduit, au centre de l'estampille, les trois croissants de Bordeaux entrelacés.

Les pièces portent, en outre, imprimés en creux dans la pâte, indépendamment de la vignette, un chiffre ou numéro de fabrication et une lettre de série, d'abord en gros chiffres et grosses lettres, puis en chiffres et lettres de plus petites dimensions.

Assez rarement se rencontre, en plus de ces divers signes en creux, un petit chiffre imprimé en couleur sous émail.

Il est à noter qu'assez souvent chiffres et lettres font défaut et que la vignette seule figure; l'inverse se rencontre également; l'on ne s'en trouve pas moins en présence de produits certains de la Manufacture de Johnston; on sait qu'il en a été de même du temps de Lahens et Rateau et qu'un grand nombre des pièces offertes par Saint-Amans au Musée d'Agen sont également sans marques.

Troisième marque (1838). — Semblable aux deux précédentes, mais avec adjonction, à droite des croissants, de la lettre de série et, à gauche, du numéro de fabrication, qui désormais vont faire corps avec l'estampille.



Marque n° 1. Marque n° 2 Marque n° 3 Marque n° 3 *bis* Marque n° 4

Fig. 14.

Marque n° 3 bis. — Identique à la précédente, sauf une croix imprimée en creux à la suite de Bordeaux. Sans doute une variante, que nous n'avons du reste rencontrée qu'une seule fois.

Quatrième marque (1839). — Elle se différencie des précédentes par la suppression de Bordeaux.

Nota. — Ces marques étant ainsi déterminées, nous ne les désignerons plus dans le corps de l'ouvrage que par abréviation : vignette n° 1, ou vignette n° 2, etc.

2° Marques imprimées en couleur sous émail.

A. — La Coquille (1837-1840).

La marque à la « *Coquille* » fut adoptée par David Johnston concurremment avec les vignettes en creux ci-dessus décrites; quelquefois, cependant, la vignette fait défaut et elle est remplacée par un gros chiffre et une grosse lettre, ce qui est un signe d'antériorité.

La marque à la « Coquille » est toujours imprimée sous émail, jamais en creux; on la trouve en noir, en bleu, en vert.

a) *Coquilles avec charnières.*

Coquille n° 1 (1837). — Le premier type de ce genre adopté par Johnston a été une valve de *cardium edule,* vulgairement *bucarde* ou *sourdon,* présentée par sa partie concave pour recevoir les inscriptions suivantes : DAVID JOHNSTON, sur une ligne en quart de cercle; au-dessous, les trois croissants de Bordeaux; sur une troisième ligne en quart de cercle opposé au précédent : BORDEAUX, et, sur une quatrième ligne en quart de cercle également, mais parallèle au précédent : IMPORTATION ANGLAISE. Là où, au naturel, devraient être figurées les dents de la charnière, court un rang de perles.

Elle est assurément la première en date, se rencontrant sans vignette en creux et simplement avec un gros chiffre et une grosse lettre en creux; plus tard, elle s'accompagnera des diverses vignettes en creux.

Cette marque comporte un assez grand nombre de variantes dans le nombre des perles, dans les hachures, etc., qui sont sans grand intérêt et dont nous ne signalerons que les n°s 1 *bis* et 1 *ter.*

Coquille n° 2 (1838). — Identique à la précédente, sauf que la mention : St-Amans, FONDATEUR a été substituée au rang de perles. Imprimée en caractères minuscules, elle avait échappé à l'attention jusqu'au jour où nous l'avons signalée. On a vu plus haut (p. 53) dans quelles circonstances D. Johnston eut à rendre cet hommage au fondateur de sa manufacture. Imprimée seulement sur les services qui figurèrent à l'Exposition de la Société philomathique à Bordeaux en 1838.

Elle est donc fort rare.

Nous l'avons rencontrée sur une assiette au décor dit de *tapisserie* n° 1, sur une assiette du « *service turc* », sur une assiette en camaïeu bleu du service dit du « *panier fleuri* » (V. coll. Maziaud), sans aucune marque en creux.

b) *Coquilles de fantaisie sans côtes ni charnières.*

Coquille n° 3. — Le dispositif des inscriptions est le même que dans les types précédents, mais les trois croissants de Bordeaux sont accolés au lieu de s'entre-croiser.



Marque n° 1. Marque n° 2. Variante 1 *bis*. Variante 1 *ter*. Marque n° 3.



Marque n° 4. Marque n° 5. Marque n° 6. Marque n° 7. Marque n° 8.

Fig. 15.

Coquille n° 4. — Marque semblable; un pointillé remplace les hachures au bord dentelé de la valve.

Coquille n° 5. — Du même type, mais de plus petites dimensions.

Coquille n° 6. — Dans la partie supérieure de la valve, les perles sont dans un champ pointillé.

Coquille n° 7. — Même type, mais de dimensions plus petites.

Coquille n° 8. — Même type; mais le champ supérieur de la valve est mi-partie pointillé, mi-partie hachuré; pointillé également à la bordure inférieure de la valve.

3° Grande marque circulaire imprimée.

Cette marque de grande dimension est rarissime; nous ne l'avons rencontrée que sur un grand plat rond (coll. Massart), sur un plateau à gâteaux ansé et sur quelques assiettes (coll. Trial) dont nous possédons un exemplaire dû à l'amabilité de notre regretté collègue (V. pl. X, n° 11, pour le type de ce service).



Fig. 16.

Elle est circulaire et porte : David Johnston, Bourdeaux. Au centre : trois gros croissants entrelacés. Aucune marque en creux (V. fig. n° 16).

Probablement une des dernières marques de David Johnston avant sa transformation en D. Johnston et Cie et sur un service qui n'aura pas été suivi, car on n'en connaît que cinq ou six spécimens.

4° Marque en relief aux trois croissants.

Elle consiste dans les trois croissants de Bordeaux moulés en relief. Nous ne l'avons rencontrée que : 1° sur une paire de petits vases à fleurs décorés de *rosettes* sans fin, vernissés paille et pastillés de jaune avec la vignette en creux (V. pl. VIII, n° 10); 2° sur un vase semblable vernissé blanc,

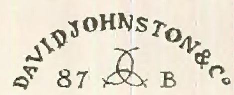
pastillé de bleu, sans vignette; 3° sur un autre vase de même forme, mais décoré sur ses deux panses d'un important motif floral en relief surmonté d'un oiseau (V. pl. IX, n° 7).

Nous n'en connaissons pas d'autre spécimen. La marque est aussi rare que les pièces sur lesquelles elle figure. La forme de ces vases décèle une production de Saint-Amans.

5° Marques de David Johnston et C^ie (1840-1845).

MARQUES A LA VIGNETTE EN CREUX

David Johnston ayant mis son entreprise en Société en 1840, de nouvelles marques vont apparaître avec la raison sociale : DAVID JOHNSTON ET C^ie.



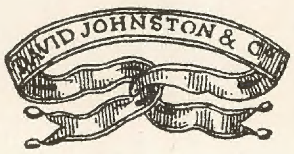
Première marque (n° 5). — Elle est identique au type n° 4 de la vignette en creux, sauf que la raison sociale est : DAVID JOHNSTON ET C^ie.

Deuxième marque (n° 6). — Semblable à la précédente, mais la raison sociale est en anglais : DAVID JOHNSTON ET C°.

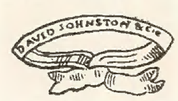
MARQUES IMPRIMÉES EN COULEUR SOUS ÉMAIL

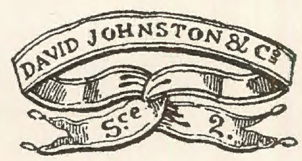
A. — LE NŒUD DE RUBAN.

Sur une banderole disposée en forme de nœud de ruban figure tantôt : DAVID JOHNSTON ET C^ie, tantôt : DAVID JOHNSTON ET C°. Au début de son adoption, le ruban n'a porté aucune autre inscription (V. les n^os 1 et 2). Ce n'est qu'après que le numéro des services a été ajouté; nous en reproduisons

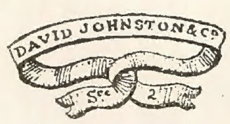


Marque n° 1.

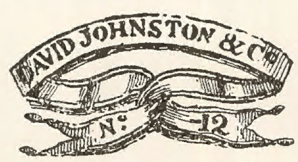

Marque n° 2.



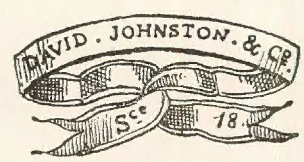
Marque n° 3.



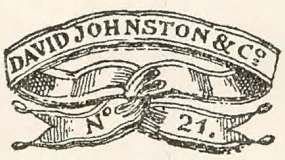
Marque n° 3 *bis*.



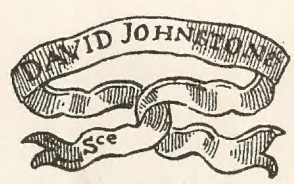
Marque n° 4.



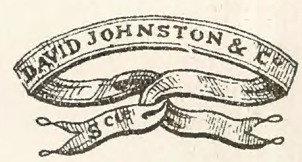
Marque n° 5.



Marque n° 6.



Marque n° 7.

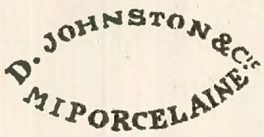


Marque n° 8.

FIG. 17.

quelques types, et il n'est que de les considérer avec quelque attention pour discerner les légères différences qui les distinguent dans le dispositif des hachures. Ce ne sont que des variantes sans très grand intérêt du type qui reste : le *nœud de ruban*. Nous décrivons, plus loin, les *services* auxquels correspondent les numéros de série. Le nœud de ruban a été imprimé en bleu, en vert, en bistre, en noir, en violine, suivant la couleur des services.

B. — DAVID JOHNSTON ET C[ie] : MI PORCELAINE.



C'est apparemment la dernière marque éditée par David Johnston et C[ie]. Dans un dispositif rappelant celui de la vignette en creux n° 1, on y voit : D. JOHNSTON ET C[ie] en quart de cercle, et dans un quart de cercle opposé : MIPORCELAINE.

— La même marque dans un format moindre pour les petites pièces, avec *S[ce]* et *n°*..., et, sans ces mentions, pour les pièces hors services.

V. — LES PRODUITS DE LA MANUFACTURE DE BACALAN (1837-1845).

Nous ne saurions nous flatter d'avoir dressé un *Inventaire* complet des produits qui sont sortis des fours de Bacalan; un semblable travail serait d'ailleurs sans intérêt, car, pour satisfaire aux besoins comme aux moyens de toutes les clientèles, on a fabriqué à Bacalan des objets à usages domestiques de toutes sortes, voire des plus communs. Notre attention, comme celle des collectionneurs, ne se portera évidemment jamais que sur des pièces de forme ou autres dont la matière, le galbe, le vernis, les émaux ou la décoration peuvent présenter un intérêt au point de vue céramique. Dans cet ordre d'idées, nous signalerons tout ce qui a pu passer par nos mains au cours de nos longues années de recherches; il sera facile à chacun d'y ajouter. Mais pour apporter un peu d'ordre dans ce travail, nous avons tenté une classification rationnelle de ces produits divers d'après leurs caractéristiques, de même que force nous a été de créer certains *vocables,* moyen commode — si toutefois on consent à l'adopter — de désigner et reconnaître, sans qu'il soit besoin de les décrire, des poteries dont l'appellation en fabrique nous est restée inconnue.

A cet égard, nous avons été assez heureux pour retrouver un assez grand nombre d'indications dans un ancien *Prix courant,* qui est à la fois un *Catalogue,* de David Johnston; nombre de pièces ou de services que nous connaissons n'y figurent cependant pas (9); sans doute avait-on cessé de les fabriquer. Nous avons extrait de ce prospectus les articles les plus intéressants que l'on trouvera groupés, reproduits avec leur dimension, aussi avec l'imperfection inhérente à leur faible échelle. (V. fig. n° 18.)

LÉGENDE DE LA PLANCHE EXTRAITE DU CATALOGUE DE JOHNSTON

POTS A LAIT.

1. Sexagone avec reliefs.
2. Sexagone uni.
3. Rosettes avec couvercle.
4. *Neptune.*
5. Forme chasse, uni.
6. Chasse avec relief.
7. *Omnibus.*
8. *Algérien.*
9. *Cannelé, ansé, levrette.*
10. *Shot,* pâte couleur.
11. *Poire.*

POTS A EAU.

12. *Anglais* et *Vénus.*
13. Forme porcelaine.
14. Gueulard.
15. *Anglais* et *Vénus.*
16. *Canova,* uni.

(9) De la feuille de titre, qui a été lacérée, ne subsiste que la partie supérieure : « *Tarif de la porcelaine opaque, anglaise, blanche et imprimée, et des grès cérames de couleur, de la Manufacture D. Johnston, à Bordeaux.* » Ce document fait partie des Archives de la *Société archéologique de Bordeaux.* (Format in-4° de 38 p., de l'Imprimerie de J. Delmas, fossés de l'Intendance, 15, et rue du Chapelet, 2.

Ce catalogue, qui porte sur un très grand nombre d'articles, donne pour chacun d'eux respectivement dans une série de colonnes et en regard : 1° la pièce figurée; 2° la désignation; 3° ses dimensions en : pouces, millimètres, grandeurs; 4° pour le *Blanc,* les prix : du premier choix, du mixte, de tous choix; 5° pour les pièces décorées de *Filets* de couleur, le prix de tous choix; 6° pour les pièces décorées par *Impression,* les prix du premier choix; 7° pour les pièces revêtues d'un *engobe* avec bandes ou damiers, les prix de tous choix.

Mais on n'y trouve aucune indication relative aux divers sujets de décor par impression, dont les pièces ou services étaient ornés. Nous y avons suppléé de notre mieux par la reproduction d'un grand nombre d'entre eux.



Fig. 18.

17. *Canova* avec reliefs.
18 et 19. Vigne, relief.
20. Rocaille.

POTS A LAIT.

21. *Guilping,* pâte couleur.
22. Singes (les Directeurs en singes).
23. *Renard.*
24. Anglais à côtes.
25. *Pot silène.*

SERVICE « SAXON ».

26. Théière.
27. Crémier.
28. Sucrier.
29. Bol.

SERVICE A « COLLET ».

30. Théière.
31. Sucrier.

SERVICES A THÉ ET A CAFÉ.

Chêne relief.

32. Théière.
33. Sucrier.
34. Crémier.
35. Bol de service.
36. Tasse et soucoupe.

Service *Rosettes.*

37. Théière.
38. Sucrier.
39. Crémier.
40. Bol.
41. Tasse et soucoupe.

Service *Ruche.*

42. Bol.
43. Sucrier.
44. Théière.
45. Marabout, guilloché.

Service *grain d'orge.*

46. Théière.
47. Sucrier.
48. Crémier.
49. Bol.
50. Tasse et soucoupe.
51. Plateau de grandes pièces.

Forme *rinceau* (10).

52. Théière.
53. Sucrier.
54. Crémier.
55. Bol.
56. Tasse et soucoupe.

Service forme *porcelaine à côtes.*

Du n° 57 au n° 59.
60. Assiette feuille platane.
61. Corbeille à fruits feuille platane (ovale).
62. Plat à fruits feuille platane (carré).
63. Plat à fruits feuille platane (ovale).
64. Plat à fruits feuille platane (triangulaire).
65. Compotier feuille platane.
66. Sucrier de table et plateau feuille platane.
67. Vase à fleurs rosettes.
68. Vase à fleurs Marie-Antoinette.
69. Vase à fleurs forme seau.
70. Génieux carrés Adam, couvert.
71. Pot à crème.
72. Panier rond à grilles, guilloché.
73. Encrier chinois.
74. Jardinière ovale à pans.

SERVICES

1° *PIÈCES DÉCORÉES D'ÉMAUX DURS EN RELIEF D'APPLIQUE*

On trouve ce genre de décoration appliqué à des pièces diverses : pots à l'eau, marabouts, théières, chocolatières, services de table et à dessert et services à café.

Nous donnons plus loin l'énumération de la plupart de ces motifs d'ornement.

Ils étaient généralement d'émail blanc pur sur les pièces en cream-colour, et d'émail bleu cendré sur les mi-porcelaine blanche; quelquefois, ils sont d'émail noir; tout à fait au début de ses essais, Saint-Amans avait fait des émaux couleur chocolat, qui n'étaient guère heureux comme choix de teinte; je n'en connais qu'au Musée d'Agen.

2° *PIÈCES AVEC RELIEFS MOULÉS ET A LA ROULETTE, TRESSÉ ET GUILLOCHÉ*

Nous en donnons trois types caractéristiques sous les n^{os} 2, 4 et 6, de la pl. VIII, qui sont en cream-colour (Coll. B et N).

(10) Ce service est toujours jaune, guilloché; il n'y en a pas d'uni.

3° *PIÈCES AVEC RELIEFS MOULÉS*

Voir les nos 1, 2, 3, 9, 10, 11 et 12, de la planche IX.

LE DÉCOR A « ROSETTES »

Ce motif de décoration, souvent édité par David Johnston, a été créé par Boudon de Saint-Amans; il n'a pas été suivi dans la fabrique Vieillard.

1° *Sèvres.* — Nous avons signalé, sous le n° 223 du Musée d'Agen, un pot à lait bursiforme à *rosettes,* rehaussé de filets et d'un pastillage mordorés avec la marque : Sèvres et la mention manuscrite : « *Pièce ornée avec de l'argile du département n°* 2. »

2° *Lahens et Rateau.* — Avec cette marque ainsi complète, en creux, accompagnée des gros chiffres, il existe dans la collection Maziaud un pot à infusion à panse bosselée, gris jaunâtre vernissé, avec cloison d'arrêt intérieure perforée de trous.

3° *David Johnston.* — Mais vu le nombre considérable de pièces du *service à thé* à *rosettes* qui se trouvent dans les collections particulières bordelaises avec les vignettes en creux de David Johnston et de David Johnston et C°, nous nous bornerons à en sérier les variétés :

a) les services en *mi-porcelaine* blanche glacée;
b) les mêmes, avec filets et pastillages de couleur : bleu, rouge pompéien, vert;
c) les services en *cream-colour,* paille plus ou moins clair ou foncé et grisâtre;
d) les mêmes avec filets et pastillages de couleur.
(V. pl. VI, n° 7, et pl. VIII, nos 11, 13 et 14.)

A signaler deux petits bouquetiers à contours, à panse aplatie et carénée, paille vernissé; filets et pastillage orangés. — Marque : les trois croissants de Bordeaux entrelacés, moulés en relief dans la pâte, et un 4. Coll. N (V. pl. VIII, n° 10).

LE GRAIN D'ORGE

Les pièces au *grain d'orge,* probablement déjà fabriquées par Lahens et Rateau, sont généralement soignées; on les rencontre en terre de pipe, en cream-colour et en mi-porcelaine, tantôt sans autre décor que le grain d'orge, tantôt sur des pièces à compartiments où le grain d'orge alterne soit avec des émaux en relief, soit avec des sujets imprimés en couleur : noir, bleu, vert; ces dernières éditées après 1840 et marquées au nœud de ruban de David Johnston et C° appartenaient au *service* n° 30 (V. pl. VIII, nos 7, 8, 9 et 12).

ASSIETTES DITES A « CONTOURS »

Rentrent dans cette catégorie, au point de vue de la forme :

1° Les assiettes à marli uni *cream-colour* décorées de reliefs d'applique (V. pl. VII, nos 3, 10 et 12).

2° Les assiettes à contours et à compartiments avec filets en relief sur le type des assiettes en étain contournées de style Louis XV et décorées d'émaux en relief d'applique. (V. pl. VIII, nos 7, 8, 12 et 14).

3° Les assiettes à contours avec compartiments décorés de rosettes. (V. pl. VIII, n° 14).

4° Les assiettes à contours et à compartiments au grain d'orge (V. pl. VIII, n° 7).

5° Les assiettes avec le marli moulé en relief.

De ces dernières, il en existe trois types :

— *Type A* (V. pl. XII, nos 4-5, 7-8);
— *Type B* (*Ibid.,* nos 9 et 11);
— *Type C* (*Ibid.,* n° 10).

Ces services sont parmi les plus élégants qui soient sortis de la Manufacture de Bacalan, aussi sont-ils particulièrement recherchés.

A signaler le n° 10 de la planche XII, qui est du type n° 9, mais au marli ajouré.

SERVICE « FEUILLE DE VIGNE »

Ce service à dessert, déjà édité par Saint-Amans chez Lahens et Rateau, a été continué chez Johnston. Une grande feuille de vigne moulée en relief en occupe tout le centre; elle repose sur une seconde feuille de vigne, qu'elle recouvre presque en totalité; toutes deux débordent quelque peu sur le marli, dont les parties restées apparentes, nattées en relief, sont une imitation de vannerie (11). (V. pl. IX, n° 3.)

SERVICE A DESSERT « FEUILLE DE PLATANE »

D'après le *Tarif-Catalogue* de Johnston, il se composait : 1° d'assiettes plates; 2° d'une corbeille ovale à fruits; 3° de plats à fruits de modèle rond, carré ou ovale; 4° d'un compotier; 5° d'un sucrier de table avec couvercle et plateau mobile. Il se faisait en blanc ou décoré par les quelques spécimens qui en ont paru aux salles de vente ont atteint des prix relativement élevés; la corbeille à fruits et surtout le sucrier de table avec son couvercle surmonté d'une belle grappe de raisin sont des pièces très élégantes et particulièrement soignées; Coll. N. (V. pl. IX, n^{os} 1 et 2).

MAJOLIQUE VERTE A DÉCOR RAYONNANT

Service à dessert : vernissé en vert; d'une rose en relief centrale partent en rayons incurvés des feuilles d'acanthe en relief moulé qui recouvrent tout le marli, dont le contour épouse les échancrures du feuillage. — Coll. N (V. pl. IX, n° 12).

SERVICES DITS « A DÉCOR DE TAPISSERIE »

Nous avons groupé sous cette rubrique les six types que l'on en connaît; le genre même du décor rendant difficile toute description suffisante pour les distinguer, nous avons donné à chacun d'eux un *numéro conventionnel.*

— TAPISSERIE N° 1 (V. fig. n° 19, n° 1).

Assiette à dessert festonnée en mi-porcelaine, très fine, camaïeu bleu. Décor de branchages, fleurs et feuilles stylisées et de fantaisie.

— TAPISSERIE N° 2 (V. pl. X, n^{os} 1, 9, et fig. n° 19).

Bandes parallèles de rosacées entremêlées de brindilles. Johnston en a édité des services de table complets et aussi des services à thé et à café et de toilette. M^{me} la comtesse Wrangel en possède un service complet en camaïeu bleu; il existe également en camaïeu vert. Nous possédons notamment de ce dernier des tasses avec soucoupes et un pot à l'eau avec sa cuvette pastillés d'or avec filets dorés. Le camaïeu bleu est le plus répandu.

Ce service a d'abord paru avec la marque à *la coquille* n° 1 et la vignette n° 3; c'est le premier en date.

Puis, avec la marque au *nœud de ruban* et les vignettes n^{os} 3 et 4, il est devenu le Service n° 6.

Il a été continué par J. Vieillard, avec la marque de ce dernier, n° 2.

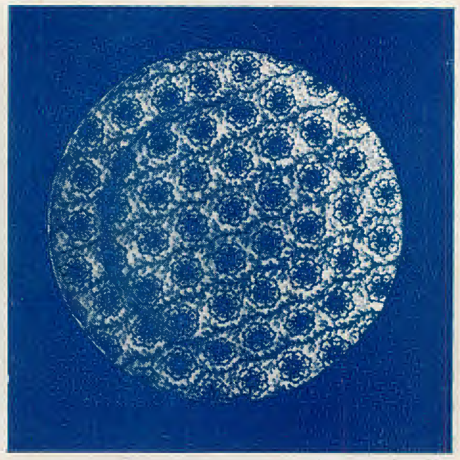
— TAPISSERIE N° 3 (V. pl. X, n^{os} 7 et 8 et fig. 19).

Décor à ramages de fleurs stylisées avec feuillages d'acanthacées et brindilles; existe en camaïeu bleu et vert. Services de table, à toilette, à café, à thé.

(11) J. Vieillard a édité ce service en marjolique verte.



N° 1.



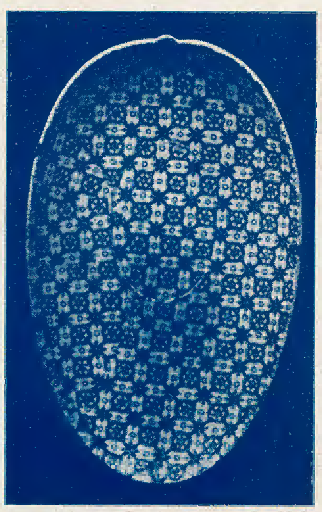
N° 2.



N° 3



N° 4



N° 6.



N° 7.

Fig. 19. — Services de tapisserie de David-Johnston.

VILLE DE BORDEAUX MUSÉE D'AQUITAINE

Edité d'abord avec la *coquille* de Johnston n° 1.

Dans les pièces à la *coquille* n° 2, nous avons relevé la mention : *S^{t}-Amans, fondateur* (1838).

Puis on le trouve avec le *nœud de ruban,* et dans la série des services il prend le n° 18 (S^{ce} 18) tantôt avec : *David Johnston et C^{ie},* tantôt avec : *David Johnston et C°;* enfin, avec la marque : *David Johnston et C^{ie}, mi-porcelaine,* et la vignette n° 4.

Continué par J. Vieillard et C^{ie} avec la marque circulaire n° 2.

Nous possédons de ce même type un service de luxe : luxe polychrome et rehaussé d'or avec filet doré en bordure. Sur un premier tirage en camaïeu bleu pâle, les fleurs, les feuilles ont été reprises et coloriées au pinceau en : violet, pourpre, jaune, orange, rose et vert; puis on a recuit. Notre excellent confrère et ami M. le bâtonnier Chancogne possède les douze assiettes à dessert. Nous n'en connaissons pas d'autres spécimens. — Marque : coquille n° 1 avec : *S^{t}-Amans, fondateur,* et un 9 en creux.

— TAPISSERIE N° 4 (V. pl. X, n° 11, et fig. n° 19).

Semis de coquillages marins groupés deux à deux, entre lesquels circulent des lianes d'algues marines. Camaïeu bleu. Nous ne connaissons de ce service qu'un grand plat rond (Coll. Massart), un plateau à gâteaux ansé et trois assiettes à dessert (coll. Trial) dont une nous a été gracieusement offerte par notre aimable collègue.

Nous présumons que ce service qui est une des dernières créations de la fabrique de Johnston a été extrêmement peu reproduit. Nous avons signalé, plus haut, la marque spéciale qu'il porte semble-t-il pour la première et la dernière fois. Il semble que J. Vieillard se soit inspiré de ce genre, mais encore sans grande suite, car nous possédons un plat de sa fabrication, le seul que nous ayons rencontré, comportant également un motif de coquillages marins.

— TAPISSERIE N° 5.

Décor à ramages de fleurs stylisées de fantaisie avec feuilles, branchages et brindilles en parenté avec le type n° 1 quoique d'un patron différent. Service peu répandu.

Nous ne l'avons rencontré que marqué au nœud de ruban de *David Johnston et C°* avec la vignette n° 4. — Il est marqué : Service n° 13.

— TAPISSERIE N° 6 (V. pl. X, n° 5, et fig. n° 19).

Décor de fleurettes géométriquement disposées; camaïeu bleu foncé; services de table, de toilette et à café; moins répandu que le précédent.

Nous en avons quelques pièces avec la *coquille* n° 1 de David Johnston, la vign. n° 4 et le chiffre : 69; d'autres avec la marque de J. VIEILLARD ET C^{ie}.

— TAPISSERIE N° 7 (V. fig. 19).

Nous rattacherons aux tapisseries, faute de pouvoir le classer ailleurs, un service à dessert dont le marli seul est décoré d'une bande de tapisserie en losanges, camaïeu bleu pâle. Au centre, un motif imprimé en noir par report de plaque d'acier. — Marque : la vignette en creux de Johnston, n° 4.

LE PANIER FLEURI

Dans l'ignorance du nom sous lequel ont été édités les deux services dont le décor principal consiste en un panier ou une corbeille ansée garnis de fleurs variées et de feuillages, nous avons dû adopter un nom de convention : le *Panier fleuri,* pour la commodité de la désignation. Le prototype de cette décoration se rencontre parmi les essais de Saint-Amans au Musée d'Agen, qui est évidemment d'inspiration anglaise. Nous ne l'avons point rencontré avec Lahens et Rateau, mais l'examen des marques de Johnston suffit à démontrer que le service de table au *Panier fleuri* a été

édité dès le début de la fabrication à Bacalan avec la vignette en creux n° 1, puis avec la coquille n° 1; avec le nœud de ruban, il devient le *Service n°* 1. En fine faïence dite mi-porcelaine, il est toujours d'une impression soignée en camaïeu bleu ou noir. On le trouve assez rarement. Notre collègue de la Société d'archéologie, M. Coudol, en possède un service entier en camaïeu bleu d'une irréprochable conservation. Il en a dû exister un beau service de luxe polychrome et rehaussé



N° 1



N° 2



N° 3.



N° 4.

Fig. 20.

d'or, dont nous n'avons encore rencontré qu'une seule pièce, un sucrier de table (V. pl. X, n° 2). Dans toutes les pièces du service au Panier fleuri qui existe également en garniture de toilette, pot à l'eau, cuvette, porte-savonnette, etc., le décor au panier s'accompagne toujours d'une bande décorative dont le type est à remarquer sur le spécimen reproduit fig. 20, n° 1.

SERVICE A DESSERT A LA « DOUBLE GUIRLANDE »

Assiette à dessert en camaïeu terre de Sienne (V. fig. 20, n° 2). Le numéro de ce service ne figurant pas sur la marque, nous avons dû lui donner un nom conventionnel permettant de le reconnaître assez facilement et tiré de la décoration assez caractéristique de son marli, sur lequel serpentent en sens opposé deux guirlandes de feuilles de laurier formant par leurs croisements

douze médaillons ovalaires encadrant des motifs floraux qui alternent avec des fruits. Sujet central : un paysage. — Marque : le nœud de JOHNSTON ET C° avec S^ce (sans numéro de service) et la vignette n° 4 (V. nœud n° 8).

SERVICES DE JOHNSTON NUMÉROTÉS

Tous les services qui vont suivre étant marqués au nœud de ruban portent un numéro d'ordre, ce qui nous dispensera de les décrire.

— SERVICE N° 1.

Nous l'avons déjà rencontré avec le *Panier fleuri,* édité d'abord avec la marque à la coquille, puis avec le nœud de ruban, où il devient le : Service n° 1 (V. *supra,* p. 77).

— SERVICE N° 2.

Nous n'en avons rencontré que quatre ou cinq assiettes et un saucier, en camaïeu violine ou vert. Décoré de paysages, il se distingue des autres services par la décoration particulière de son marli (V. fig. 20, n° 3).

Il a dû être peu édité, ce qui explique sa rareté, et remplacé par le service suivant, qui a pris à son tour le même numéro 2.

— SECOND SERVICE N° 2, dit : SERVICE TURC (V. pl. XII, n^os 1, 2, 3, 6, 12, 13 et 14).

Ce service, sorti entre 1837 et 1838, puisque nous en possédons des spécimens marqués à la coquille n° 1 avec : *Saint-Amans, fondateur,* est certainement le premier grand service en faïence fine et camaïeu bleu créé chez David Johnston pour concurrencer les similaires anglais du type dit de Damas ou « *Damascu* ». Saint-Amans a dû collaborer à sa mise au point.

Sa décoration, plutôt surchargée, n'en a pas moins demandé un considérable effort de composition, car, en dehors de sa caractéristique bande d'encadrement, qui est reproduite sur toutes les pièces en toutes dimensions, suivant la place qui lui est réservée, le sujet principal est très varié : paysages d'Orient avec palais, coupoles, minarets, caïques, cavaliers nomades campés auprès de leurs tentes, personnages costumés à la Turque, etc., dont nous donnons les principaux (V. pl. XII, n^os 1, 2, 3, 5, 12, 13, 14).

L'*Album* de Lacour, déjà signalé, en contient un tel nombre d'épreuves diverses de tous formats tirées sur lithographie qu'il semble bien en avoir été l'auteur; on n'en a point, il est vrai, les croquis originaux, mais la carence est la même pour le grand plat d'Exposition de 1839, qui est bien de lui.

Lorsque fut adoptée la marque au nœud de ruban à partir de 1840 et que les services furent numérotés, le *Service turc* reçut le n° 2.

Johnston l'a imprimé : en bleu, en vert, en bistre foncé, en marron, en violine, en noir; de J. Vieillard, nous ne connaissons que le camaïeu bleu. Il a été édité en plusieurs dimensions et en forme dite « à pans », ou genre rocaille anglais, ou à forme dite « porcelaine ».

On trouve le Service turc marqué :

1° à la coquille n° 1;
2° à la coquille n° 1 *bis* avec : *Saint-Amans, fondateur;*
3° à la coquille n° 1 *ter;*
4° à la grosse coquille n° 3;
5° à la petite coquille n° 5:
6° à la grosse coquille n° 8:
7° au nœud de ruban de DAVID JOHNSTON ET C°, avec S^ce n° 2 et la vign. n° 4;
8° aux trois croissants entrelacés de J. VIEILLARD ET C^ie;
9° à la marque circulaire de J. VIEILLARD ET C^ie;



N° 1.



N° 2.



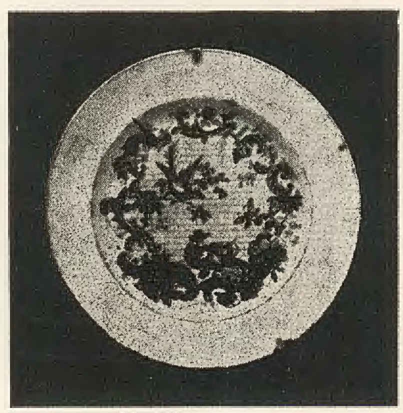
N° 3.



N° 4.



N° 5.



N° 6.



N° 7.



N° 8.

FIG. 21.

MUSÉE D'AQUITAINE

10° à la marque : J. VIEILLARD ET C^ie^;

11° à la marque de J. VIEILLARD ET C^ie^ : aux armes de la Ville de Bordeaux.

Cela seul suffit pour indiquer que la faveur avec laquelle ce service avait été accueilli par la clientèle s'est maintenue durant de longues années; toutefois, les premiers et plus anciens spécimens à la coquille, surtout ceux marqués avec les grosses coquilles n^os^ 3 et 8, avec la petite coquille n° 5, et surtout portant la mention : *S^T^-Amans, fondateur,* sont devenus extrêmement rares; ceux signés de J. VIEILLARD ET C^ie^ sont au contraire très répandus.

Nous pensons, sauf erreur, que Lacour n'a composé que le décor du marli; que pour les sujets principaux il n'a fait que les tirer des magazines et journaux de voyages.

SERVICE A DESSERT « TURC » (2^e^ *type*).

De ce service, dont le décor est également *turc,* nous ne connaissons que l'assiette dont la description suit :

— *Assiette à dessert :* camaïeu bleu; marli décoré de trois vases, dont les anses sont des cygnes, reliés entre eux par des draperies et des guirlandes de fleurs, entre lesquelles dans une réserve sont trois personnages : un Turc et sa femme sur un divan; à leur gauche, un joueur de mandoline. Sujet central : au premier plan, une femme assise sur un divan, avec un petit chien folâtrant au-devant d'elle; dans le fond, un palais à coupoles au milieu d'un paysage avec sapins, palmiers, etc. (V. fig. 21, n° 4). — Marque : la petite coquille n° 5 et la vign. n° 3. (Coll. N.).

SERVICE N° 5.

Service à contours découpés; marli décoré d'une guirlande imprimée en noir, d'églantines et autres fleurettes courant sur des reliefs moulés formés de quatre feuilles d'acanthe opposées en croix, élargies en forme de chapiteau et reliées entre elles par les reliefs de la bordure. Au centre : paysages impression noire (V. pour le type n^os^ 4-5, pl. XIII) (12). — Marque : le nœud de DAVID JOHNSTON ET C°. Coll. M^me^ V^ve^ Bretenet.

SERVICE N° 6.

Il a été décrit *supra,* p. 76 (V. services au décor de tapisserie, n° 2).

SERVICE N° 7.

Nous ne l'avons encore jamais rencontré.

SERVICE N° 8.

Service à contours : semblable au service n° 5, sauf que la guirlande en impression noire qui court sur le marli en diffère par sa composition florale. Au centre : un trois-mâts, voiles dehors, cinglant vers la droite; sur les bords du fleuve, un monument, qui représente peut-être la Tour de Londres; le pavillon est français. — Marque : le nœud de DAVID JOHNSTON ET C°. Coll. de M^me^ V^ve^ Bretenet.

Nota. — Nous possédons une assiette entièrement semblable à la précédente, sauf que son marli est blanc, sans la guirlande florale, mais où le pavillon du navire est *anglais,* marqué à la *coquille* avec la vignette n° 2, donc de date antérieure (V. pl. XII, n° 4).

SERVICE N° 9.

Service à dessert : marli blanc, uni; au centre, décor noir par impression : au premier plan, dans un paysage, un berger assis tenant sa houlette, une bergère debout à sa droite tenant une

(12) La seule différence qu'il y ait se trouve dans le marli qui est décoré, comme décrit ci-dessus, dans le service n° 5.

cruche, avec coiffe de dentelles suisse; barque avec trois personnes; lac, île, pont, châteaux, fond de montagnes. — Marque : le nœud de DAVID JOHNSTON ET C°, avec n° 9 et la vignette n° 4 (V. fig. 21, n° 1). Coll. N.

SERVICE N° 10 (n° 1).

Service à dessert : marli blanc; au centre : série de paysages avec personnages orientaux. — Marque : le nœud avec la vignette n° 4 (V. fig. 21, n° 2). Coll. N.

SERVICE N° 10 (n° 2).

Service à dessert : semblable au précédent; même sujet reproduit au centre, mais le marli est décoré d'une guirlande florale; le tout en camaïeu violine. — Marque : le nœud et la vignette n° 4.

SERVICE N° 11.

Inconnu.

SERVICE N° 12.

Service à dessert : marli blanc, uni; au centre, décor par impression en noir : au premier plan, sur un tombeau, une statue de femme couchée, le bras droit replié passant sur la tête; temple antique au second plan; château dans le fond; à gauche, escalier monumental, vasque décorative, grand arbre (V. fig. 21, n° 3). — Marque : le nœud de DAVID JOHNSTON ET C°, avec : S^ce 12; sign. n° 4. Coll. N.

SERVICE N° 13 (Premier type).

Décrit *supra,* voir au : *Décor à tapisserie,* n° 5, p. 77.

SERVICE N° 13 (Second type).

Service à dessert : marli blanc cerclé d'un filet bleu à la bordure; décoré, au centre, par impression en noir, de paysages indiens : pagodes, éléphants, Indous, etc. — Marque : le ruban, avec n° 13, et la vignette n° 4. Coll. N.

SERVICE N° 18.

Décrit *supra,* voir au : *Décor à tapisserie,* n° 3, p. 76.

SERVICES N^os 19 et 20.

Inconnus.

SERVICE N° 21.

Service à dessert : marli blanc, uni; au centre, décor par impression noir : deux oiseaux à aigrettes et longues queues jouant parmi les branches; motifs floraux mêlés à des motifs décoratifs du genre volute et haricot Louis XV; un papillon sur la gauche; fond tapissé (V. fig. 21, n° 6). — Marque : le nœud de DAVID JOHNSTON ET C°, avec : n° 21 et la vign. n° 4. Coll. N.

SERVICE N° 22 (Premier type).

Service à dessert : marli blanc, uni; au centre, décor par impression noir : quatre oiseaux à aigrettes et longues queues perchés sur un arbuste émergeant d'un massif de grosses fleurs; au fond : deux châteaux de style chinois; parc, pont, cascade, rivière (V. fig. 21, n° 5). — Marque : le nœud de DAVID JOHNSTON ET C°, avec n° 22, vign. n° 4; impr. bleu, 7. Coll. N.

SERVICE N° 22, dit : *Au décor de Kachemire* ou au *Saule pleureur* (Second type).

Ce service, édité par Johnston entre 1840 et1845, car la marque la plus ancienne relevée jusqu'à présent sur les pièces est au nœud de ruban de DAVID JOHNSTON ET C°, avec la vignette en creux n° 4, a été copié de toutes pièces sur des services anglais similaires. C'est Türner qui l'avait créé en 1780

dans ses usines de Gaughley, à Salop, et ce modèle obtint un succès tel en Angleterre et y fut si abondamment copié et recopié qu'il est devenu assez difficile de discerner leur valeur; on donne cependant comme plus particulièrement recherchées les pièces marquées : 1° d'un croissant; 2° des lettres C ou S de dimensions variées; 3° d'une croix; 4° d'un papillon; 5° d'une large flèche (de toutes ces marques, cette dernière serait la plus rare); 5° de Salopian, ou de Salop, ou de Coalport. On les désigne communément en Angleterre sous le nom de « *porcelaines au saule pleureur* », aussi en ferons-nous de même pour distinguer ce service des autres services chinois édités par la suite dans la même fabrique de Bacalan par J. Vieillard.

D'après le célèbre antiquaire anglais Brewer, la composition s'explique ainsi : Sur la droite de l'assiette, se trouve la maison de campagne d'un mandarin; elle est à deux étages; au premier plan, un pavillon; en arrière-plan, un oranger; à droite du pavillon, un pêcher chargé de fruits.

» Clôturant le domaine, des barrières et une rivière franchie par un pont. Sur la berge, par côté du pont, le fameux saule pleureur; du côté opposé, le logis du jardinier.

» En haut et à gauche s'aperçoit une île.

» Sur le pont, trois personnages s'avancent en file, qui sont : le mandarin, son secrétaire Chang, l'amoureux, et sa fille Li-Chi.

» Sur la rivière (ou la mer), une barque, où se trouvent Chang et Li-Chi.

» Enfin, au sommet de ce vaste sujet : deux colombes en plein vol se becquetant. »

On devine déjà une légende, et elle existe en effet.

L'histoire raconte que le mandarin, ayant surpris les amoureux au pied du saule pleureur, les sépara; mais, déjouant sa surveillance, Chang et Li-Chi se cachèrent dans la maisonnette du jardinier, puis s'embarquèrent dans l'esquif qui doit les conduire dans l'île. Rejoints par le mandarin irrité et chassés à coups de fouet, ils allaient être mis à mort lorsque les Dieux pitoyables les changèrent en tourterelles. On dirait d'une métamorphose d'Ovide.

Ce sont les trois épisodes de ce drame qui se retrouvent aussi bien sur le service de Johnston, ce qui dispensera de plus ample description.

Il est fort probable que ni lui ni ses décorateurs n'ont connu la légende chinoise qui assortit le décor de si poétique façon; il s'agissait d'un sujet tombé dans le domaine public, produit par presque toutes les manufactures anglaises et qui a fini par avoir la même vogue en France, où Creil, Sarreguemines et Longwy l'ont également répandu.

Mais Türner n'avait pas davantage été un inventeur, car nous avons trouvé le prototype de cette composition sur de vieilles porcelaines du Japon.

Les pièces marquées de David Johnston sont peu communes; on en trouve bien davantage signées de J. Vieillard; néanmoins, le *Service chinois au saule pleureur* est moins répandu que le *Service turc.*

On a souvent appelé ce service chinois, service « *Kachemire* » à raison du décor de son marli, mais il est préférable d'adopter la désignation ancienne des Anglais : porcelaine au *saule pleureur* (13).

Ce service a été également édité en polychromie avec rehauts et filets dorés. Nous en avons rencontré un superbe plat.

Ce service étant un service de table et un service à dessert complet, il paraît superflu d'énumérer les pièces détachées qui s'en trouvent dans les collections; les marques seules seront à relever selon qu'il s'agira de pièces fabriquées par David Johnston ou par J. Vieillard.

La première marque de Johnston rencontrée est le nœud de ruban de DAVID JOHNSTON ET C°

(13) Nous avons trouvé la légende de Li-Chi et de Chang dans un article sans nom d'auteur paru, le 17 septembre 1927, dans « *The Woman's weekly* », que notre aimable collègue M. Bastide, secrétaire de la Société archéologique de Bordeaux, nous a signalé et traduit.

— S^ce 22, avec la vign. n° 4.

J. Vieillard l'a continué, avec moins de soin souvent et un bleu dur.

Nous signalerons deux *variantes,* reconnaissables à un certain nombre de petits détails, dont le plus caractéristique est dans le grand arbre à fruits globuleux (oranges ou kakis ?). Les fruits sont beaucoup plus gros dans un service que dans l'autre et, de plus, ils sont fortement grisés en bleu, tandis que les autres sont plus petits et d'un bleu plus pâle.

Les reproductions que nous donnons permettront de les discerner, de même que l'on pourra comparer le service bordelais avec quelques similaires anglais et avec les prototypes en vieux Japon (V. pl. X, fig. 3 et 12, et fig. 21, n° 7).

SERVICE N° 27.

Service à dessert : marli blanc, à reliefs; au centre, décor noir par impression : une grande étoile à cinq rayons cantonnés de cinq rayons intermédiaires plus petits encadrant de petits bouquets de fleurs (V. pl. XII, fig. n° 7). — Marque : le nœud de DAVID JOHNSTON ET C°, avec vign. n° 4. Coll. N.

Nous possédons une assiette semblable marquée à la coquille n° 1 avec la vign. n° 3, donc d'une édition antérieure.

SERVICE N° 30.

Déjà décrit; voir *supra* au : *grain d'orge* p. 75.

SERVICE N° 38.

Il ne nous est connu que par la pièce suivante :

Bol de forme globuleuse (style Premier Empire); décor par impression noir : chalets suisses, groupe de Suissesses, lacs, montagnes (V. fig. 21, n° 8). — Marque : le nœud de DAVID JOHNSTON ET C°, avec la vign. n° 4. Coll. N.

SERVICE N° 52.

Service à dessert : marli blanc, décoré de deux filets bleus concentriques à ses bords extérieur et intérieur. Décor central par impression en noir; même série de paysages que dans le service n° 9. On y retrouve instamment le sujet figuré sur la pièce du service n° 9 que nous avons reproduit *supra,* fig. 21, n° 1. — Marque : le nœud avec S^ce 52 et la vign. n° 4.

Nous ne connaissons aucun échantillon des services allant du n° 38 au n° 52.

Tous les services à dessert, en mi-porcelaine blanche très fine, à marli uni sans ornementation et décorés en noir, par impression (14) dans leur partie centrale, sont devenus particulièrement rares. Ils ont dû être assez rapidement remplacés par d'autres. Il faut aussi que les services numérotés de 38 à 52 aient été fort peu fabriqués, pour que nous n'en ayons rencontré aucun exemplaire.

Certains services édités dans le même temps, et du même type, échappent à tout classement, soit que la marque au nœud de ruban ne porte aucun numéro de service, soit que l'on y rencontre simplement la mention : S^cie, sans numéro de service.

(14) Avec planche en cuivre ou acier.

Parmi les plus belles pièces à la marque de David Johnston que nous avons reproduites, nous signalerons : 1° le superbe vase d'ornement avec son plateau, en cream-colour et reliefs d'émail blanc, exposé par notre collègue M. G. Bouchon, au Musée de la Porte-du-Cailhau, sur la vitrine réservée aux faïences bordelaises, grande pièce de forme à tous égards remarquable (V. pl. VIII, n° 5); 2° le grand pot à l'eau en mi-porcelaine blanc pur rehaussée d'émaux en relief bleu cendré; pièce remarquablement décorée (V. pl. VII, n° 2, de notre collection); 3° le grand pichet, jaune paille avec émaux bleus en relief de notre collection (pl. VII, n° 6); 4° le curieux pichet, de grand format, que dans son Catalogue Johnston désigne : « Pot à lait, singe. » Or les singes figurés, empanachés et en grand conciliabule, ne sont autres que les directeurs du Directoire, plusieurs fois caricaturés ainsi à l'époque. Notre collègue M. Charrol possède une de ces caricatures. Il semble bien que l'on a aussi bien ignoré chez Johnston la vraie signification du moule que l'allégorie du service chinois dit Kachmire ou au saule pleureur; de notre collection (V. pl. IX, n° 5); 5° la veilleuse aux croissants de Bordeaux, don de notre collègue M. Sauveroche, vernissée jaune gris (pl. IX, n° 9); 6° les gracieux bouquetiers (pl. VIII, n° 10, et pl. IX, n° 7); le joli cabaret du service dit à tapisserie n° 2, avec ses pots à crème, de notre collection (pl. X, n° 9); 8° les plateaux de genre tarabiscoté, imités directement de l'anglais, de la collection de M. J. Vieillard (V. pl. VI, n° 5; pl. VIII, n^{os} 1 et 3, et pl. IX, n° 10); 9° les pots dits : *Silène,* en terre de fer noire et en terre de fer grise. Nous en possédons deux qui ont été polychromés (V. pl. IX, n° 6); 10° le saucier style Empire (pl. X, n° 6); 11° les n^{os} 10 et 11 de la planche X, qui sont au nombre des rares pièces polychromées de David Johnston.

VI. — INVENTAIRE SOMMAIRE DES MOULES ET POINÇONS DIVERS POUR LES RELIEFS D'APPLIQUE

Les moules pour reliefs d'applique dont Boudon de Saint-Amans avait créé une abondante série furent d'abord transportés par lui de Sèvres dans la Manufacture de Lahens & Rateau, d'où il eut beaucoup de peine à les retirer lors de leur séparation. Ils furent ensuite versés dans le matériel de la fabrique de David Johnston, à Bacalan, qui en resta propriétaire au départ de Saint-Amans. C'est ainsi qu'ils passèrent aux mains de son successeur, J. Vieillard, qui ne s'en servit guère. Devenus objets sans valeur à la fermeture de l'usine, il s'en perdit un grand nombre, mais un ancien contremaître en avait recueilli une centaine, que nous avons retrouvés chez un de ses petits-fils. La Société archéologique de Bordeaux en a acquis quelques-uns pour son Musée de la Porte-du-Cailhau (13 pièces); le reste est entré dans des collections particulières (coll. René Ferbos, 20 pièces; coll. Forton, 9 pièces); coll. Bastide, 11 pièces; coll. Nicolaï, 29 pièces). Nous en reproduisons 83 sur les 108 dont se composait ce lot, particulièrement intéressant.

D'autre part, nous avons relevé avec soin, sur les nombreuses poteries qu'il nous a été donné d'observer, et notamment au Musée d'Agen, tous les reliefs adoptés par Boudon de Saint-Amans, ce qui nous permet d'en dresser une nomenclature qui rendra plus aisées les identifications pour les pièces sans marque.

La classification en est assez facile; on peut diviser ces moules en :

1° Sujets inspirés de l'antique : muses, amours, génies, divinités, chimères, etc. (ex. : pl. XIV);

2° Sujets de chasse (ex. : pl. XIII);

3° Sujets de fantaisie (ex. : l'enfant au papillon, fig. 22, n° 5; la femme qui lit, n° 7; la fileuse, n° 6 *bis,* etc., si souvent reproduits sur les assiettes en cream-colour, etc.);

4° Sujets bachiques (ex. : les buveurs de bière; Silène soutenu par des satyres, etc.);

5° Sujets historiques : Henri IV, Marie-Antoinette, Charrette, la duchesse de Berry, etc.;

6° Sujets tirés des fabulistes (ex. : la cigogne et le renard [pl. XIII, n° 15]; si la place fait défaut on trouve la cigogne seule; le loup et le chien [pl. IX, fig. 4]);

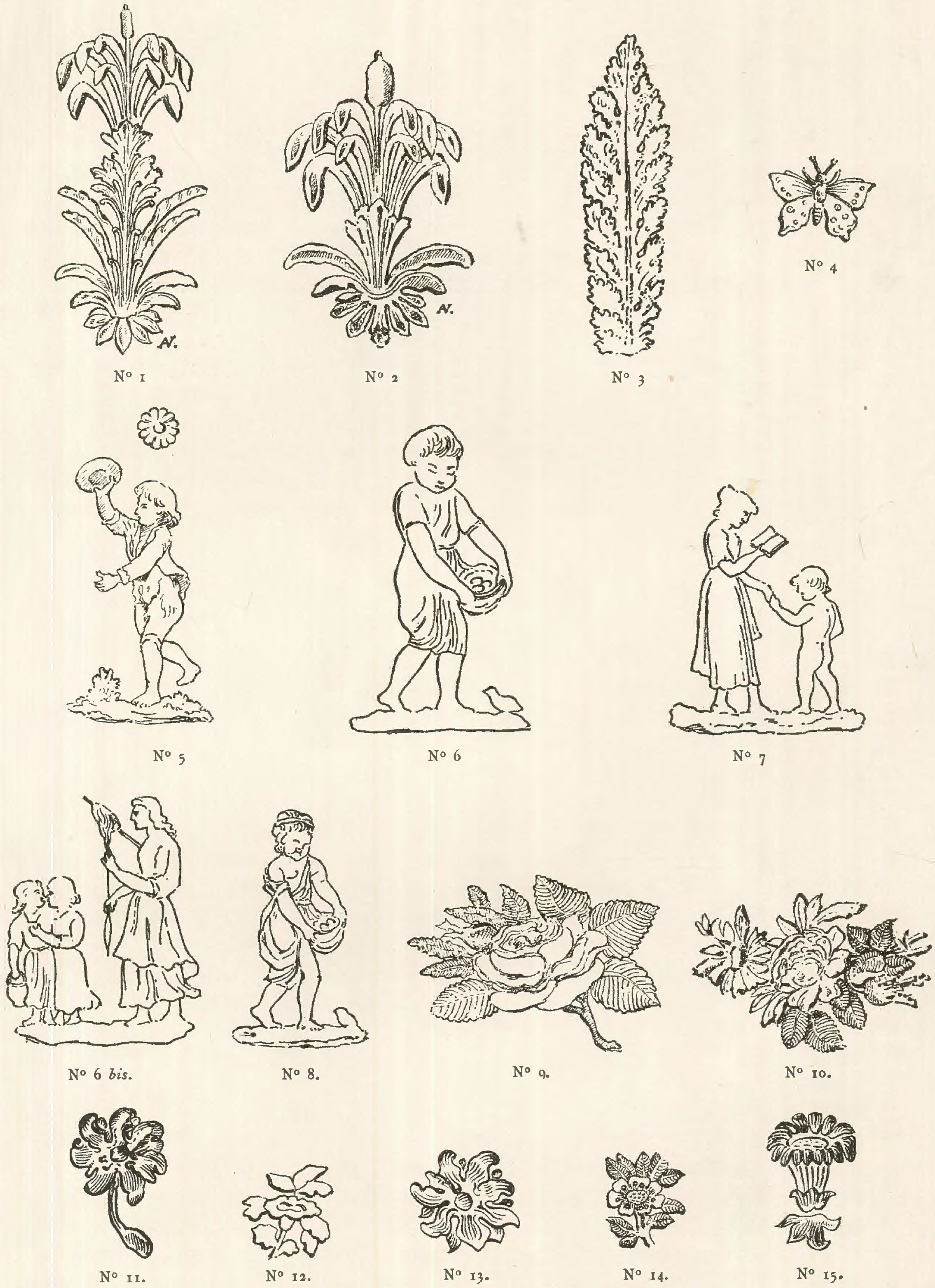


Fig. 22. — Fleurons ou poinçons pour reliefs d'applique.

VILLE DE BORDEAUX
MUSÉE D'AQUITAINE

7° Sujets floraux (ex. : les poinçons nos 9 et 10, qui se trouvent si souvent reproduits, en émail blanc, sur le marli des assiettes cream-colour, alternant avec d'autres sujets [V. pl. VII, nos 3, 5, 7, 9, 12.]; d'autres motifs floraux, plus importants, couvraient de plus grandes surfaces [V. pl. VI, nos 8 et 9; pl. I, n° 14; pl. VII, n° 21, etc.]);

8° Sujets ornithologiques (ex. : l'oiseau sur une branche sèche [pl. VII, n° 9]; le même sur

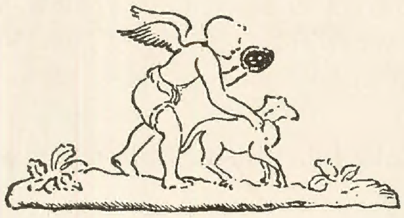


FIG. 23. — Fleurons pour reliefs d'applique (*Les Muses.*)

une branche de chêne feuillue [pl. VII, n° 12]; le paon, le coq, le pigeon [pl. VII,, n° 7], le pigeon, la colombe);

9° Sujets d'animaux (ex. : l'écureuil [pl. VII, n° 4], le lion, le chien, la panthère, etc.);

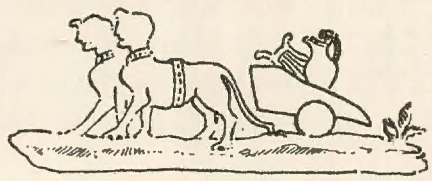
10° Motifs d'ornement tirés de la feuille (ex : les poinçons nos 1, 2, 3, dont Saint-Amans avait tiré un si joli parti [V. pl. VII, n° 10, le poinçon n° 2], en émail bleu, alternant avec les Muses; le poinçon n° 3 [pl. V, nos 2, 4 et 7]);



N° 27.



N° 28.



N° 29.



N° 30.



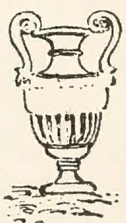
N° 31.



N° 32.



N° 33.



N° 34.



N° 35.



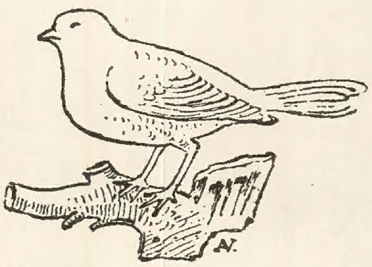
N° 36.



N° 37.



N° 38.



N° 39.



N° 40.



N° 41.



N° 42.



N° 43.

Fig. 24. — Fleurons ou poinçons pour reliefs d'applique.

11° Motifs d'ornement pur (ex. : les volutes du n° 7 de la planche I, du n° 3 de la planche II; des nos 1, 2, 8 de la planche II; les bandes décoratives du n° 4 de la planche VI et du n° 5 de la planche VIII);



N° 44.



N° 45.



N° 46.



N° 47.

FIG. 25. — Fleurons pour reliefs d'applique.

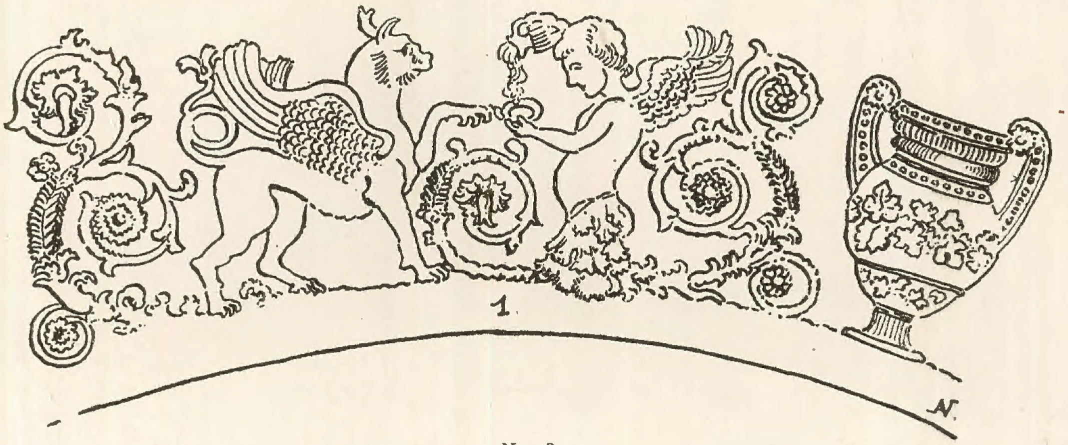
12° Motifs en guirlande : la feuille d'arum stylisée (nos 5 et 12, pl. I); la feuille de vigne (nos 1, 4, 5, 6, pl. II, et n° 2, pl. IX); la feuille d'acanthe (pl. V, n° 11); la branche d'églantine (V. pl. V, n° 9, et pl. VII, n° 6);

13° Une série de petits fleurons destinés à orner des pièces de petite dimension : soucoupes,

VILLE DE BORDEAUX MUSÉE D'AQUITAINE

couvercles de pichets, de sucriers, de boîtes à poudre, etc., ou bien à servir de remplissage en alternant avec des motifs plus importants (V. les fleurons nos 4, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, que l'on discernera sur nombre de nos pièces reproduites).

Ces sujets en relief sont précieux pour reconnaître les pièces sans marques, surtout les grès-cérames fins à vernis métallique fabriqués à Sèvres par Saint-Amans et qui sont rarissimes; les nos 1, 2, 4, 6, et 12 de la planche II en sont des échantillons. En dehors des motifs de chasse qui se rencontrent sur des pichets, dits marabouts, de diverses dimensions, il s'en trouve de très importants



N° 48.

Fig. 26. — Reliefs d'applique de grès-cérame

et des sujets inspirés de l'antique, qui sont les plus nombreux; les plus communs de ces poinçons sont : l'enfant au papillon (souvent le papillon manque); la femme lisant avec un enfant au-devant d'elle, d'autres fois représentée seule, faute de place pour le sujet en entier; même observation pour la fileuse, qui se rencontre seule ou en compagnie d'un groupe de deux fillettes.

On remarquera la beauté, la pureté, le fini des poinçons imités de l'antique. Nous avons de sérieuses raisons de penser que Saint-Amans les a pris aux Anglais et que nous nous trouvons en présence de ces admirables compositions que Wedgwood avait commandées au sculpteur Flaxman. Nous avons eu en main une pièce de Wedgwood du XVIIIe siècle décorée d'une série de Muses absolument identiques aux muses de Boudon de Saint-Amans. Son rêve n'avait-il pas été de rivaliser avec la grande fabrique anglaise ?





CHAPITRE V

LA MANUFACTURE DE J. VIEILLARD & C^ie^

De nouveaux modèles s'ajoutent aux Services de D. Johnston. — Services de la fabrique J. Vieillard aux Expositions de 1850 et de 1859. — Les Services à dessert avec images. — Quelques artistes : Millet, Buche, de Caranza, Léo Drouyn. — La fabrication de luxe chez Vieillard.

DEVENU le successeur de David Johnston, J. Vieillard continua d'abord la plupart des services existants, notamment :

1° Le *service turc* de Pierre Lacour, dont la vogue se maintint encore quelque temps;

2° Le *service à tapisserie* n° 2;

3° Le *service* dit au *saule pleureur;*

4° Il reprit aussi, dans les impressions en noir, quelques-uns des anciens services n^os^ 9, 10, 11 et 12;

5° Les services à thé et à café dits : *Chêne;*

6° Le décor à *rosettes;*

7° Sur certains pots en grès-cérame d'un type nouveau : pots à tabac ou à thé avec couvercle en étain, on utilisa quelques-uns des moules en relief qui dataient de Boudon de Saint-Amans, notamment : le *Mariage romain;* une *Victoire ailée;* un *Joueur de double flûte* (V. pl. VI, n^os^ 2, 10, 12); les *Buveurs de bière;* plusieurs petits fleurons, etc.

Ce sont, à notre connaissance, les seuls spécimens de l'ancienne fabrication sur lesquels figure la marque de J. Vieillard.

De nouvelles créations vont apparaître :

1° Un beau service *chinois,* en camaïeu bleu, décoré de multiples motifs jetés en semis : dragons, phénix, personnages dans diverses attitudes, kiosques, barques, lanternes chinoises, brindilles florales, etc. Il a été édité en plusieurs formats : grand, moyen, petit, pour services de table et à dessert, aussi pour services à thé et à café. Nous en possédons, entre autres pièces, une immense soupière de 0 m. 50 de hauteur sur 0 m. 45 de largeur, avec son légumier assorti, de

0 m. 52 sur son plus grand côté, de 0 m. 40 sur son petit côté, de 0 m. 30 en hauteur; pièces de forme uniques dont on nous a assuré qu'elles avaient été un essai longtemps exposé dans les vitrines de la fabrique pour montrer aux visiteurs que l'on était en mesure de rivaliser avec les plus grandes pièces des fabriques anglaises (V. pl. XV, n° 10 pour la soupière; fig. n° 27 pour le légumier, et n° 1 pour un plat avec, au-devant, un baguier au Chinois).

Le grand service, toujours très soigné et d'une belle demi-porcelaine, est peu commun; les pièces des petits services abondent; elles sont la plupart du temps d'une impression fort négligée et d'une cuisson mauvaise; le bleu est très souvent bu.

2° Un autre *service chinois* de décors différents, en camaïeu bleu et aussi polychrome.

3° Les chinoiseries abondent sur des bols et des tasses de toutes dimensions et de toutes formes.

4° Un service que nous appellerons *Suisse* et qui a dû être mis en service pour remplacer le service turc de Pierre Lacour, car on retrouve sur les premières pièces le décor de son marli, qui sera ensuite remplacé tantôt par un décor de style Louis XV, tantôt par de gracieux groupes d'amours jouant dans des nuages. Au centre, sur toutes les pièces, de jolis paysages suisses variés, d'une exécution très soignée. On en trouve peu d'exemplaires et si, comme il arrive à l'ordinaire,

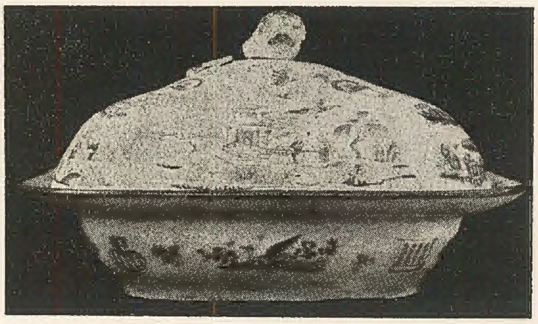


Fig. 27.

c'est le décor du marli qui, en pareil cas, différencie les services, il y aurait eu trois services avec paysages suisses (V. pl. XI, n^os^ 4 et 6).

5° D'autres services, d'inspiration chinoise également, ne sont décorés que de motifs floraux avec vases d'ornement ou oiseaux.

6° Un service *Moustiers,* de très bon goût, imitation assez heureuse des Moustiers anciens, décor genre Bérain avec lambrequins, pendentifs, cariatides, amours, animaux et personnages; camaïeu bleu. Est devenu peu commun.

7° Un service imitation vieux *Rouen* à décor rayonnant; d'un beau dessin; camaïeu bleu.

8° Un service *Volubilis,* qui jouit d'une assez grande vogue.

9° Un service dit *Louis XVI.*

10° Un service dit *des Artisans.*

11° Un service dit *Mazarin.*

12° Un service *Tonkin.*

13° Un service *Louis XV.*

Il y en a eu bien d'autres, qui n'ont pas porté de dénomination sur la marque; tous, d'ailleurs, des services de caractère plus commercial qu'artistique, ce qui n'empêche pas les marchands de demander aux collectionneurs débutants des prix ridicules de la moindre assiette signée de Vieillard !

Un service absolument à part, de création nouvelle chez Vieillard, est le service *marbré* en camaïeu bleu; c'est une imitation, assez réussie, d'ailleurs, des marbrés chers aux Anglais, et dans la fabrication desquels ils ont excellé dans nombre de teintes. Nous en possédons de superbes échantillons : plats, coupes à gâteaux, légumiers, etc. Il y a eu également une garniture de toilette complète avec de grands seaux qui sont généralement transformés aujourd'hui en cache-pots et qui sont très décoratifs (V. pl. XV, n° 6).

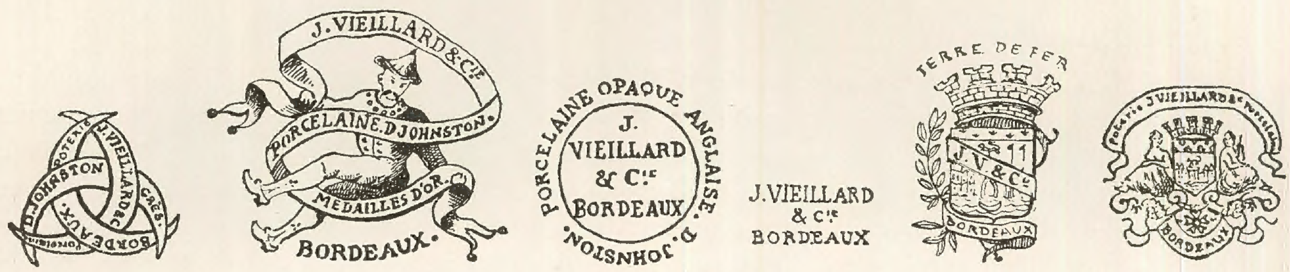


Fig. 28. — Quelques marques de J. Vieillard.

Les services à dessert.

Il en est sorti un nombre considérable de la Fabrique de Bacalan, et d'un genre tout nouveau, qui avait du reste dominé dans toutes nos manufactures françaises. Décorés des sujets les plus divers et toujours amusants ou instructifs : sujets historiques, caricatures, rébus, etc., ils faisaient la joie des convives lorsque venait l'heure du dessert, surtout celle de la jeunesse, et nous nous souvenons du temps où les assiettes passaient de main en main et fusaient les rires. La mode en est passée aujourd'hui.

Citons au hasard les séries suivantes :

1° Les plaisirs d'une maison de campagne (on n'en voit que les inconvénients !);
2° Le monde renversé;
3° La fille de Madame Angot;
4° Les lois;
5° La corrida de toros;
6° Les courses;
7° Caricatures;
8° Rébus;
9° Les saisons;
10° Les danses anciennes;
11° Sujets variés;
12° Galerie patriotique;
13° Exposition universelle de 1878;
14° Vues de Paris;
15° Vues des grandes villes (de l'étranger);
16° La case de l'Oncle Tom;
17° Les châteaux du Médoc.

Mais il y en a une infinité d'autres.

Toute cette fabrication, faite en grandes séries et à bon marché, avait été organisée et développée par J. Vieillard en vue de multiplier la vente courante et de relever une situation financière devenue mauvaise. La prospérité revint et l'on put alors aborder la fabrication de luxe.

La fabrique J. Vieillard, qui n'avait pas envoyé aux Expositions de la Société Philomathique de Bordeaux de 1844 et de 1847, où son abstention fut particulièrement regrettée, se décida à exposer à celles de 1850 et de 1859, où elle se trouva en belle et définitive forme, et elle y obtint les plus hautes récompenses. M. J. Vieillard avait été décoré de la Légion d'honneur lors du passage à Bordeaux du prince président Louis-Napoléon.

Voici les extraits des rapports dont la Manufacture de Bacalan fut l'objet en ces deux circonstances :

— *Exposition de* 1850 :

« ...MM. Vieillard et C^ie^, directeurs de la Manufacture de faïences fines D. Johnston, quai de Bacalan, à Bordeaux, ont mis à l'Exposition : 1° des échantillons variés de faïences fines, unies et décorées; 2° des échantillons de porcelaine dure; 3° des briques réfractaires; 4° du coke... La première destination de la Manufacture de Bacalan, celle qui est restée la principale jusqu'à ce jour, est la fabrication des faïences fines, dites anglaises, à pâte opaque, fine, homogène, assez dure, sonore, recouverte d'un vernis plombifère, susceptible des plus belles formes et de tous les genres de décoration... Les produits de MM. Vieillard et C^ie^ ont toutes les qualités du genre; on peut même dire que pour la solidité du vernis, pour la netteté des impressions et la vivacité des nuances de décoration, ils l'emportent sur les plus beaux produits anglais. Le jury de 1850 ne peut qu'ajouter aux éloges des jurys qui ont présidé aux Expositions antérieures.

» M. Vieillard n'a exposé que cinq ou six petits pots de porcelaine dure transparente, échantillons très remarquables comme essai fait dans les mauvaises conditions d'une installation inachevée. Depuis la clôture de l'Exposition, une fournée importante a parfaitement réussi et a pleinement justifié les espérances qu'une visite détaillée de la Manufacture de Bacalan avait fait concevoir au Jury...

»...En résumé, la Grande Fabrique de Bacalan mérite tout l'intérêt et tous les encouragements de ceux qui tiennent à la gloire et à la prospérité de notre industrie. L'administration en est dirigée avec intelligence et sagacité, et les efforts d'une activité aussi éclairée qu'elle est opiniâtre ont déjà produit des améliorations telles qu'il n'y a peut-être pas en France un établissement du même genre aussi important et aussi complet. En rappelant la médaille d'or qu'elle a décernée en 1844 pour les faïences fines, la Société Philomathique souhaite que les résultats de la nouvelle fabrication des porcelaines dures la mettent à même de décerner en 1853 de nouvelles distinctions à MM. Vieillard et C^ie^ » (1).

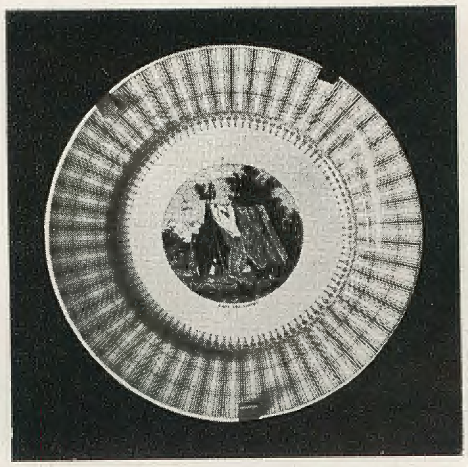
— *Exposition de* 1859.

« ...En céramique, on a longtemps regardé comme impossible l'application des moyens mécaniques au façonnage des objets de porcelaine.

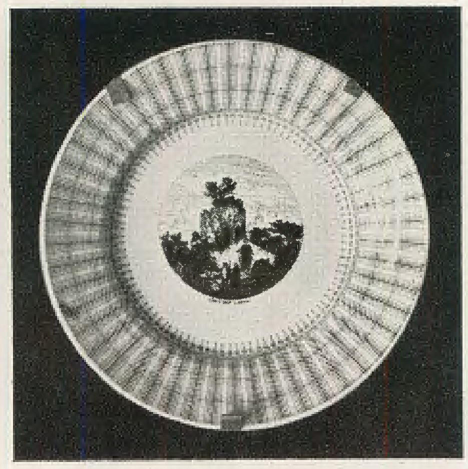
» M. Vieillard, directeur de la Manufacture de Bacalan, a résolu le problème de la façon la plus heureuse : il résulte des perfectionnements qu'il a récemment introduits dans son usine une diminution considérable dans les prix de revient, et cette bonification pour le fabricant est encore augmentée par l'application qu'il a faite du combustible minéral à la cuisson des porcelaines dures.

» M. Vieillard est à la tête d'un des plus beaux établissements que la France puisse opposer aux Manufactures anglaises; mais il ne s'est pas endormi sur ses succès récents; il ne s'abuse pas sur l'avenir de la céramique lorsque les produits anglais seront appelés à faire concurrence aux nôtres sur nos propres marchés. Quelle que soit l'époque à laquelle la prohibition sera levée, le littoral surtout sera menacé. Aussi M. Vieillard a-t-il dès aujourd'hui disposé sa Manufacture pour fabriquer exclusivement la porcelaine dure, cette poterie par excellence pour les usages domestiques,

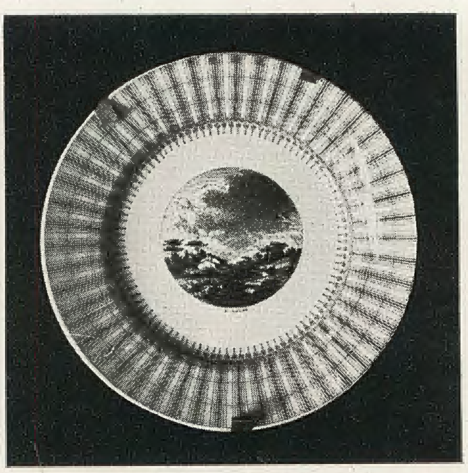
(1) *Rapport sur la VIII^e^ Exposition des produits des Arts et de l'Industrie,* présenté à la Société Philomathique de Bordeaux par M. Alexandre Léon, p. 75, XII, *Arts céramiques.* Chaumas-Gayet, libr.-édit., Bordeaux, 1850. (Exposition triennale.)



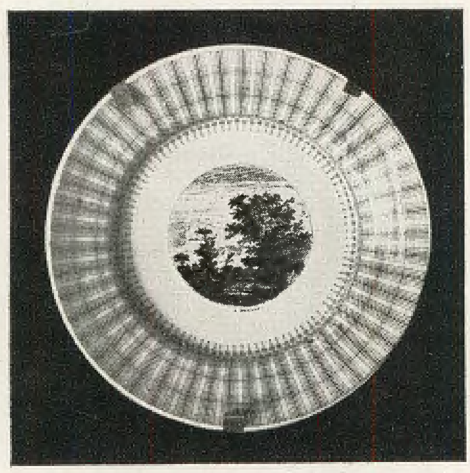
1



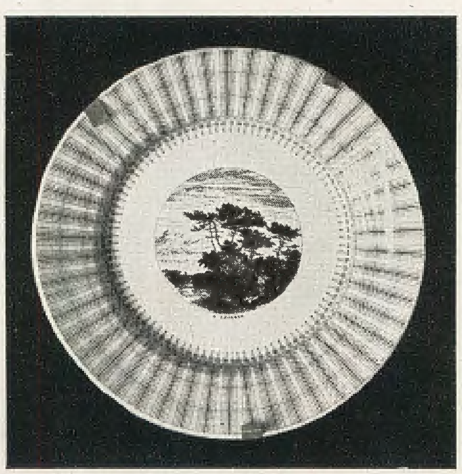
2



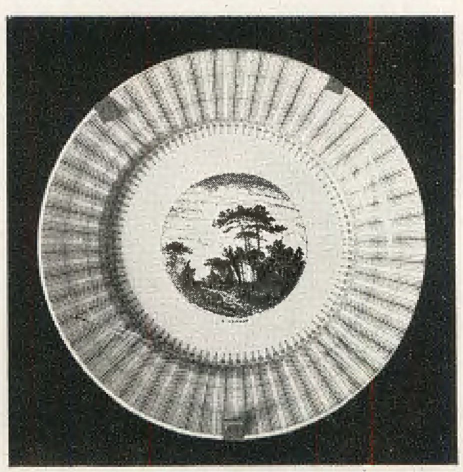
3



4



5



6

Fig. 29. — Dessins de Léo Drouyn composés pour un service à dessert de J. Vieillard,

Ville de Bordeaux Musée d'Aquitaine

poterie que les Anglais ne font pas, si jamais la fabrication des faïences fines cessait pour lui d'être avantageuse. Actuellement, ses études sont faites, et c'est avec la même perfection qu'il peut produire des faïences et des « porcelaines courantes » (2).

La direction s'était entourée de véritables artistes décorateurs sur faïence et sur porcelaine. On travailla également une sorte de pâte biscuit appelée *parian,* genre de porcelaine mate, avec laquelle on fabriqua de superbes pièces de forme de toutes dimensions, dont une des plus belles est, sans contredit, le buste de J. Vieillard, d'après une maquette du sculpteur Maggesi, que nous avons pu admirer chez M. Jacques Vieillard, son petit-fils. Il y a dans ses salons, dont il nous a fait les honneurs avec son affabilité bien connue, des merveilles d'art appliqué à la céramique moderne qui ne dépareraient aucun musée, même notre Musée des Arts décoratifs. Si nous osions former un souhait, en dépit de l'indiscrétion qu'il renferme, ce serait que M. Jacques Vieillard, qui s'est classé parmi nos bibliophiles les plus distingués, consacrât un jour quelques-uns de ses loisirs à la publication de ces chefs-d'œuvre, tant qu'il en est encore le gardien. On ne saurait élever un meilleur monument à la mémoire de J. Vieillard et de ses collaborateurs.

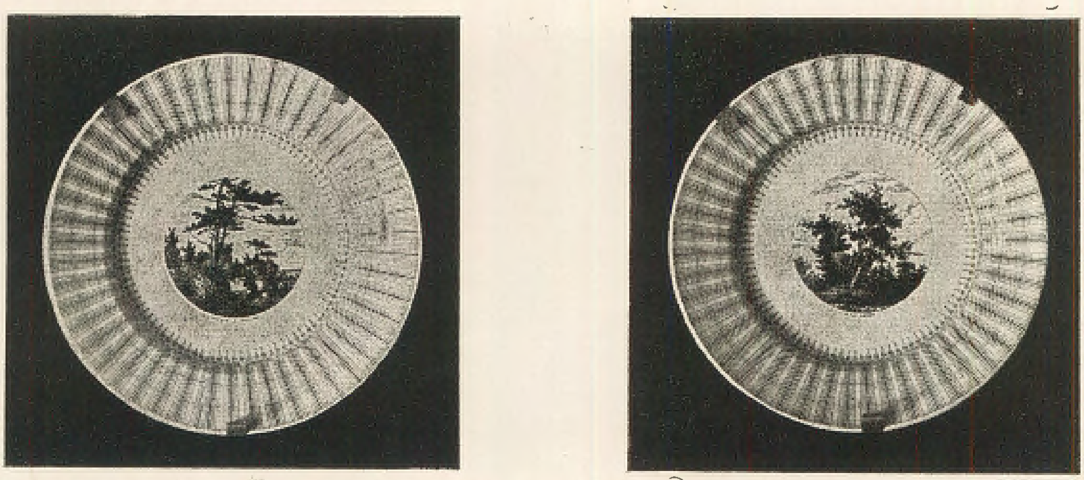


FIG. 30. — Assiettes de Léo Drouyn.

Les plus connus sont Eugène Millet, qui peignait des sujets et des figures Renaissance, auquel on peut attribuer, je crois bien, les nos 4 et 6 de notre planche XV (il excellait aussi dans les japonaiseries) et C. Buche, auquel on doit des sujets de genre et des paysages. Venu de Longwy, Amédée de Caranza se spécialisa, à Bacalan, dans la production d'œuvres inspirées de l'art mauresque, de l'art persan, du Rhodes, et ses émaux en relief sont d'une superbe richesse de couleurs et d'une exécution impeccable. Il a également composé une série de perroquets et d'aras sur des plats de toutes dimensions, justement recherchés des amateurs, dont on dirait de vrais cloisonnés du Japon.

Léo Drouyn fut également appelé à donner son concours artistique à la Manufacture Vieillard. Le Catalogue Delpit des dessins de Léo Drouyn, conservé à notre Bibliothèque municipale, nous a fourni ce détail inédit : « 12 gravures sur acier imprimées sur des assiettes dans la fabrique de M. Vieillard, à Bordeaux, en médaillons ronds de 0,075 mm. (juin 1850) :

» 1° A Léognan;
» 2° A La Brède;
» 3° A Mérignac;
» 4° Pins à Pessac;
» 5° Chênes à Pessac;
» 6° A Blanquefort;

(2) 18e classe : Arts céramiques, 10e Exposition, 1859. *Rapport sur l'Exposition générale,* etc., p. 208-1860. Grand in-8°, G. Gounouilhou, Bordeaux.

» 7° Au Pont-de-la-Maye;
» 8° A Arlac;
» 9° Barque de résine;
» 10° Dans les Landes, coq sur une cabane;
» 11° Ruines dans les Landes;
» 12° A Cestas. »

En ce qui concerne ce service, nous étions à bout de recherches, lorsque, sur mes indications, mon excellent collègue M. Marcel Charrol est allé frapper à la porte de M. Léo Drouyn fils, architecte. Il nous indiqua l'existence de quelques-unes des assiettes décorées par son père, aux mains de Mme Dusolier, à l'obligeance de qui nous devons d'avoir pu les reproduire (V. fig. nos 29 et 30) (3).

A remarquer dans notre planche XV :

1° Nos 7, 8 et 9 : Trois assiettes peintes à la main, d'un faire très délicat, genre 1830, de la collection de notre collègue M. Calvet;
2° N° 2 : Une grande urne de près d'un mètre de hauteur, de style moresque, en camaïeu lilas (coll. Trial);
3° Une délicieuse assiette en porcelaine polychrome (coll. Trial);
4° Une superbe vasque portée sur un pied;
5° Une très belle soupière Louis XV;

Dans notre planche XVI :

1° Les Caranza : nos 7, 8, 9, 11 et 12;
2° Les Millet : nos 1, 3 et 10;
3° Les Buche : nos 4, 5 et 6.

Nous n'aurions garde d'omettre, encore que cette mention nous entraîne en dehors de la céramique, les deux admirables émaux sur cuivre, en grisaille, de l'artiste Delpeyrat dans le faire de Léonard Limosin, qui comptent parmi les joyaux dont regorgent les vitrines de M. J. Vieillard.

En somme, à la Manufacture de Bacalan, la fabrication s'était progressivement étendue à tous les genres de céramique. Mais on sait à quels prix sont toujours revenus les produits de grand luxe dans cette industrie d'art ! Un jour vint où la concurrence devint si âpre que la maison dont notre ville s'enorgueillissait et dont dépendait le sort de tant de familles dut fermer ses portes, et Bordeaux, depuis, n'a plus de faïencerie.

(3) Photographiées par M. M. Charrol.

MES REMERCÎMENTS

C'est, à l'ordinaire, dans leur préface, que les auteurs remercient tous ceux qui les ont aidés dans leur tâche. On nous pardonnera d'avoir rompu avec l'usage; d'abord parce que ce volume n'a point de préface, ensuite parce que le concours aimable de tous mes collègues et amis m'a été continué jusqu'au moment où j'ai pu écrire le mot : *Fin* au pied de mon manuscrit. Mes remercîments et toute ma reconnaissance iront donc :

A la *Société archéologique de Bordeaux,* qui m'a toujours si fidèlement encouragé et soutenu dans tous mes travaux et qui n'a point reculé devant l'aléa d'une publication dont on ne dissimulera pas l'importance du capital qu'elle engageait, si de précieux concours ne lui avaient été assurés et, en premier rang, celui de M. *A. Marquet, maire de Bordeaux,* pour l'importante souscription à cet ouvrage qu'il a obtenue d'un *Conseil municipal* toujours disposé à favoriser les lettres et les arts, et de son adjoint à l'Instruction publique M. *Costedoat,* dont les encouragements ne nous ont pas davantage manqué;

Au *Conseil général de la Gironde;*

A la *Chambre de commerce* de Bordeaux;

A *M. Labat,* maire de la ville d'Agen;

A tous les *Souscripteurs,* auxquels une gratitude particulière est due pour avoir si aimablement répondu à la sollicitation de la Société archéologique.

Si je me retourne du côté de ces amis dévoués qui m'ont prêté leur longue collaboration, comment pourrais-je oublier le temps et la peine qu'ils ont consacrés à l'œuvre commune ? Notre si regretté collègue M. *Pierre Trial* a passé des jours et des nuits à assembler les clichés, à les disposer harmonieusement tout en les groupant par catégories en respectant l'ordre du texte, au prix souvent de grosses difficultés. Nous lui devons l'ordonnance de toutes les planches et la surveillance de leur exécution. Notre excellent collègue et ami M. *Marcel Charrol* a été le photographe qui a dû cent fois mettre et remettre sur le métier avant d'avoir obtenu l'irréprochable épreuve aux dimensions voulues. Je ne sais pas si, vraiment, je n'ai pas abusé de leur inépuisable complaisance. Que ne dois-je pas aussi à notre cher Président, M. *Théodore Ricaud ?* Tous les amateurs et collectionneurs bordelais m'ont libéralement prêté leurs richesses et, en tête, notre vieil ami M. *G. Bouchon,* dont la collection de nos faïences bordelaises anciennes et modernes est si

abondamment fournie; M. *Jacques Vieillard,* dont nous avons admiré le musée; M. *Meaudre de Lapouyade,* qui a si obligeamment mis à notre disposition nombre de clichés; notre toujours si aimable et affectueux collègue M. *Jules Coudol;* MM. *Jean Calvet, Grassin* et *de Ybarrondo;* notre conservateur du Musée de la Porte-du-Cailhau, M. *Maziaud;* notre dévoué secrétaire M. *Bastide;* la *Commission de publication* de la Société archéologique, présidée par notre affectionné collègue M. *Rambié;* notre distingué secrétaire général, M. *Loirette,* archiviste du département; et M. *Weder,* le toujours obligeant archiviste municipal; M. le *Bibliothécaire* de la Ville de Bordeaux, pour les facilités d'accès qu'il nous a données pour consulter et photograhier sur place les documents inédits de Pierre Lacour contenus dans les portefeuilles Delpit, et le regretté sous-bibliothécaire, M. *Boucherie.*

Notre gratitude ira aussi à M. *Labat,* maire d'Agen, qui nous a fait ouvrir largement les vitrines de son Musée, et à M. le conservateur *Recours,* qui a secondé nos recherches avec une si aimable complaisance; à M. *Bonnat,* archiviste départemental de Lot-et-Garonne, dont l'obligeance et la sympathie nous sont acquises depuis tant d'années; M. *Chauvisé,* ingénieur technique de la Manufacture nationale de Sèvres, qui a recherché pour nous et retrouvé dans les magasins les moules de Fragonard dont Saint-Amans a usé pour son huîtrier. Mon dernier remercîment ira à mon correspondant et ami M. *Philip Oswald,* de Nottingham, auteur de remarquables ouvrages sur la *Terra sigillata,* et auquel je dois le gracieux envoi du superbe Catalogue des faïences et porcelaines du British Museum (*A Guide to the english Pottery and Porcelain in the department ceramics and ethnography*), qui m'a bien servi pour dégager l'influence anglaise dans les productions de Boudon de Saint-Amans. Je commettrais enfin un oubli regrettable si je ne félicitais notre grand imprimeur bordelais, M. *Gabriel Delmas,* auquel nous attachent tant de liens d'amitié, de la belle édition que nous lui devons, à laquelle il a donné soins et complaisances, et à côté de lui, notre phototypeur, M. *Chambon.*

20 août 1931.

ALEXANDRE NICOLAÏ,

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

TABLES

TABLE DES MATIERES

Pages.

INTRODUCTION 1

CHAPITRE PREMIER. — Un grand céramiste 9

Le chevalier Honoré Boudon de Saint-Amans. — Les premiers essais en Lot-et-Garonne. — Le ministre Chaptal l'autorise à continuer ses expériences à la Manufacture impériale de Sèvres en vue d'enlever à l'Angleterre le monopole de la faïence fine (1812). — Voyages de perfectionnement en Angleterre (1820-1821). — Retour de Saint-Amans à Sèvres (1821-1824). — Passage de Saint-Amans dans les fabriques de Creil, de Choisy et de Montereau (1824-1826). — Nouvel établissement de Saint-Amans à Sèvres (1826-1829). — Ses succès aux Expositions de l'Industrie au Louvre en 1827 et en 1829. — Il quitte définitivement Sèvres pour fonder une manufacture de faïence fine à Bordeaux avec MM. Lahens et Rateau (septembre 1829). — Le brevet d'importation de Saint-Amans. — Ses théories en céramique : recettes et procédés. — Saint-Amans a été un grand précurseur.

CHAPITRE II. — La Collection de Saint-Amans au Musée d'Agen 21

I. Saint-Amans offre à la Société d'agriculture, sciences, lettres et arts d'Agen une collection de ses essais (1831). — Etude générale de cette collection. — II. Inventaire sommaire et descriptif de la collection de céramique : A. Pièces fabriquées à Sèvres; — B. Chez Lahens et Rateau (1829-1831); — C. A la Manufacture royale de Bordeaux (1834-1835); — D. Chez David Johnston; — E. Pièces sans marques; — F. Pièces anglaises; — G. Essais divers avec décor par impression. — III. Inventaire sommaire des bois sculptés pour l'impression par report de la gravure sur bois, ayant servi à Saint-Amans.

CHAPITRE III. — La manufacture de Lahens et Rateau. — Saint-Amans fondateur (1829-1831). 37

Création de la Manufacture de Fourqueroles, dans la palu de Blanquefort, près de Bordeaux. — Historique de son exploitation. — Saint-Amans se sépare de MM. Lahens et Rateau (novembre 1831). — Procès entre Saint-Amans et ses commanditaires. — Détails sur la production de la Manufacture : Etat des cuites et des pièces fabriquées.

Les fabrications chez Lahens et Rateau 45

1° Pièces avec émaux en relief d'applique... 46

2° Pièces avec reliefs moulés 46

3° Pièces unies décorées au pinceau ou à la roulette de filets, de motifs floraux ou d'arabesques 47

Les marques de Lahens et Rateau 48

Les moules de Lahens et Rateau 48

L'huîtrier de Saint-Amans 48

CHAPITRE IV. — Manufacture de David Johnston aux Moulins des Chartrons (1835-1845) 51

I. Boudon de Saint-Amans, directeur de la nouvelle manufacture (1835). — Son départ (1837). —

Pages.

Envois de D. Johnston : 1° à l'Exposition de la Société Philomathique de Bordeaux (1838); 2° à l'Exposition universelle de Paris (1839). — Etat de la Manufacture de Bacalan en 1837. — Pierre Lacour, directeur artistique de la fabrique : son grand plat de 1839; inventaire de son portefeuille d'esquisses et de dessins composés pour la Manufacture. — Le lithographe Légé : application de ses procédés à Bacalan. — II. La Société David Johnston et Cie : J. Vieillard, agent général de la Manufacture (1840). — Liquidation de la Société David Johnston et Cie (1845).

MANUFACTURE ROYALE DE BORDEAUX (1836-1837) 66

Ses marques, ses produits :

1° Pièces décorées d'émaux en relief d'applique. 67

2° Pièces avec reliefs moulés 67

3° Pièces unies décorées de filets ou d'arabesques en couleur 68

4° Pièces sans marques 68

MANUFACTURE DE DAVID JOHNSTON 68

Marques de fabrique (1837-1840) :

1° Marques en creux à la vignette (1837-1840). 68

2° Marques imprimées en couleur sous émail :

La Coquille (1837-1840) 69

Grande marque circulaire aux trois croissants, imprimée 70

Marque, en relief, aux trois croissants 70

MANUFACTURE DE DAVID JOHNSTON ET Cie 71

Marques (1840-1845) :

Marques à la vignette en creux 71

Marques imprimées en couleur sous email :

A. — Le nœud de ruban 71

B. — David Johnston et Cie; mi-porcelaine. 72

LES PRODUITS DE LA MANUFACTURE DE BACALAN (1837-1845).

*Le catalogue et prix courant de la Manufacture**. 72

Les Services :

1° Pièces décorées d'émaux durs en relief d'applique 74

2° Pièces avec reliefs moulés et à la roulette, tressé et guilloché 74

3° Pièces avec reliefs moulés 75

Le décor à rosettes 75

Pages.

Le grain d'orge 75

Assiettes dites : à contours 75

Service à dessert : feuille de platane 76

Majolique verte à décor rayonnant 76

Service : feuille de vigne 76

Services dits : à décor tapisserie 76

Le Panier fleuri 77

Service à dessert : à la double guirlande 78

Services de D. Johnston numérotés .

Service n° 1 79

Service n° 2 79

Second service n° 2, dit : Service *Turc* 79

Service à dessert : *Turc* (2e type) 81

Service n° 5 81

Service n° 6 81

Service n° 7 81

Service n° 8 81

Service n° 9 81

Service n° 10 82

Service n° 10 (second type) 82

Service n° 12 82

Service n° 13 (premier type) 82

Service n° 13 (second type) 82

Service n° 18 82

Service n° 21 82

Service n° 22 (premier type) 82

Service n° 22 (second type, dit : au *décor de Kachemire* ou : au *Saule pleureur* 82

Service n° 27 84

Service n° 30 84

Service n° 38 84

Service n° 52 84

INVENTAIRE SOMMAIRE DES MOULES ET POINÇONS DIVERS POUR RELIEFS D'APPLIQUE 85

CHAPITRE V. — LA MANUFACTURE DE J. VIEILLARD ET Cie (1845-1895) 91

De nouveaux modèles s'ajoutent aux services de D. Johnston. — Services de la fabrique J. Vieillard aux Expositions de 1850 et de 1859. — Les services à dessert avec images. — Quelques artistes : Millet, Buche, de Caranza, Léo Drouyn. — La fabrication de luxe chez Vieillard.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Portrait d'Honoré Boudon de Saint-Amans, fondateur des Faïenceries de MM. Lahens et Rateau et de David Johnston.

FIG. 1. — D'après un bois de B. de Saint-Amans 27

FIG. 2. — D'après un bois de B. de Saint-Amans 32

FIG. 3. — D'après un bois de B. de Saint-Amans 33

FIG. 4. — D'après un bois de B. de Saint-Amans 34

FIG. 5. — Fragment du marli du grand plateau de Boudon de Saint-Amans, n° 112 du Musée d'Agen, d'après son bois 35

FIG. 6. — Médaillon d'après un bois de B. de Saint-Amans 35

FIG. 7. — Buste de Henry IV. — Id. 35

FIG. 8. — Décor central d'assiette. — Id. 36

FIG. 9. — Dessin et bois signé de B. de Saint-Amans. 39
FIG. 10. — Un des motifs décorant le marli du grand plat de Pierre Lacour 58
FIG. 11. — Un des motifs décorant le marli du grand plat de Pierre Lacour 58
FIG. 12 et 13. — Premières épreuves de divers motifs de décor destinés au Service *turc*. (Bibliothèque municipale de Bordeaux). 61
FIG. 14. — Marques à la vignette, en creux, de David Johnston 69
FIG. 15. — Marques de D. Johnston, à la *Coquille* 70
FIG. 16. — Marques de D. Johnston, au *Nœud de ruban* 71
FIG. 17. — Marque de D. Johnston et Cie 72
FIG. 18. — Reproduction de types figurés dans un ancien catalogue de D. Johnston 73
FIG. 19. — Services de D. Johnston, dits : *Tapisserie*. 76
FIG. 20 et 21. — Suite des services de D. Johnston 78 et 80
FIG. 22. — Fleurons ou poinçons pour reliefs d'applique 86
FIG. 23. — Fleurons ou poinçons pour reliefs d'applique. — Les Muses 87
FIG. 24. — Fleurons ou poinçons pour reliefs d'applique. — Les Muses 88
FIG. 25. — Fleurons ou poinçons pour reliefs d'applique. — Les Muses 89
FIG. 26. — Reliefs d'applique de grès-cérames fins .. 90
FIG. 27. — Grand légumier du Service chinois (Vieillard) 93
FIG. 28. — Quelques marques de J. Vieillard 94
FIG 29 et 30. — Assiettes décorées de dessins de Léo Drouyn 96 et 97

PLANCHES EN COULEUR

I. — 1° Plat du service dit : au *Saule pleureur* ou *Kachmire;* 2° Type du service *Turc*, de Pierre Lacour; 3° Type du service dit : *Tapisserie*, n° 2.
II. — 1° Plateau à dessert du service *Turc* de D. Johnston; 2° Grand plat du même service.
III. — Plats avec marlis différents du service *Suisse* de la fabrique de J. Vieillard.

PLANCHES EN PHOTOTYPIE

PLANCHE I. — Musée d'Agen : Collection Boudon de Saint-Amans.
— II. — Pièces avec reliefs d'applique et grès-cérames fins de Boudon de Saint-Amans.
— III. — Pièces avec reliefs d'applique ou reliefs moulés de Boudon de Saint-Amans (Fabrique de Lahens et Rateau et manufacture royale de Bordeaux).
— IV. — Pièces de Boudon de Saint-Amans (A la marque de Lahens et Rateau).
— V. — Pièce de Boudon de Saint-Amans (A la marque de la Manufacture royale de Bordeaux).
— VI. — Pièces exécutées d'après les moules de Boudon de Saint-Amans (David Johnston et J. Vieillard).
— VII. — Pièces exécutées avec les moules de Boudon de Saint-Amans (David Johnston). Emaux durs en reliefs.
— VIII. — Pièces d'après les moules de Boudon de Saint-Amans (David Johnston).
— IX. — Pièces d'après Boudon de Saint-Amans. Reliefs moulés (David Johnston).
— X. — David Johnston : Pièces à décors tapisserie et autres.
— XI. — David Johnston : Plats exécutés d'après les dessins de Pierre Lacour (Bibliothèque municipale de Bordeaux).
— XII. — David Johnston : Services divers.
— XIII. — Moules en biscuit de reliefs d'applique (Fabriques de Lahens et Rateau et de David Johnston).
— XIV. — Moules en biscuit de reliefs d'applique (Fabriques de Lahens et Rateau et de David Johnston).
— XV. — Manufacture de J. Vieillard et Cie.
— XVI. — Manufacture de J. Vieillard et Cie.

INDEX DES ABREVIATIONS

Coll. B. = Collection Bouchon.
Coll. Ba. = Collection Bastide.
Coll. C. = Collection Coudol.
Coll. Ch. = Collection Charrol.
Coll. Fer. = Collection Ferbos.
Coll. For. = Collection Forton.
Coll. M. = Collection Maziaud.
Coll. N. = Collection Nicolaï.
Coll. R. = Collection Rambié.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
A BORDEAUX
SUR LES PRESSES DES IMPRIMERIES
DELMAS, CHAPON, GOUNOUILHOU
LE 30 DÉCEMBRE MCMXXXI

PHOTOTYPIES DE LA MAISON CHAMBON
A BORDEAUX

CLICHÉS DE MM. CHARROL, CHAMBON,
MEAUDRE DE LAPOUYADE
ET NICOLAÏ

DESSINS DE L'AUTEUR



1



2



3



4



5



6



7



8 9 10

11 12 13



14



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



1



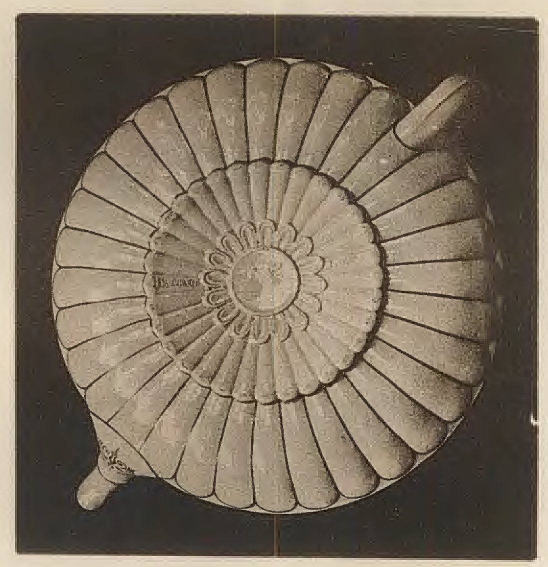
2



3



4



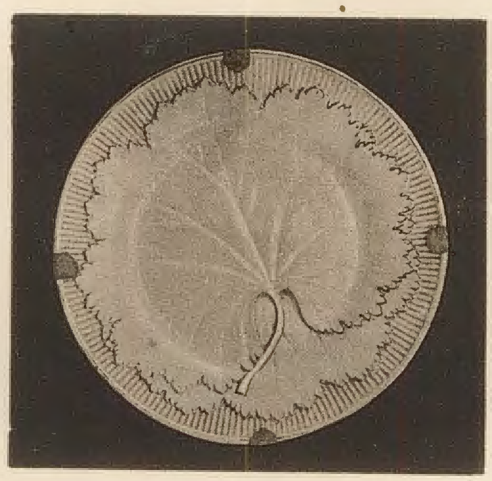
5



6



7



8



9



10



11



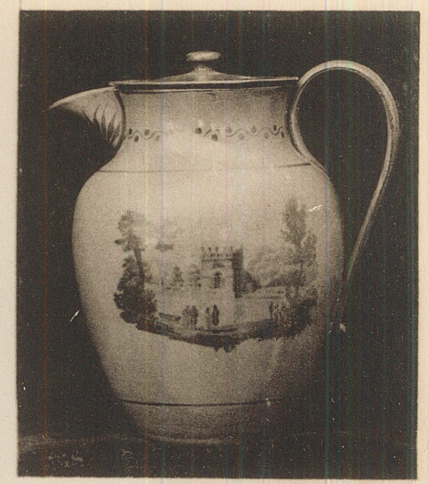
12



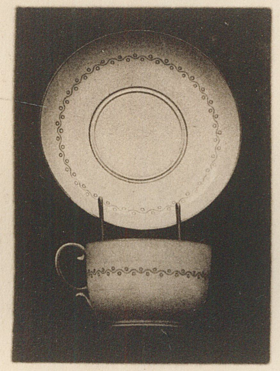
1



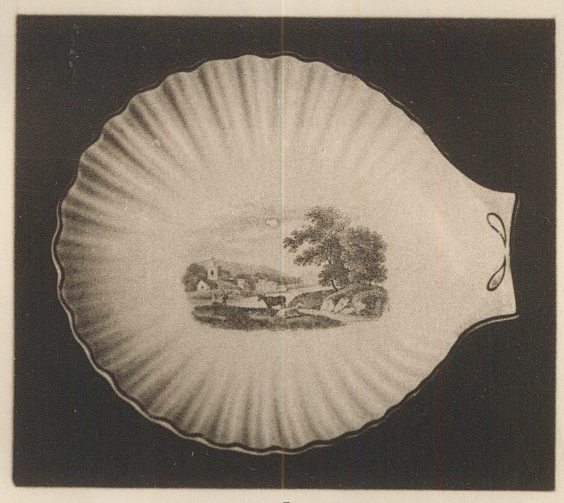
2



3



4



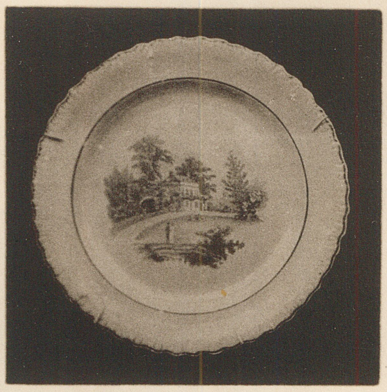
5



6



7



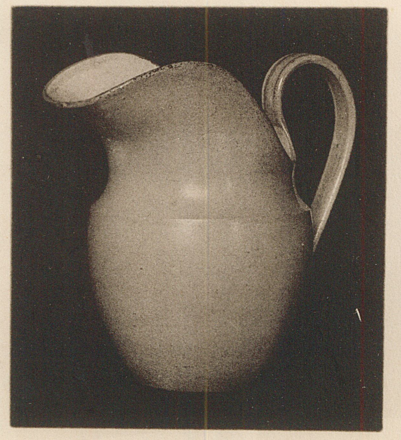
8



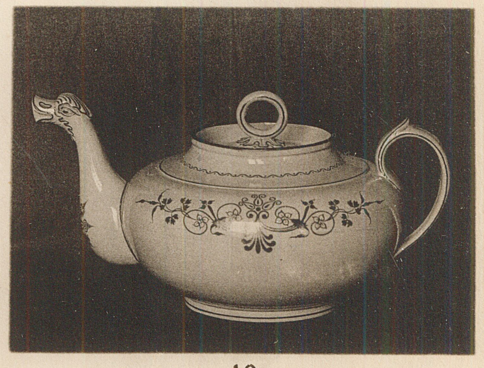
9



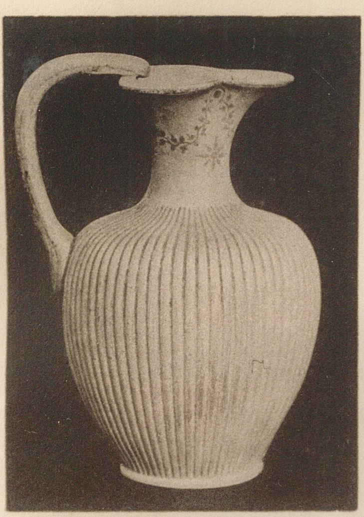
10



11



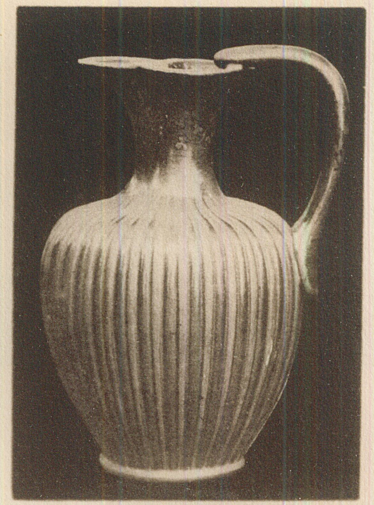
12



1



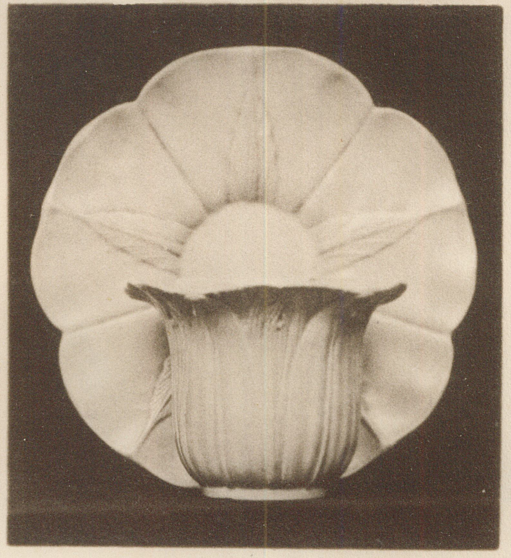
2



3



4



5



6



7



8



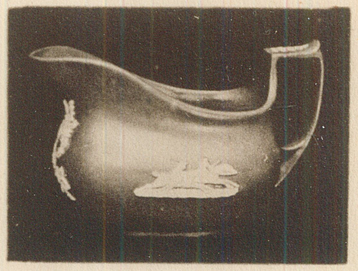
9



10



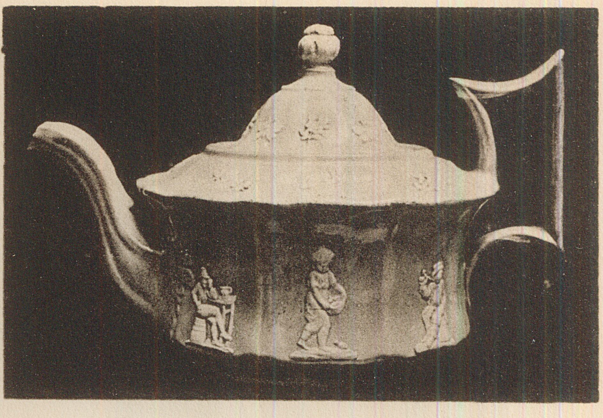
11



12


1


2


3


4


5


6


7


8


9


10


11

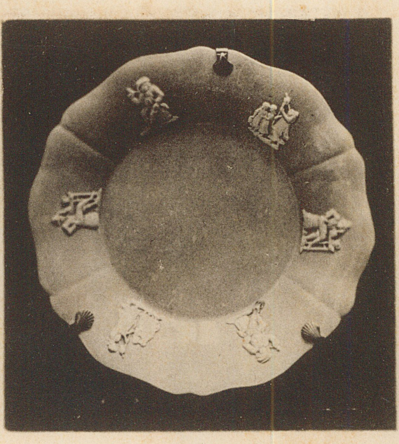

12


1


2


3


4

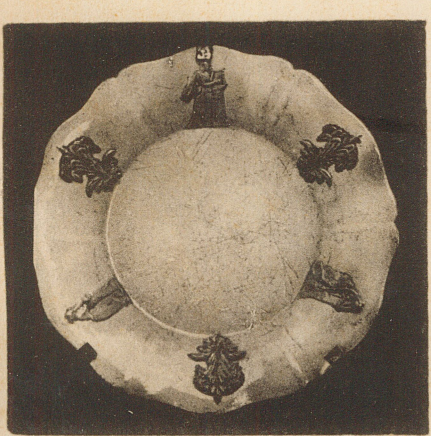

5


6

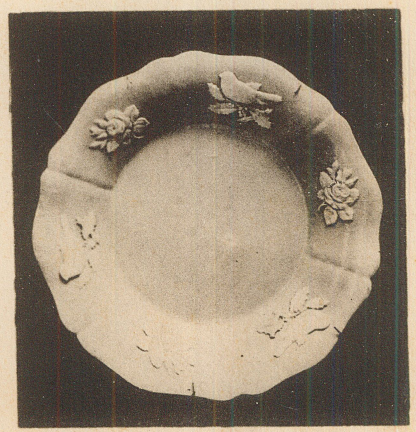

7


8


9


10


11

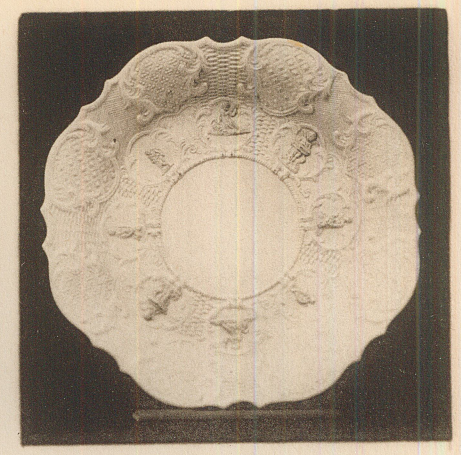

12



1



2



3



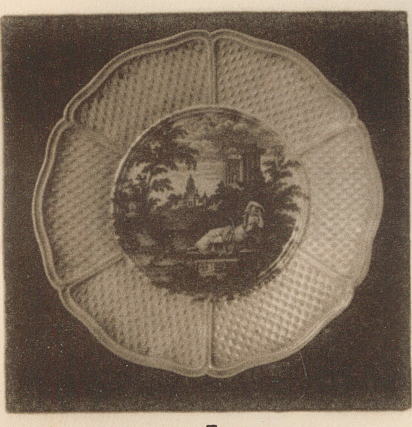
4



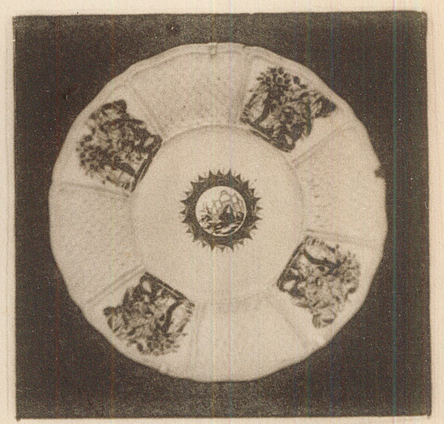
5



6



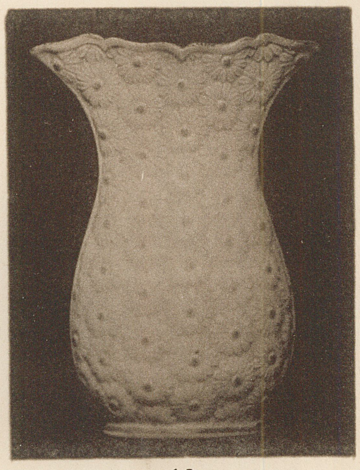
7



8



9



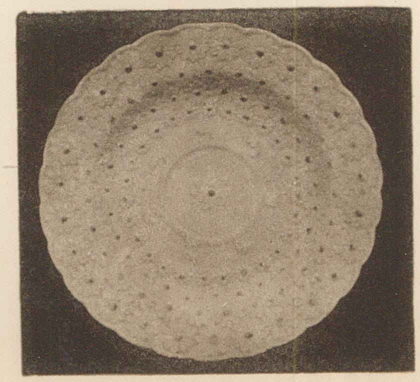
10



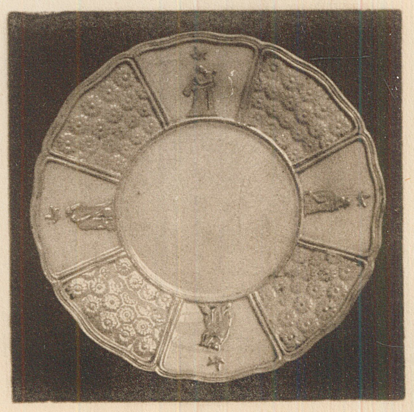
11



12

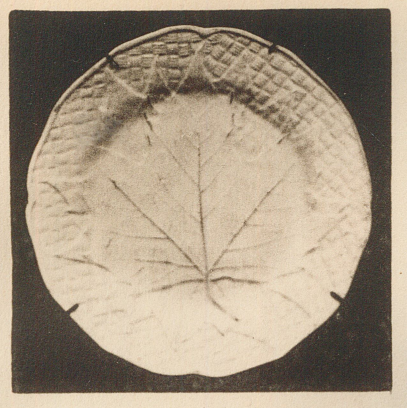


13

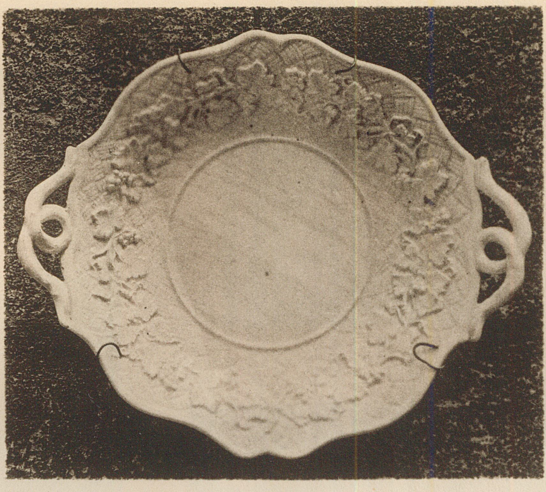


14

VILLE DE BORDEAUX MUSÉE D'AQUITAINE



1



2



3



4



5



6



7



8



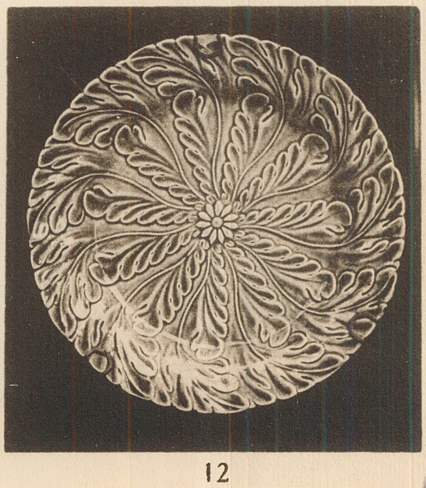
9



10

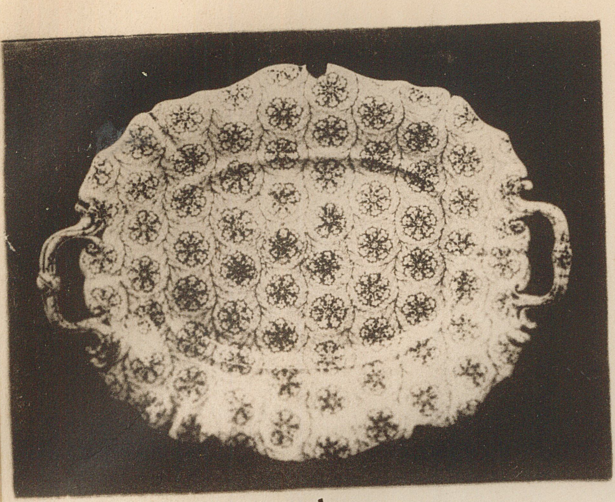


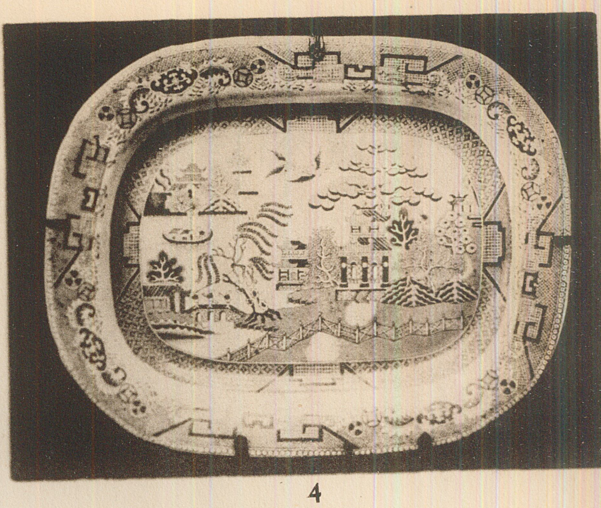
11



12


2


1


4


3


5

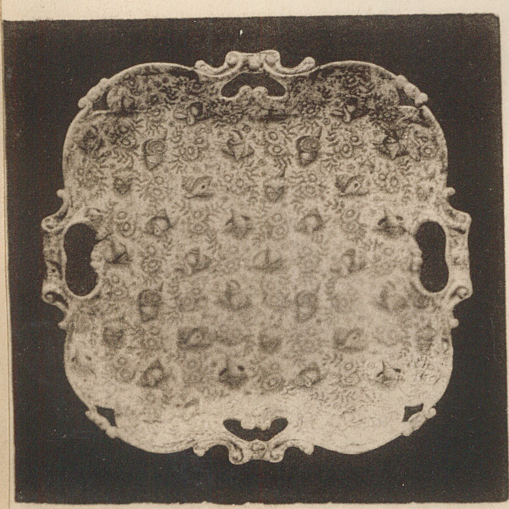

6


7


8


10


9

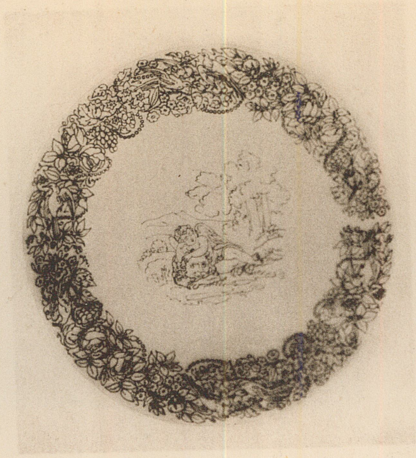

11


13

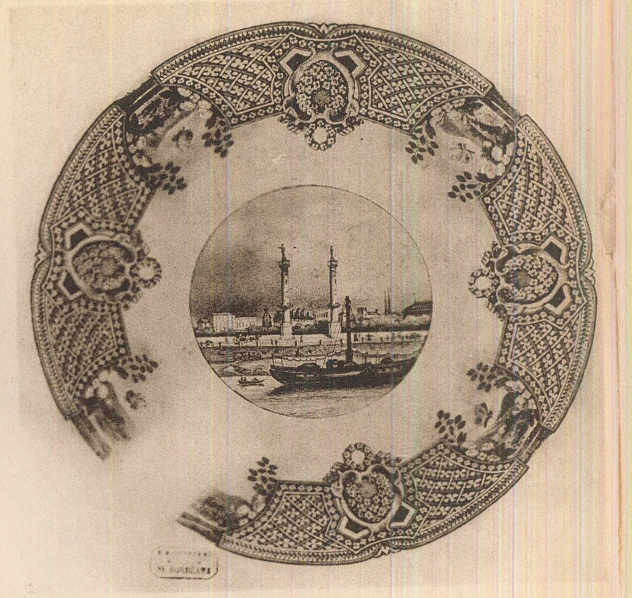

12



1



2



3



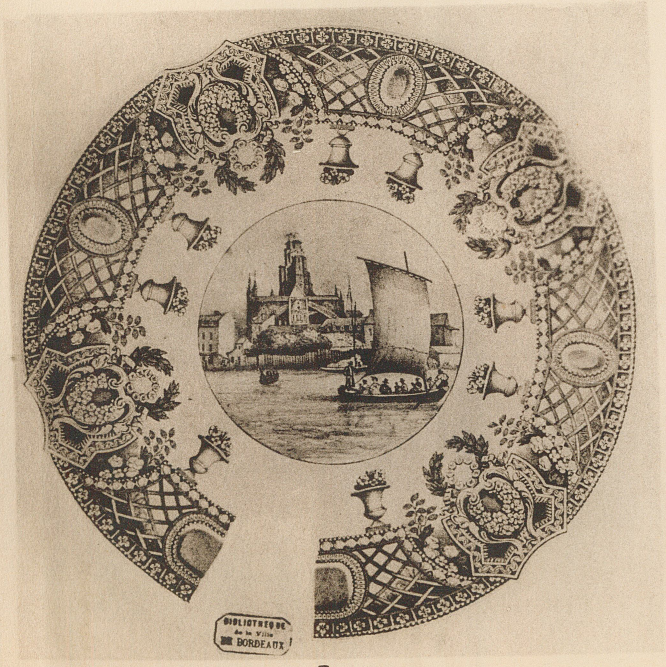
4



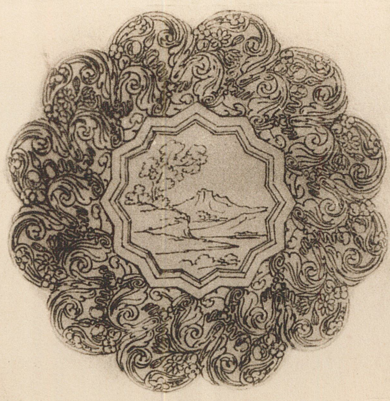
5



6



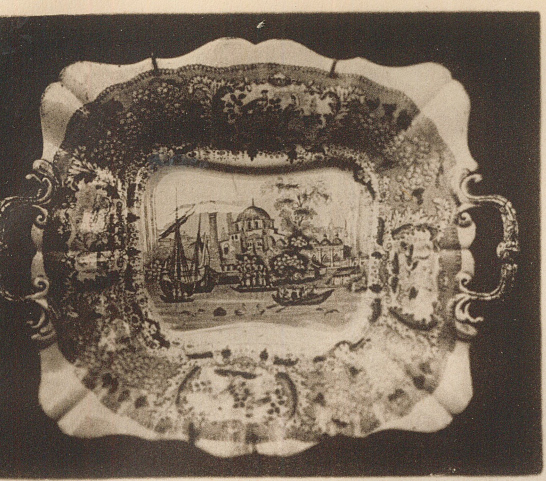
7



8



9

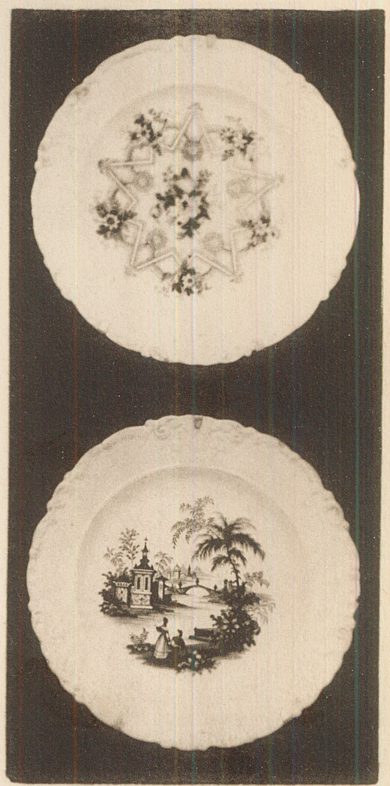

1

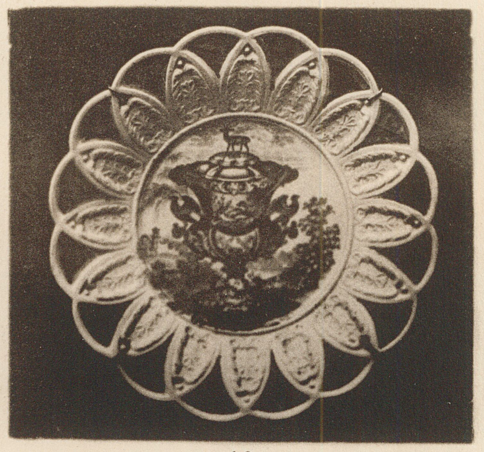

2


3

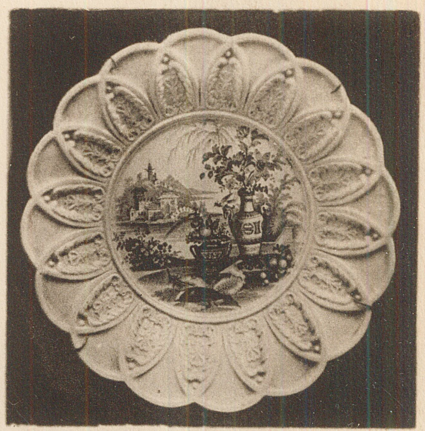

4 — 5


6


7 — 8

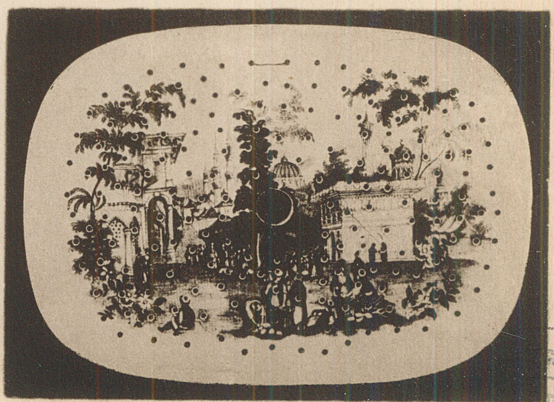

10


9


11


13


12


14



1



2 3 4



5



6



7



8



9



10



11



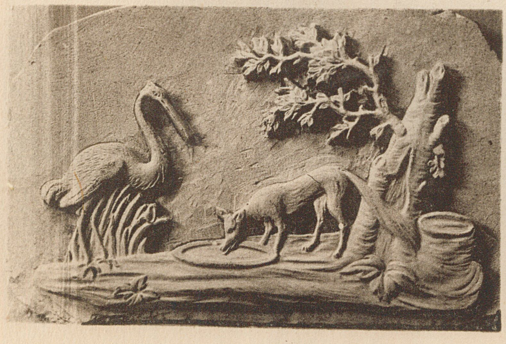
12



13



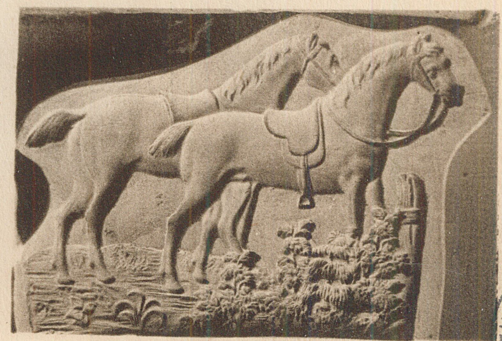
14



15



16



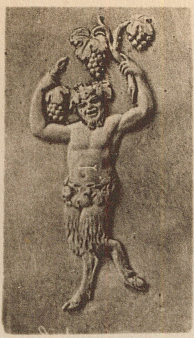
17

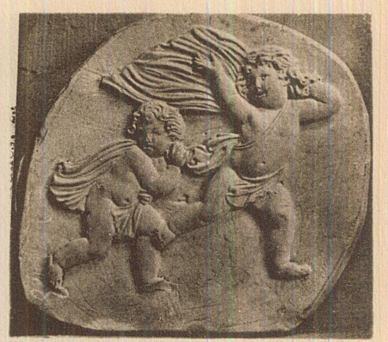
MUSÉE D'AQUITAINE VILLE DE BORDEAUX


1


2


3


4

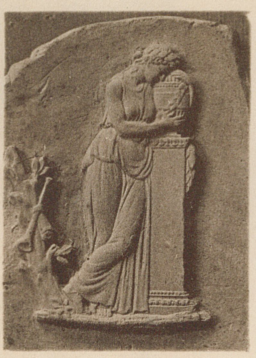

5

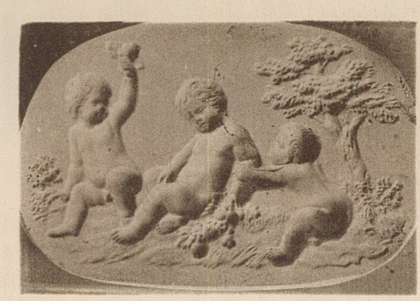

6


7


8


9


10

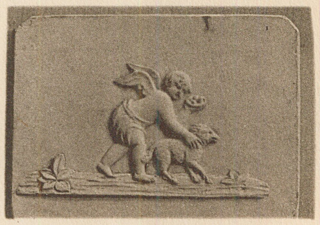

11


12


13


14

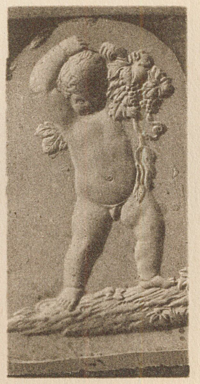

15


16


17


18


19

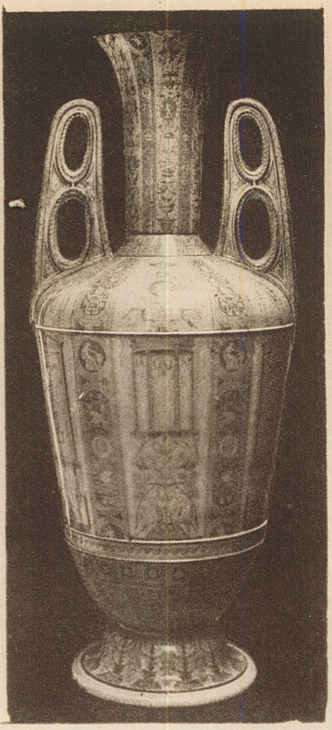

20


21

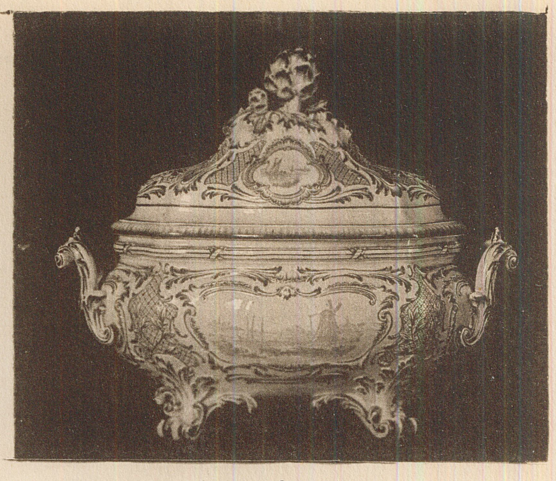
VILLE DE BORDEAUX · MUSÉE D'AQUITAINE



1



2



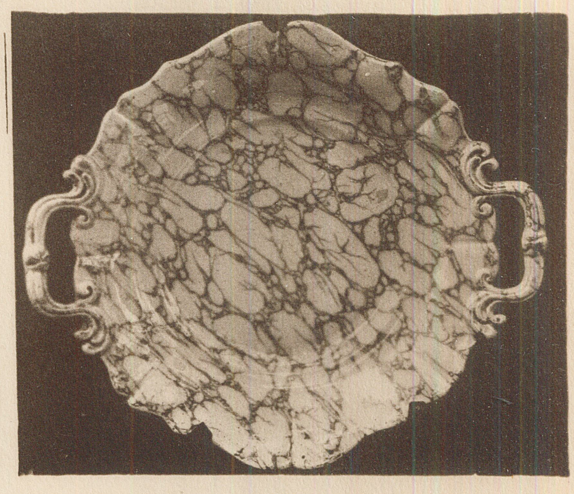
3



4



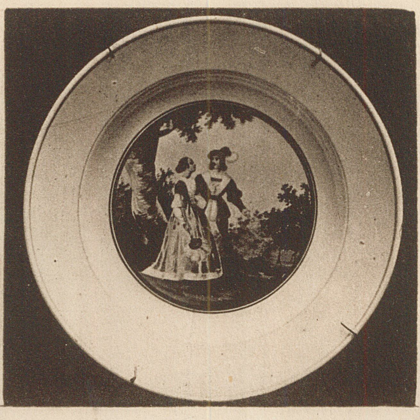
5



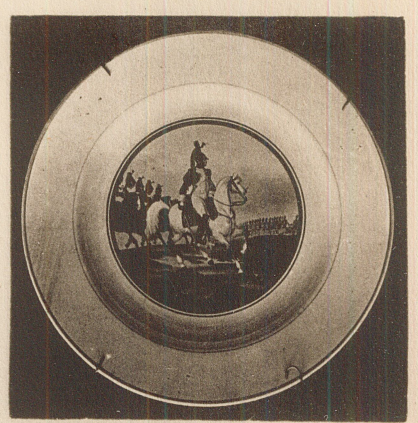
6



7



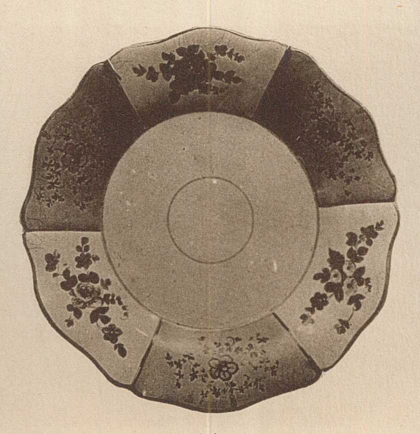
8



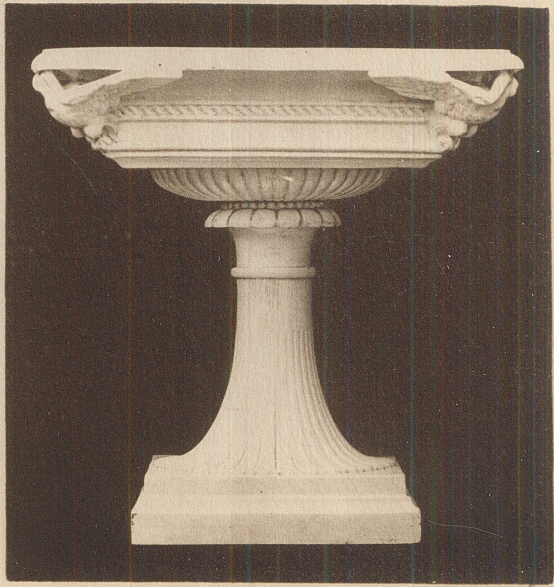
9



10



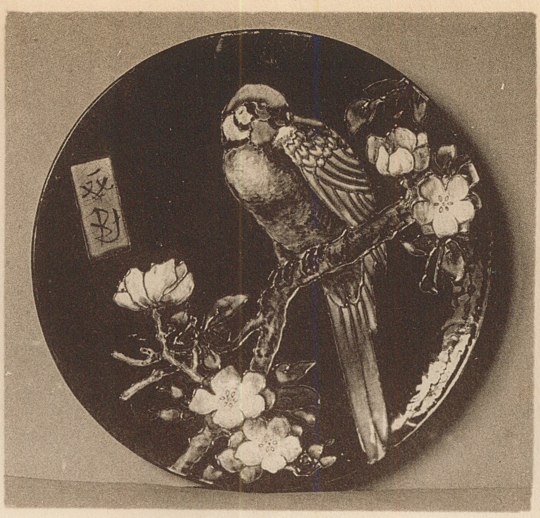
11



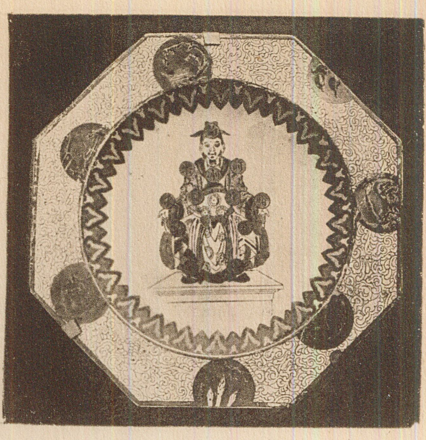
12



1



2



3



4



5



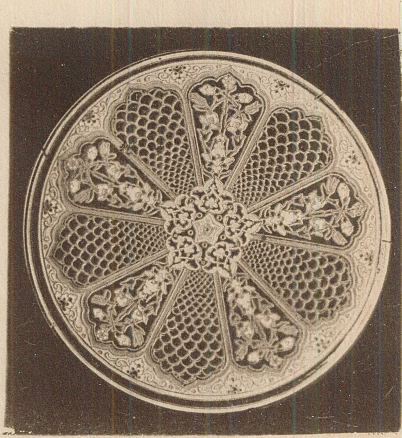
6



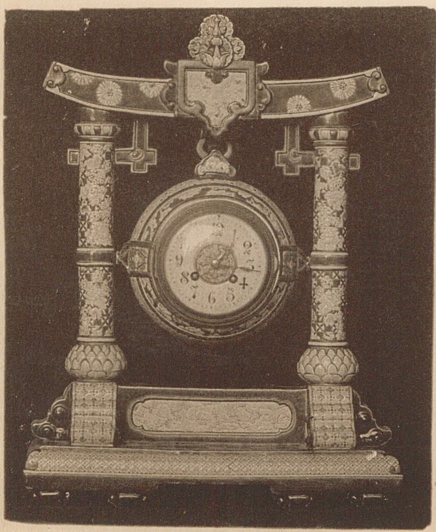
7



8



9



10



11



12

A.NICOLAI

FAIENCERIE DE BORDEAUX AU XIX ÈME SIÈCLE

Bibliothèques de Bordeaux
3 1909 01614137 1